VOLUME XXXI — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 18 FEVRIER 1944 — NUMERO 43

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

M. Préfontaine parle en français à la Chambre manitobaine

Le problème des écoles catholiques manitobaines n'a jamais été réglé. Il faut sauvegarder l'autonomie provinciale. Le député de Carillon critique le rationnement de la bière.

M. Edmond Préfontaine, membre de la Législature provinciale pour le district électoral de Carillon, a parlé en français à la Chambre manitobaine, lundi dernier. Les députés de langue anglaise qui, à de rares exceptions près, ne comprenaient pas la langue que parlait M. Préfontaine, ont néanmoins écouté ce dernier avec respect et attention. L'orateur a expliqué que s'il désirait s'exprimer d'abord en français c'est qu'il en avait le droit, le Canada étant un pays bilingue. Après avoir offert ses félicitations à l'Orateur de la Chambre, le député de Carillon souhaita la bienvenue aux cinq nouveaux membres élus récemment lors des élections complémentaires: MM. B. Richards, C.C.F., de Le Pas; A. W. Harrison, coalitionniste, de Killarney; E. T. Collins, coalitionniste, de Dufferin; C. T. Greenlay, coalitionniste, de Portage la Prairie, et le Dr D. L. Johnston, C.C.F., de Brandon. Il a ensuite félicité les ministres à qui l'on avait confié de nouveaux portefeuilles. Il a eu un mot aimable pour l'honorable Campbell, qui, malgré de grandes difficultés, a accompli une belle oeuvre en faveur des fermiers.

La "Free Press" et la "Tribune"

Il est à remarquer que ni la "Free Press" ni la "Tribune" n'ont dit dans le rapport qu'ils ont fait paraitre sur cette séance de la Chambre, que M. Préfontaine avait parlé en français. L'un de nos grands quotidiens de Winnipeg n'a même pas mentionné le fait que le député de Carillon avait parlé de la question des écoles catholiques.

Voilà une singulière façon d'entendre l'honnêteté dans le journalisme...

En anglais

M. Préfontaine s'exprima ensuite dans la langue anglaise qu'il parle aisément et correctement. Après avoir rappelé que nous entrions dans la cinquième année si nous étions assurés de gagner la guerre, nous étions loin d'avoir la même certitude de gagner la paix.

Sur le front domestique

Le député de Carillon cita pour confirmer les appréhensions qu'il entretient sur les problèmes délicats qui surgiront dans la période de guerre, il souligna le fait que d'après-guerre, un article de Leslie Roberts, écrivain canadien. Il fait remarquer que sur le front domestique la situation n'est pas sans nuages: on constate qu'il se livre une lutte violente entre le capital et le travail; l'esprit de justice est en baisse; l'unité nationale est loin d'être assurée; les élections semblent encore se préparer à grands coups d'argent.

Il rappela les déclarations des chefs alliés: Churchill, Smuts, King et Roosevelt, sur les principes qui devaient inspirer les Nations Unies. Il cita entre autres la devise du président des Etats-Unis: la liberté, la démocratie, la justice.


M. E. Préfontaine

M. Préfontaine fit remarquer aux délégués que s'il leur rappelait ces principes c'est qu'ils avaient l'obligation de préparer

[Suite à la cinquième page]

Les soldats conscrits seraient envoyés outre-mer

Le ministre de la Défense nationale prévoit que 48,000 des 60,000 conscrits seront envoyés outre-mer

OTTAWA — M. Ralston, ministre de la Défense nationale, a déclaré à la Chambre des communes, lundi que l'armée canadienne projette d'enrégimenter à même les classes conscriptibles, environ 60,000 hommes, au cours de l'année financière 1944-45. Sur ce nombre, 48,000 seront pris pour service militaire n'importe où.

L'objectif pour l'année en cours qui se termine le 31 mars prochain, était de 100,000 hommes, dont 75,000 pour service militaire n'importe où.

Au cours de la revue qu'il a faite en marge des subsides demandés pour la guerre, M. Ralston a dit qu'on pourrait utiliser pour outre-mer 50,000 des 60,000 hommes actuellement affectés à l'armée de défense territoriale, si les circonstances futures l'exigent.

(Les hommes appelés pour la défense territoriale du Canada ont été enrégimentés au moyen de la conscription pour service obligatoire. Si le gouvernement fédéral le désire, il peut les envoyer outre-mer, par arrêté ministériel, quitte par la suite à demander au Parlement d'approuver le fait acquis).

Actuellement, dit M. Ralston, même en comptant les pertes de l'armée canadienne dans la bataille, les réserves d'outre-mer sont au point voulu.

Le ministre affirme que l'on s'efforce de réduire l'organisation de la défense territoriale. On a fait le triage dans le personnel du service général pour y prendre les hommes en parfait état physique, à tel point que près de 70 pour-cent du personnel du service général dans les unités de défense territoriale sont classés en bas de la catégorie A ou âgés de plus de 35 ans.

Grâce à ce triage et au licenciement d'unités militaires, on pourra libérer 15,000 hommes. On projette de licencier 700 officiers.

M. Ralston a expliqué que l'armée territoriale au Canada a vu baisser ses effectifs au cours de l'année qui expire le 31 mars prochain, de 235,000 à 215,000. Cette diminution serait en partie attribuable, dans une proportion d'à peu près 8,000 hommes, aux congés qui ont été accordés aux soldats qui voulaient se livrer à des travaux agricoles, miniers ou forestiers.

A LA RADIO


M. Paul Prince, B.A., R.P.E., président de la Manitoba Social Credit Organization et de la Democratic Monetary Reform Organization, parlera en anglais au poste CKRC, le samedi 19 février, à 7 h. 30.

M. Prince n'a fait aucune déclaration lors du Congrès du Bloc Populaire tenu à Montréal récemment, sur la possibilité d'élire des candidats du Bloc au Manitoba. La Canadian Press avait rapporté que le chef du Crédit Social du Manitoba avait déclaré à Montréal que le Bloc pourrait faire élire au moins trois membres au Manitoba.


Les sous-officiers brevetés de 1ère classe Léon Roberge, à gauche, de Bauvallon, Alta, et J.-A. Limoges, à droite, de McLennan, Alta, sont revenus au Canada récemment après avoir combattu, l'un et l'autre, en Grande-Bretagne et en Afrique du Nord. Tous deux ont été renvoyés au Canada à la suite de blessures reçues en service actif. Au centre se trouve le chef d'escadrille J.-E. Doucet, aumônier de l'aviation, qui a fait la traversée avec eux.

Les Alliés continueront de bombarder l'Allemagne

LONDRES—Le vicomte Cranborne, secrétaire des Dominions, a répondu la semaine dernière aux critiques faites par deux membres du clergé au Parlement en disant que les bombardements alliés s'exerceront partout où les cibles sont propices. Le gouvernement dès le début de la guerre, a-t-il ajouté, a défini sa politique limitant les attaques aux objectifs militaires. Ce n'est certainement pas l'intention du gouvernement de bombarder la cité du Vatican ni la cité de Rome, si cela n'est pas nécessaire.

L'évêque de Chichester a critiqué les bombardements des villes allemandes qui ne sont pas des centres militaires ni industriels. "Personne n'a oublié les bombardements allemands faits sur les villes ouvertes, mais Hitler est un barbare et nous nous battons pour la civilisation, prouvons-le en ne faisant pas comme lui; ne lui faisons pas concurrence dans le domaine de la barbarie."

Le président de la Chambre des lords lui répondit que le bombardement d'Hambourg l'été dernier avait coûté aux Allemands plus de 400 millions d'heures de travail, ce qui a considérablement réduit leur production de guerre.

Le but de la prochaine offensive est de détruire les villes situées sur la ligne de front, car cela obligera les Allemands à y envoyer leurs avions et aidera par le fait même les Russes à libérer leur territoire.

Mme MAUROIS, MERE, AUX MAINS DES NAZIS

NEW-YORK — La radio de Dakar transmet une nouvelle disant que les nazis ont arrêté à Nice la mère de l'écrivain André Maurois. Elle est âgée de 83 ans. On sait que Maurois, à New-York jusqu'à il y a quelques mois, est au service du Comité français de libération nationale.

Nouvelles brèves

UN JOURNAL ALLEMAND FAIT L'ELOGE DU GENERAL DWIGHT D. EISENHOWER

MADRID—Un journal de Munich, le **Neueste Nachrichten,** publie un article consacré au général Dwight D. Eisenhower, commandant suprême de l'armée d'invasion alliée, dans lequel il loue la personnalité et l'habileté du général.

MGR J.-A. PELLETIER EST DECEDE A JOLIETTE

JOLIETTE — Mgr J.-A. Pelletier, P.A., est décédé dimanche, au séminaire de Joliette, après une brève maladie. Orateur d'un talent exceptionnel, il était prié de prononcer la plupart des grands sermons de circonstance, depuis une vingtaine d'années.

DECES DE Mme CARDIN

MONTREAL — Mme P.-J.-A. Cardin, née Rosa Casavant, de Sorel, épouse de l'ancien ministre des Travaux publics, est décédée ici, dimanche, à l'hôpital Notre-Dame. Elle était entrée à l'hôpital le 16 janvier et M. Cardin se trouvait à son chevet à ses derniers moments.

1er MAIRE ACADIEN DE CHARLOTTETOWN

CHARLOTTETOWN — L'hon. juge A.-E. Arsenault, de la Cour suprême, a assermenté dans la personne du Dr J.-E. Blanchard, le premier maire acadien dans l'histoire de Charlottetown. L'hon. juge Arsenault est le premier juge acadien de la Cour suprême dans cette province.

INTERDICTION DE L'"UNIONE", JOURNAL ROYALISTE ITALIEN

NAPLES—La suspension temporaire de l'hebdomadaire royaliste italien **Unione,** publié à Brindisi, par ordre des autorités militaires alliées, a été annoncée par les officiers de la section des services de guerre de l'armée américaine.

SURVIVANTS DU "SCHARNHORST" SONT PRISONNIERS AU CANADA

MONTREAL — La **Canadian Press** a annoncé l'arrivée au Canada de 800 prisonniers de guerre allemands, dont les survivants du fameux croiseur "Scharnhorst", coulé par la marine britannique. Ce navire de 26,000 tonnes avait un équipage de 1,400 hommes.

DEFICIT DU TRESOR ANGLAIS

LONDRES — Ralph Assheton, secrétaire financier du trésor, a dit en Chambre des communes, que le déficit budgétaire de la Grande-Bretagne depuis le début de la guerre, était de $43,927,-000,000.

Le monastère du Mont-Cassin a été détruit

ALGER — Le quartier général allié a annoncé, mercredi, que des photographies de reconnaissances ont révélé que le monastère du mont Cassin, qui avait été transformé en forteresse par les Nazis, a été détruit, mardi, alors qu'il a été attaqué par de gros et moyens bombardiers américains.

Les photos montrent que des coups directs ont été portés sur les immeubles et sur les routes y conduisant, ainsi que sur le terrain adjacent au point fort donnant sur la ville assiégée de Cassino sur le front principal de la 5e armée.

PITTSBURGH—Le T. R. P. Alfred Koch, abbé du monastère St-Vincent, Latrobe, Pennsylvanie, a dit mercredi qu'il croyait que les moines de l'abbaye du mont Cassin étaient partis pour les provinces du sud de Rome, plusieurs semaines avant le bombardement du fameux monastère par les Alliés.

L'aviation américaine a révélé que quatre vagues de forteresses volantes ont pilonné le monastère en jetant "plusieurs tonnes" de grands explosifs et de bombes incendiaires. Les dernières vagues de bombardiers ont laissé tomber des bombes incendiaires et des aviateurs ont dit que la colline entière de l'abbaye brûlait avec furie quand ils ont quitté l'endroit.

Le commandant d'escadrille, le major Bradford Evans de Palo-Alto, (Californie), a dit que "le sommet de la montagne ressemblait à un volcan".

Le capitaine Thomas Duffy d'Hartford, (Connecticut), qui était un pilote dans la seconde vague des gros bombardiers, a dit: "Mon équipage a rapporté que la forteresse ennemie a sauté comme un jeu de cartes. Je suis catholique et j'espère ardemment que tous les objets sacrés ont peu être retirés de là avant la chute des bombes; mais l'importance militaire des objectifs éclipse mon émotion."

L'aumônier du groupe de la forteresse volante, le capitaine Ira Allen d'Emmettsburg, (Iowa), a dit: "Je suis peiné que le monastère ait eu à subir la destruction, mais dû au fait que les Allemands l'ont employé pour des fins militaires, il n'y avait pas d'autre alternative."

LA POLOGNE NE PEUT ETRE RAYEE DE LA CARTE DU MONDE

WASHINGTON — William C. Bullitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis près la Russie et la France, a dit que si l'on voulait avoir la paix après cette guerre, le cas de la Pologne devrait être réglé non par la force, mais sur une base de justice et de "fair play".

La Pologne ne peut pas être rayée du monde, a-t-il ajouté, et ceux qui trament ce projet feront la prochaine guerre.

Malgré le sectionnement de la Pologne par la Russie et l'Allemagne, dit-il ce pays n'a pas cessé d'exister. "Le gouvernement polonais à Londres représente vraiment le peuple polonais."

L'accroissement naturel de la population préférable à l'immigration

Ouverture de la session provinciale. Le Discours du trône. Diverses législations en perspective. On s'attend à une consultation populaire cette année. Création d'un nouveau ministère.

par André LAFLECHE

(Correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote")

OTTAWA, 16—Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône qui paraissait tirer à sa fin lors de notre dernière chronique a pris une nouvelle tournure au début de la semaine dernière et s'est prolongé jusqu'à jeudi soir dernier, alors que quatre votes furent pris de 10 heures à 11 h. 30.

Le sous-amendement de M. J.-S. Roy, député de Gaspé, à l'amendement de M. G. Graydon, chef parlementaire du parti conservateur, fut d'abord battu par un vote de 178 à 7, seuls 2 députés libéraux et 3 membres du Bloc populaire appuyant MM. Roy et Dorion, les deux députés indépendants. Ce sous-amendement rappelait au gouvernement ses promesses de participation modérée de 1939, exigeait la participation du Canada aux conférences alliées, recommandait l'entreprise de travaux publics et l'exemption des cultivateurs et des pêcheurs du service militaire.

Immédiatement après ce vote, le docteur Pierre Gauthier, député de Portneuf et organisateur du Bloc populaire pour le district de Québec, se leva et après un discours d'une quinzaine de minutes proposa, appuyé par M. Armand Choquette, député de Stanstead, un autre sous-amendement visant à la suspension de la conscription des hommes pour service militaire et à l'abandon de l'aide mutuelle aux Nations Unies, à la suppression du recours au Parlement de Westminster pour les amendements à la constitution du Canada et à l'adoption d'un drapeau national distinctif pour notre pays, recommandant enfin "de prendre les dispositions nécessaires pour élaborer, dans les limites de la constitution fédérale, pour l'ouvrier et pour l'agriculteur, un plan d'ensemble susceptible d'aider l'un et l'autre, durant et après la guerre, dans chacune des provinces du Dominion du Canada." Le sous-amendement du Bloc populaire reçut le même appui que celui de M. Roy et fut battu 171 à 7.

L'amendement Graydon

On prit alors le vote sur l'amendement Graydon, qui fut rejeté par un vote de 126 à 50. L'amendement, qui était habilement rédigé, souhaitait un programme agricole qui soit efficace et stable à longue échéance, l'établissement d'un code national du travail favorable à l'ouvrier et l'abolition des "clauses indûment coercitives ou restrictives de l'ordonnance de 1943 régissant les salaires en temps de guerre", recommandait enfin "de restreindre les contrôles exercés par la bureaucratie" . . . et "de mettre un frein à l'empiètement perpétuel sur les droits

[Suite à la deuxième page]

CHEF DU BLOC


M. André Laurendeau, de Montréal, a été élu chef provincial du Bloc Populaire canadien dans la province de Québec. M. Maxime Raymond reste leader du parti au fédéral. Le nouveau chef provincial est âgé de 31 ans; il était secrétaire général du Bloc et secrétaire de la Ligue pour la défense du Canada.

WASHINGTON — Le département de l'agriculture étatsunien estime que le revenu des ventes de produits agricoles en 1943 s'élève à $19,009,000,000 comparativement à $15,336,000,000 pour l'année précédente.

Les grèves ont coûté cher

OTTAWA—Le ministère fédéral du Travail vient de soumettre un rapport qui révèle que les grèves éclatées au pays en 1943 ont fait perdre 1,019,627 jours de travail d'hommes, comparativement à 450,202 jours l'année précédente.

Cependant, le total des jours de travail perdus l'an dernier, par suite de ces grèves est légèrement en-dessous du nombre de jours de travail perdus pour les mêmes causes au moment le plus aigu de la guerre de 1914, c'est-à-dire durant 1917.

Le Crédit Social n'a aucun lien avec le Bloc

EDMONTON — Le premier ministre E. C. Manning, d'Alberta, a dit que le parti du Crédit social albertain n'a aucun lien avec le Bloc populaire "de Québec". Il ajoute qu'il est déplorable qu'un groupe politique au Canada cherche à déprécier notre effort de guerre et à souffler sur les flammes latentes du régionalisme.

M. Manning précise que ni l'*Alberta Social Credit League,* ni l'*Alberta Social Credit Association* ne sont liées ni directement ni indirectement "avec le parti politique connu sous le nom de Bloc Populaire".

M. Coldwell et le capitalisme

OTTAWA — M. J. Coldwell, leader national de la C.C.F., a dit, samedi, dans une causerie, que même si le capitalisme a réussi à atteindre certains objectifs sur lesquels on peut se baser pour établir une forme de société meilleure et plus heureuse, ce système a quand même construit des taudis, il a fomenté la haine, créé des querelles de classes et comme résultat, a creusé des tombes durant deux générations dans le bref espace de trente ans. M. Coldwell a ajouté que le capitalisme chez nous est devenu décadent et dangereux.

Ce qu'il faut à notre pays, selon M. Coldwell, c'est une organisation collective mieux appropriée de nos ressources économiques, organisation qui aurait comme résultat de donner plus de loisirs et une certaine prospérité individuelle pour les classes les moins favorisées.

Séance au Collège

Les mardi et jeudi soirs, 7 et 9 mars, à 8 h. 30, les élèves du Collège joueront "Les Petits Clercs de Santarem", pièce en trois actes de Henri Ghéon.

Les billets sont en vente au parloir, à 50 et à 35 sous.

EN SAKSATCHEWAN

La législature actuelle tient sa dernière session

Le chef provincial de la C.C.F. en Saskatchewan réclame des élections dans sa province. Un député anglais en faveur des allocations familiales. Une conférence fédérale-provinciale aura lieu vers le temps de Pâques.

par Joseph VALOIS

REGINA — La sixième session de la neuvième Assemblée législative de la Saskatchewan est en pleine activité. La représentation de la province a été convoquée le 8 février. Il est fort probable que la présente session sera la dernière de la Législature actuelle. L'on sait que le gouvernement a obtenu un délai d'un an l'année dernière, grâce à l'adoption par la Chambre de l'amendement Stewart. L'opposition C.C.F. proteste vivement depuis et réclame à grands cris une consultation populaire cette année. Il appert que les membres du gouvernement favorisent une élection provinciale.

La position des partis à la Législature est répartie comme suit: 34 libéraux, 11 C.C.F. et 3 membres du parti de la réforme nationale. Il y a quatre sièges vacants dont trois étaient occupés par des libéraux et un, par un C.C.F.

Discours du trône

Le Discours du trône contient plusieurs projets de loi, sans doute pour fournir des arguments aux candidats qui feront la campagne pré-électorale. L'une des lois en perspective a trait à la santé. Cette loi a surtout pour objet le traitement et l'hospitalisation gratuits des cancéreux. La teneur de cette législation permettra une collaboration plus intime avec le gouvernement fédéral qui projette tout un programme de santé publique. Une autre loi se rapporte à la question ouvrière. Elle reconnaitra le droit d'association aux ouvriers et facilitera l'arbitrage dans les questions contestées.

Nous résumons le Discours du trône:

Dans le préambule, le lieutenant gouverneur A. P. McNab qui a lu le Discours, annonce, après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres de l'As-

[Suite à la huitième page]

Tokyo refuse de laisser passer des vaisseaux de la Croix-Rouge

WASHINGTON—L'on a annoncé, samedi dernier, que la Croix-Rouge s'était offerte, il y a un an, à envoyer des vaisseaux de nourriture aux Etatsuniens prisonniers des Japonais, mais ceux-ci n'ont pas répondu.

Tout ce que l'ennemi a laissé passer, annonce la Croix-Rouge, dans son rapport, c'est un échange de prisonniers sur le **Gripsholm.** Le rapport continue en disant qu'ils n'épargneront aucun effort pour aider les prisonniers de guerre selon des conventions de Genève. Les Japonais ont refusé un sauf-conduit au vaisseau **Kanangoora,** au cours de l'été 1942.

Il faut prier pour le Pape

LONDRES — Le nouvel archevêque catholique de Westminster, Son Excellence Mgr Bernard Griffin, a invité les catholiques britanniques à prier pour le Saint-Père.

Le prélat a rappelé que le pape maintient les principes posés par ses prédécesseurs et que tous ses efforts tendent vers la paix.

Il a fait remarquer que le Souverain Pontife est dans une situation très difficile. C'est ainsi qu'ayant dénoncé les agressions commises par les Allemands, il a vu des gens donner à ses paroles une fausse interprétation. On a même eu la témérité d'interpréter son silence, lorsqu'il s'est tu, comme un signe de complicité.

"Personne ne saurait envier la présente situation du Saint-Père, a déclaré Mgr Griffin.

A l'Ecole Provencher

Les croisés, avec les encouragements de leur directrice, Mlle Marie-Anna Lamarre, ont préparé un beau bouquet spirituel qu'ils ont envoyé en Angleterre à M. l'abbé E. Lévêque, leur ancien aumônier. Le nombre de communions, de messes et d'autres prières offertes par les enfants fut inscrit sur une carte artistement peinte par Mlle Gertrude Kelly.

• • •

Une cinéma, "The Legion of Lost Fliers", fut présenté et bien apprécié par les élèves, vendredi passé.

Chaque semaine les différentes classes voient un cinéma éducatif sur quelques sujets de leurs cours. Les élèves qui apprennent les sciences ont été les plus favorisés jusqu'ici. Ils ont vu des films tels que: "Blood Circulation", "Muscles", "Bacteria", "The Amoeba", "Beyond the Microscope". Les autres classes ont reçu des leçons d'histoire naturelle et d'hygiène dans des films tels que: From Flower to Fruit; Food and Growth; Plant Growth; Five Fit Fellows, ou encore des leçons d'histoire et géographie dans: Banff-Jasper Highway; Story of Canadian Salmon; Brazil; From Wheat to Bread; From Wax to Linen.

Tous ces films viennent du Département d'Education et nous sont montrés gratuitement. Nous les trouvons bien intéressants en même temps qu'instructifs.

• • •

Nos amateurs de hockey ont pu s'en payer cet hiver. Grâce aux efforts du Rév. Frère Paul, nous avons eu une patinoire parfaitement entretenue tout l'hiver. Afin de permettre à tous de jouer de vraies partie de hockey, le Rév. Frère Laurin groupa tous ceux qui voulaient jouer en équipes. Il y a des équipes pour tous les garçons de tout âge et de toute habileté au jeu.

Pour les grands nous avions la ligue des "Professionnels" qui comprend deux équipes: celle des "Canadiens", du grade X, et celle des "Toronto", du grade IX. Les "Toronto" sont les vainqueurs. Marcel Hébert, du grade IX, obtint le plus grand nombre de points pendant la saison.

La ligue "Semi Pro" comprend deux équipes: les "Provencher", du capitaine Mousseau, et les "Omaha", du capitaine Roger Gaudreau. L'équipe du capitaine Mousseau est maintenant première, mais il reste encore deux parties à jouer.

Dans la ligue "Seniors", nous avons les deux équipes "Commandos", du capitaine Gervais, et "St-Boniface", du capitaine Legros. L'équipe du capitaine Gervais semble s'acheminer vers le championnat, quoiqu'il y ait encore quelques parties à jouer.

Les "Juniors" comprennent l'équipe du capitaine Devigne, les "Monarchs", et celle du capitaine Bibeau, les "Rangers".

Et enfin nous avons les équipes des tout petits dans la ligue des "Pee Wee". Dans cette ligue, l'équipe du capitaine Paul Martel, les "Millionnaires", sont bien en avant de l'équipe du capitaine Gerry Johnson, les "Pauvres".

A part ces ligues entre les différentes classes, le Rév. Frère Laurin est à organiser une équipe de grands qui jouera contre d'autres écoles. Ceux qui font partie de cette équipe sont: Alfred Ste-Marie, Charles Bernardin, René Ducharme, Roland Blais, Marcel Hébert, René Campeau, Alfred Gauvreau, Jean Lemay, Paul Bibeau, Walter Rowan, David Joyal et Robert Gaudreau.

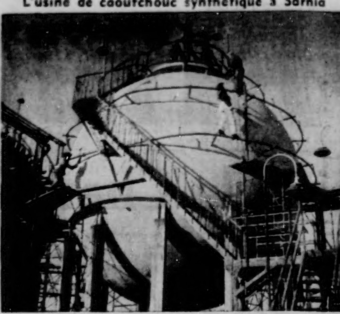
Cette équipe joua six parties jusqu'ici et en gagna trois. Elle gagna contre Norwood Collegiate (2 à 1), contre General Byng (11 à 0) et contre St. James Collegiate (7 à 3). Elle perdit contre le Collège de St-Boniface (5 à 4), contre West Kildonan (6 à 4) et contre le Collège St-Paul (5 à 3).

A part cette équipe des grands le Rév. Frère Laurin organisa un nombre d'équipes de moyens et de petits qui jouèrent eux aussi contre les équipes d'autres écoles.

• • •

Le Rév. Frère Vermette annonce que les élèves du grade VIII seront prêts à prendre l'examen de signalement, le mois prochain.

L'usine de caoutchouc synthétique à Sarnia



Prenez des quantités déterminées d'huile, de charbon, d'eau salée et de savon; mettez-les dans une sphère horton avec des hydrocarbures, polymérisez-les en molécules entremêlées et qu'en résulte-t-il? Du caoutchouc! Ceci semble invraisemblable au profane, mais c'est un sujet de conversation bien ordinaire à la Polymer Corporation, usine du gouvernement, près de Sarnia. Avec les ingrédients déjà mentionnés, les ouvriers de la Polymer fabriquent actuellement du caoutchouc synthétique, soit 34,000 tonnes de buna-S et 4,000 tonnes de butyle chaque année. On voit dans la vignette une des treize sphères horton de la Polymer, dont quelques-unes ont 51 pieds de diamètre et contiennent 12,000 cylindres d'hydrocarbures sous une pression de 50 livres. C'est un stage de la production du caoutchouc synthétique.

Conseil de St-Boniface

Les citoyens sont satisfaits de l'évaluation de leurs propriétés

Il semble que la majeure partie des citoyens de St-Boniface soient satisfaits de l'évaluation de leurs propriétés et du taux de leurs taxes. C'est du moins l'impression des membres de la cour de révision qui a siégé le lundi 14 février au début de la réunion du Conseil de Ville, car sept personnes seulement avaient fait appel au Conseil pour demander une baisse dans l'évaluation de leurs propriétés. L'échevin Paul Marion, président du comité de propriétés civiles et industries, siégeait durant cette réunion. L'échevin J.-G. Van Belleghem présenta la motion qui déclarait que le rôle d'évaluation de 1944 était fermé, sujet aux corrections apportées par la cour de révision et le contrôleur des évaluations et que cette évaluation servirait de base aux taux de taxes. Il présenta une motion semblable pour ce qui concerne le rôle d'évaluation pour la taxe de commerce de 1944 qui sera adopté comme la base sur laquelle seront calculés les taux de taxe puisqu'aucune plainte n'a été portée à la cour de révision.

Son Honneur le maire MacLean souhaita ensuite la bienvenue aux citoyens de St-Boniface et Norwood qui assistaient aux délibérations du conseil en leur disant qu'ils témoignaient ainsi leur intérêt aux affaires civiques.

L'échevin Hansford présida ensuite la réunion du conseil pendant laquelle le greffier, M.-E. Poulain, fit la lecture d'un rapport qui avait été envoyé à la ville par M. C. H. Dahl, de la W.E.C. Celui-ci déclarait que plusieurs améliorations avaient été apportées au système de transport par autobus et tramways pour St-Boniface et Norwood. D'abord, le nombre d'autobus qui couvrent le parcours de la rue Archibald ont été augmentés le matin et le midi. En ce qui concerne le service sur les routes St-Boniface et Norwood, 2 autobus ont été ajoutés au service habituel entre 7 h. et 9 h. a.m. Les autobus qui transportaient les passagers à l'hopital de St-Boniface aux heures de visite font maintenant partie du groupe de la route Taché - Marion, entre 1 h. et 4 h. p.m. et entre 7 h. et 9 h. p.m., où l'intervalle d'attente n'est maintenant que de 9 minutes au lieu de 12 comme auparavant. Les employés du MacDonald Aircraft qui doivent se rendre à leur demeure entre 12 h. 30 et 1 h. a.m. ont maintenant à leur disposition au coin de la rue Fort, deux autobus, l'un à 12 h. 40 et l'autre à 12 h. 50. Une amélioration de 20% a été apportée également au système de tramways qui parcourent la rue Marion ouest, la rue Taché sud et les chemins Ste-Marie et Ste-Anne, où un service de 5 minutes est en vigueur depuis le 7 janvier. En général, un service de 6 minutes a été établi au lieu d'un de 7 minutes et demie et ainsi de suite. Au sujet du transport, l'échevin Marion affirma que la W. E. avait beaucoup amélioré son système d'autobus et que le Conseil lui en était fort reconnaissant, mais il ajouta que quelque chose devrait être fait pour remédier à la congestion de personnes qui attendent l'autobus devant l'hôpital de St-Boniface aux heures de visite le dimanche après-midi. Plusieurs sont obligées d'attendre longtemps avant de parvenir à monter dans les autobus qui sont remplis avant d'arriver à cet endroit.

Il fut décidé que la clause 2 du rapport du comité d'eau et de lumière qui rejetait la demande d'une compagnie de London, Ont., pour l'installation d'un système de chauffage central à St-Boniface, serait reconsidérée. Son Honneur le maire était d'avis que le Conseil devrait demander à la compagnie quels sont ses projets; l'échevin P. Marion demanda au Conseil de coopérer autant que possible avec **cette compagnie en lui fournissant** une carte de notre ville, des détails sur la population, etc.

L'échevin J.-A.-A. Pambrun proposa ensuite l'adoption par le Conseil du rapport présenté par le chef des pompiers, M. Spence, ainsi que les recommandations qui accompagnent cet exposé. **Il demanda que tous les citoyens de St-Boniface et de Norwood fassent un effort pour assurer la protection de leur demeure contre les incendies souvent causés par une cheminée malpropre. Il est donc urgent de faire nettoyer celle-ci souvent.** Déclarant ensuite que la ville avait eu $43,000 de dommages de plus que l'année dernière il ajouta que les pertes totales s'élevaient à $53,000 et que la valeur des propriétés menacées s'élevait à $918,170. Les pompiers ont répondu à 51 appels de plus l'an dernier qu'au cours de l'année 1942. Il demanda donc à tous, en particulier aux propriétaires d'industries, de maisons de rapport et de salles de théatre de coopérer avec les pompiers afin de prévenir les incendies.

L'échevin P. Marion souleva ensuite la question de la demande du club Kiwanis. Celui-ci désire qu'un prix nominal de $1. soit fixé sur le lot qu'il veut acheter pour bâtir une maison modèle, dont le coût s'élèvera à $12,000. Cette maison sera raflée et les recettes ainsi obtenues serviront à la réhabilitation de nos soldats. Deux sites, tous deux près de l'avenue Taché, sont à l'étude. Cette question sera étudiée par un comité spécial composé de Son Honneur le maire et des échevins Ross, Marion et Leslie.

L'échevin A. Ross exprima ensuite l'opinion que ceux qui louent une maison devraient avoir un droit de vote, pour les affaires civiques, à l'exception des votes sur les amendements municipaux d'argent. Cet amendement devrait faire partie de la charte révisée de la ville.

L'amendement municipal no 3105, présenté par l'échevin E. Hansford, fut passé en deuxième lecture. Cet amendement prohibe que l'on jette des déchets dans les tuyaux d'égoûts de la ville. L'ingénieur de la ville ou le surintendant des travaux publics peuvent fermer les égoûts de tous ceux qui ne se conformeront pas à ces règlements.

Cette minute qui passe, elle n'est pas mienne seulement. Quelqu'un a des droits sur elle, le Sauveur a donné une souffrance pour cette minute-là.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 19 au 26 février 1944.

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

SAMEDI 19 FEV.
A.M.
10.30—Les variétés françaises.
12.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Il était une fois...
11.00—F. Rozet, diseur.

DIMANCHE 20 FEV.
10.30—"Les yeux sur l'Europe."
10.45—La Bonne Chanson: Berceuse aux étoiles; Alice, où donc es-tu? Reste petite, Les quêteux.
P.M.
11.00—L'heure dominicale.

LUNDI 21 FEV.
P.M.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

MARDI 22 FEV.
P.M.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Entretiens familiers.
6.37—Nouvelles.

MERCREDI 23 FEV.
P.M.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

JEUDI 24 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Chanson Française: Youpi, ou la valse du Racati; Viens dans mes bras, valsons; Le plaisir de la pêche; Ma Chiquita.
5.30—Entretiens familiers.
6.37—Radio-journal.

VENDREDI 25 FEV.
1.15—Radio-journal.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 19 FEV.
A.M.
11.00—Musique.
11.30—Radio-journal.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—En chantant.
12.15—Radio-journal.
12.30—Musique.
1.00—Relais
4.00—L'heure du thé.
4.45—Disques.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie sur l'hygiène dentaire.
5.45—Intermède.
6.00—Questionnaire de la jeunesse.
6.30—Programme Alouette.
7.00—L'Heure dominicale.
7.15—Colette et Roland.
7.30—Ensemble instrumental.
7.45—Musique tzigane.
8.00—Radio-journal.
8.05—Hockey.
9.00—Récital d'orgue.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles

DIMANCHE 20 FEV.
A.M.
11.00—Musique.
11.15—Radio-journal.
11.30—La Marine vous parle.
11.45—Musique.
11.59—Signal-horaire.
12.00—L'Ecole des parents. Causerie.
12.15—Impulsion. (Québec)
12.30—Le Théâtre de Radio-Collège: "Horace", 5e acte.
1.30—Musique.
2.00—Chefs-d'oeuvre.
3.00—Music-hall.
3.30—Airs d'opéra.
3.45—Quart d'heure de la bonne chanson
4.00—L'Heure dominicale.
4.30—Musique.
5.00—Concert "Lipton"
5.30—Radio-journal.
5.45—Nouvelles.
6.00—Nos collèges au micro.
6.30—Actualités canadiennes
7.00—La Fédération (Causerie et concert)
7.30—Ensemble instrumental.
8.00—"Opinions"
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Chants de l'Empire.
9.45—Greta Krauss, claveciniste.
10.00—Musique.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles

LE LUNDI 21 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal
12.30—Vers le soleil.
12.45—Musique.
1.00—La femme aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall.
2.00—Musique.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège: Les lois de la nature.
3.45—Radio-Collège. Histoires des sciences et de leurs applications.
4.00—Radio-Collège: Le monde animal
4.15—L'Heure du thé
4.30—Il était une fois
4.45—Disques.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal
5.30—Entre les lignes
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole".
6.30—Nouvelles.
6.45—La Fiancée
7.00—Le défilé de la Victoire.
7.30—Frères d'armes.
8.00—Romans lyriques Victor.
8.30—En service commandé.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Orchestre.
10.00—Program musical
10.28—Nouvelles.

LE MARDI 22 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Chanson
1.00—La femme aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Musique.
2.00—Musique.
2.30—Nouvelles
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège: Odyssées canadiennes.
3.45—Radio-Collège: Les femmes de mon pays.
4.00—Radio-Collège: La Cité des plantes.
4.15—L'Heure du thé.
4.30—Disques.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal
5.30—Causerie de R.-A. Benoit.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Nouvelles B.B.C.
6.45—Mélodies masquées.
7.00—Les Secrets du Dr Morhanges
7.30—La Mine d'or.
8.00—Symphonie
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique
10.28—Nouvelles.

MERCREDI 23 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le Moulin de la chanson.
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Musique.
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège: Orientations
3.45—Radio-Collège: Les invités de Radio-Collège.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Il était une fois...
4.45—Disques
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal
5.30—Entre les lignes.
5.45—Mélodies du soir
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole".
6.30—Nouvelles B.B.C.
6.45—La Fiancée
7.00—Sérénade pour cordes.
7.30—"Préparons l'avenir".
8.00—Radio-théâtre.
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie de Jean-Charles Harvey.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.28—Nouvelles.

JEUDI 24 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—La femme, aujourd'hui
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall
2.00—Alouette.
2.30—Nouvelles.
2.33—Musique.
3.30—Radio-Collège: La géographie économique du Canada.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie.
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—B.B.C.
6.45—Mélodies.
7.00—Le choc des idées.
7.30—Ici, l'on chante.
8.00—Les hommes traqués.
8.30—Sur le qui-vive.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Récital instrumental.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.

VENDREDI 25 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Phil Barton, baryton.
1.00—"L'Ecole des parents".
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall.
2.00—Nouvelles.
2.33—Musique
3.30—Radio-Collège: L'initiation à la musique.
4.00—Radio-Collège: Le Musée d'art.
4.30—Il était une fois.
4.45—Disques.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.30—"Les yeux sur l'Europe."
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—B.B.C.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Défilé de la Victoire.
7.30—"Je me souviens."
8.00—L'heure de la valse.
8.30—Orchestre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Notre français sur le vif.
9.30—François Rozet.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.

Au Juniorat de la Sainte-Famille

Les études

Ces jours derniers il y eut lecture des notes pour ceux qui font leurs études au Juniorat. Cette lecture qui se fait en présence de tous les junioristes intéresse tout particulièrement ceux des éléments à qui des médailles sont distribuées. Pour le mois de janvier les prix d'excellence furent gagnés par J. Saurette, en éléments A et N. Fortier; en éléments B; les médailles de diligence furent remises à A. Péloquin, en éléments A et à J. Dumas, en éléments B; les médailles de catéchisme furent offertes à W. Lamoureux, en éléments A et à L. Pelletier, en éléments B.

L'Action Catholique

Les Junioristes veulent rendre à Dieu ce qui revient à Dieu. Pour cela ils savent réfléchir, prier et agir. Le matin avant la messe ils se prêtent volontiers à la petite méditation qui leur est faite; courts mais précieux moments où ils puisent une pensée maîtresse qui les guidera durant le jour. Ils veulent aussi organiser l'Action Catholique et ainsi remplir le rôle que l'Eglise attend d'eux. En attendant "Conquérants" nos dirigeants cherchent à être plus polis et plus respectueux envers l'autorité d'abord puis à l'égard des confrères.

Les jeux

L'enthousiasme ne manque pas dans les jeux. Chaque partie suscite une ardeur nouvelle. Le dimanche 6 février les junioristes engagèrent avec l'équipe de Ste-Agathe une lutte très contestée. Finalement Ste-Agathe compta le point qui lui assura la victoire.

Divers

Le samedi 5 février un ancien junioriste, l'abbé L. Bédard, nouveau prêtre du diocèse de St-Boniface, vint dire la messe de communauté et ainsi témoigner sa gratitude au Juniorat. Durant la messe il y eut des chants appropriés et après la messe M. l'abbé L. Bédard voulut bien offrir à chaque junioriste une image-souvenir.

ELECTION D'UN COMITE DE LA C.C.F.

Le mercredi 9 février, une réunion des membres de la C.C.F. s'est tenue dans la salle de la Credit Union, de Norwood, dans le but d'organiser une association de la C.C.F. dans l'arrondissement provincial de St-Boniface qui comprend Norwood, St-Vital et Fort Garry.

L'élection des officiers fut comme suit:

Président: J. Strutynski.

Vice-président: E. Hansford, échevin.

Secrétaire-trésorier: Mme Betty Christian.

Délégué au Conseil provincial: M. William Christian.

M. J. Préfontaine présidait la réunion, assisté de M. Stan Hayes qui agissait comme secrétaire.

L'accroissement naturel de la population préférable à l'immigration

[Suite de la première page]

des provinces et aux tentatives centralisatrices de l'autorité." Les sept députés canadiens-français, qui avaient voté en faveur des sous-amendements Roy et Gauthier, appuyèrent sans doute l'amendement Graydon, comme d'ailleurs ceux de la C.C.F., parce qu'ils en approuvent les recommandations et non parce qu'ils favorisent le programme général du parti conservateur-progressiste. Ces sept députés venaient en effet de voter en faveur de sous-amendements que tous les progressistes-conservateurs avaient rejetés. Quand vint, quelques minutes plus tard, le moment de voter pour ou contre l'adresse même, la plupart des conservateurs votèrent d'ailleurs avec les libéraux, cinq députés de langue française (le Bloc populaire et 2 libéraux indépendants) ne votèrent ni pour ni contre, et les deux indépendants, MM. Roy et Dorion, votèrent contre avec les députés de la C.C.F. et du Crédit social.

Nous avons expliqué assez longuement ces votes et la teneur des sous-amendements Roy et Gauthier, aussi bien que l'amendement Graydon, parce que les orateurs des divers partis y reviendront sans doute souvent et que certains essaieront d'en fausser le sens. Ils constituent de plus des prises de position intéressantes qui éclaireront éventuellement les débats ultérieurs.

Le débat même

Des trente-sept députés qui ont participé la semaine dernière au débat sur l'adresse, neuf étaient de langue française et la plupart ne parlèrent qu'en français. Seuls deux membres du cabinet, les honorables Crerar et Gardiner, ont pris la parole, et tous deux parce que le gouvernement devait répondre aux allégués et accusations de ses adversaires, en particulier MM. M. J. Coldwell, chef de la C.C.F., et M. T. C. Douglas, chef provincial de la C.C.F. en Saskatchewan, qui réclame des élections dans sa province et veut que le gouvernement fédéral intervienne auprès de ce gouvernement libéral.

Les allocations familiales et le service sélectif ont fait le sujet de plusieurs discours, en particulier ceux du lieutenant d'aviation James Sinclair, député libéral de Vancouver-Nord, et de M. L.-P. Lizotte, député de Kamouraska. Le premier, qui faisait sa première apparition en Chambre depuis 3 ans a repoussé énergiquement les allégations de ceux qui prétendent que ces allocations seraient surtout à l'avantage des Canadiens français et il a ajouté que s'il y avait reproche à faire c'était plutôt aux familles de peu d'enfants ou sans enfant du reste du Canada. Il estime aussi que l'accroissement naturel de la population canadienne est bien préférable à l'immigration. Tout en se réservant le privilège de juger chaque mesure à son mérite, M. Lizotte trouve magnifique le programme législatif du gouvernement et il a exprimé le voeu que les allocations familiales soient distribuées proportionnellement au nombre d'enfants. Sur le même sujet M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis, a déclaré de son côté: "J'ai tout lieu de croire que le gouvernement ne fera pas découler d'une loi humanitaire et nécessaire la restriction de la natalité au pays." Dans une autre partie de son discours il a suggéré au gouvernement de verser des octrois aux villes pour leur permettre de commencer immédiatement la construction de maisons; M. Bourget voudrait aussi que la nouvelle commission de coopération industrielle assure le fonctionnement efficace des comités mixtes de patrons et d'ouvriers dans les usines de guerre.

Le sous-amendement de M. Roy, dont nous avons parlé assez longuement plus haut, a ranimé le débat, et l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, en réponse aux attaques de la C.C.F., a crû bon de justifier la politique agricole et commerciale du gouvernement, tout comme l'hon. T. A. Crerar dut le lendemain attaquer la politique militaire préconisée par le même groupe avant la guerre pour défendre celle du gouvernement. La soirée de jeudi fut encore plus orageuse: M. L.-P. Picard, député libéral orthodoxe de Bellechasse, attaqua violemment M. Wilfrid Lacroix, en lui reprochant en particulier de voter souvent contre le gouvernement tout en voulant rester dans le parti libéral si le vent est bon. M. Lacroix rétorqua que ce n'est pas lui qui change mais le gouvernement et que pour sa part il approuve le texte de l'amendement Graydon et le votera avec les conservateurs malgré son opposition à leur politique impérialiste "entièrement contraire, dit-il, aux intérêts canadiens." Comme M. Picard avait traité d'isolationnistes certains députés d'un coin de la Chambre, M. Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay se leva à son tour "parce que je crois, dit-il, que, une fois pour toutes, il faut que la Chambre sache où sont les isolationnistes et pourquoi il y a des isolationnistes dans la province de Québec," et il cite une dizaine d'extraits d'un journal libéral et de déclarations publiques de MM. Lapointe et King contre la participation aux guerres extérieures.

L'incident McNaughton

De retour au pays dernièrement, le général McNaughton qui d'après le gouvernement avait abandonné pour raison de santé la direction des troupes canadiennes d'outre-mer, a déclaré candidement aux journalistes qu'il se sentait très bien. L'opposition questionna M. King qui ne voulut rien préciser et eut dans la suite une longue entrevue avec le général. Un journal d'Ottawa intrigué ou mal renseigné annonça que le général allait devenir ministre de la reconstruction. M. King nia la nouvelle avec mauvaise humeur et finalement aux Communes vendredi dernier affirma que le général avait réellement été malade mais qu'il avait aussi divergé parfois d'opinion avec le gouvernement et qu'il n'était pas dans l'intérêt public d'expliquer ces divergences.

En marge du débat

Nous avons de plus appris au cours de la semaine dernière que le gouvernement songeait à l'abolition du rationnement de la viande, que le fractionnement de l'U.R.S.S. en seize républiques autonomes n'exigerait vraisemblablement pas de changement dans les "relations diplomatiques qui existent actuellement entre le Canada" et ce pays, que le gouvernement se proposait de déposer un nouveau code de travail cette semaine, et enfin que la conférence fédérale-provinciale aurait probablement lieu vers le temps de Pâques. Ce sera probablement vers le même temps que se tiendra à Londres la conférence impériale. Il ne faut pas trop croire que ces conférences auront lieu, car il est encore question, dans la coulisse, de la possibilité d'un appel au peuple. Le gouvernement se comporte, en effet, comme s'il préparait des élections.

Les crédits

Le ministère a déposé les crédits de guerre ($3,650,000,000) et les crédits ordinaires $702,369,000). Les crédits de guerre représentent une diminution de quelque $240,000,000 sur ceux de l'an dernier, alors que les crédits ordinaires marquent une augmentation de près de $55,000,000 sur les crédits correspondants de 1943-1944. Le gouvernement a annoncé, en outre, que l'aide aux Nations Unies serait un peu moindre que l'an passé, alors qu'elle s'est élevée à $1,000,000,000. Le ministre des Finances, M. J. L. Ilsley, a répété que notre effort de guerre n'est pas trop considérable.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Le Dominion et les Provinces

Il y aura donc bientôt une nouvelle conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des neuf provinces canadiennes. Cette fois on a réellement l'intention de **plancher du bois**; on veut s'attaquer à toutes les questions qui appellent des correctifs.

La tâche est d'importance, car il y a longtemps que les rouages de notre machine administrative sont faussés.

Tout le désordre n'est pas imputable à la malice des hommes ou à leur imprévoyance. Le temps, les époques, ont amené des modifications profondes dans la vie nationale canadienne. Sir Etienne-Pascal Taché, sir John A. Macdonald, Cartier, Mowat, n'avaient pas prévu la radio et les aéroplanes. Quand les Pères de la Confédération réglèrent les termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ils n'avaient nullement l'intention de léguer aux générations futures une charte éternelle. Après 80 ans, on peut retoucher une loi organique sans pour cela méconnaître la sagesse des fondateurs. Voilà, croyons-nous, l'esprit dans lequel il faudra aborder les débats prochains.

Et puis, il y aura à étudier les mesures de la reconstruction d'après-guerre. Ce Problème de l'après-guerre a tellement d'aspects que l'oeil se perd à les examiner.

Les hommes qui siégeront à la Conférence auront de lourdes responsabilités. Souhaitons qu'ils se grandissent à la hauteur de leurs travaux.

* * *

L'histoire des relations du pouvoir central avec les provinces, depuis 1864, est remplie d'enseignements. Si elle révèle beaucoup de bonne volonté chez les auteurs de la Confédération, elle révèle aussi l'extrême difficulté qu'il y avait à faire marcher de pair de vieilles provinces solidement établies avec de jeunes provinces créées tout d'une pièce à même des territoires encore en friche. Egalité de pouvoirs politiques, inégalité de moyens de développement, vous avez là la clé de beaucoup de mécomptes dans les rapports de l'Ouest et de l'Est du Canada.

Aux provinces occidentales on donna théoriquement l'autonomie, le rouage, des provinces aînées. Mais le subside fédéral qu'on leur servit annuellement fut loin de répondre aux nécessités qui s'affirment dès qu'une région passe de l'état de désert à l'état de civilisation. Notre Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, furent longtemps sans population; nous n'avions pas d'industries, évidemment; les ressources budgétaires étaient chétives; ce régime précaire dura plus de trente ans après que nous fûmes incorporés au Canada. Ce fut avec peine que nos législatures locales mirent debout le système scolaire, les universités, les essentielles fondations d'assistance, les routes, les services administratifs—tout ce qu'on appelle la structure régulière de régions organisées. Organisées en pauvres! Il faut avoir entendu, comme nous, nos hommes publics manitobains d'il y a cinquante ans passés pour savoir comme c'est embarrassant que de faire face à des charges augmentantes lorsqu'on n'a pas d'argent.

Cela fut corrigé, à diverses époques où Ottawa vit clair; mais, aussi, cela s'est compliqué de facteurs sans nombre. Nous eûmes des avalanches d'immigration, qui firent surgir à la fois tous les problèmes matériels, spirituels, sociaux. Dans l'ordre matériel, nous eûmes subitement presque toutes les obligations financières des vieilles provinces, sans en avoir les ressources. Car les impôts locaux et le subside fédéral n'ont jamais été en rapport avec les besoins. Les **services sociaux**, multipliés sans cesse, ont amené les choses au point aigu. C'est sans doute ce qui explique l'empressement avec lequel nos provinces de l'Ouest ont accueilli l'idée de la prochaine convocation dans la Capitale.

Nous nous occupons ici des desiderata de nos régions de la Prairie; mais nous nous imaginons bien que les populeuses provinces centrales et les provinces de l'Atlantique se présenteront à la Conférence avec, elles aussi, leurs **cahiers de doléances**.

Tant qu'il ne s'agira que de questions de finances à résoudre, on peut espérer que l'accord se fera—car, au fond, il est rare que les gens raisonnables se battent à coups de couteaux sur des états de crédits et de débits!

* * *

La discussion sera plus vive si les délégués se mettent sérieusement en frais d'examiner la question constitutionnelle. Pour établir une nouvelle démarcation de pouvoirs entre les provinces et l'autorité centrale, on se heurtera à toutes sortes d'obstacles. Les provinces ne se résigneront pas facilement à se départir de leur autonomie—à leurs nombreuses autonomies devrions-nous écrire. C'est la vieille querelle de tout gouvernement central traitant avec les assemblées législatives locales; ce fut, c'est, et ce sera toujours, le gros point de litige, au Canada, aux Etats-Unis, aux Indes, partout.

Pour tout ramasser en une phrase, l'objet de la Conférence sera de fortifier les lois organiques existantes et d'équilibrer les forces agissantes, sur toute l'étendue du Canada. Pour arriver à l'entier succès, il faudra un grand esprit de solidarité, une véritable union des volontés.

Cette union des volontés exigerait qu'on réglât une fois pour toutes le problème racial. Le peuple canadien est-il capable de cet effort d'équité?

Noël BERNIER.

La cause de l'agitation russe

Moscou poursuit sa campagne de dénigration contre Rome. Le 1er février, Izvestia, journal officiel du gouvernement russe, accusait le Vatican de fascisme. Le 8 février, soit donc une semaine à peine après l'incident d'Izvestia, lequel a eu un retentissement international, tous les journaux russes publiaient une dépêche de l'agence de nouvelles Tass dans laquelle on résumait une brochure publiée par un réfugié allemand aux Etats-Unis, Léopold Manaaberg sur "le rôle primordial joué par le Vatican dans la montée au pouvoir des Nazis et des fascistes."

Quoique les accusations russes soient dénuées de tout fondement, il ne faudrait pas sousestimer leur effet politique surtout sur les éléments anticatholiques. Les chefs communistes russes sont, en effet, passés maîtres en propagande et s'ils jugent opportun de lancer ainsi une attaque à fond contre le Vatican c'est qu'ils espèrent mettre de leur côté toutes les forces opposées au catholicisme.

Il y a quelque chose de profondément ridicule à entendre la Russie, le pays le plus antidémocratique qui soit — de 8 à 10 millions de prisonniers politiques sont encore dans des camps d'internement communistes — émettre des déclarations au nom des démocraties.

Aucune autre nation véritablement démocratique n'a accusé le Vatican de totalitarisme. Seuls les fascistes, les nazis, et les communistes ont porté une telle accusation: c'est que le Vatican les a tous condamnés.

Quand les Soviets déclarent que le Saint-Siège est l'ennemi de la démocratie, ils veulent évidemment dire qu'il est l'ennemi de leur genre de démocratie.

Le Vatican demeure le seul véritable rempart contre la barbarie communiste. Que les Alliés ne l'oublient pas.

Le français enseigné à Sarnia, Ont.

Un entrefilet du Droit, d'Ottawa, relatait la semaine dernière qu'une classe bilingue venait d'être ouverte dans la ville de Sarnia, Ont., pour la première fois dans l'histoire de cette petite ville industrielle. Les petits Canadiens de langue française pourront donc apprendre leur langue maternelle à l'école soutenue par l'Etat. Cette nouvelle réjouira tous ceux qui s'intéressent au respect du fait français au Canada.

Il convient d'adresser nos félicitations à nos compatriotes de l'Ontario pour leur ténacité et leur patriotisme.

Excellente suggestion de M. J. W. Noseworthy

Le député C.C.F. de York-sud, M. J. W. Noseworthy, a fait à ses collègues du fédéral une suggestion excellente qui mériterait plus qu'une simple approbation des délégués du peuple à Ottawa.

Parlant des relations entre les Canadiens français et Anglais du Dominion et de la nécessité de cultiver un patriotisme canadien, le député de York-Sud a déclaré: "Nous avons besoin d'une anthologie bilingue des poètes canadiens de langue française et de langue anglaise. Nous avons besoin d'une anthologie des prosateurs canadiens; nous avons besoin d'un recueil de chants canadiens; nous avons besoin de reproductions de tableaux exécutés par des artistes canadiens pour distribution outre-mer; nous avons besoin d'un ouvrage qui donnerait aux jeunes gens du Québec un aperçu des coutumes du Canada anglais; nous avons besoin d'un ouvrage semblable qui puisse donner aux étudiants Canadiens de langue anglaise une idée des coutumes canadiennes-françaises . . . Le gouvernement devrait songer à subventionner la distribution de ces ouvrages . . ."

En général la population de langue française possède une connaissance assez étendue de la littérature et des coutumes de ses compatriotes anglais. On ne saurait adresser le même hommage aux Canadiens anglais. Une infime minorité maîtrise assez bien la langue française pour pouvoir la parler couramment. Un rédacteur du Free Press le faisait remarquer récemment: l'enseignement du français dans les écoles anglaises est une faillite.

Tout mouvement qui peut contribuer à faire respecter le caractère bilingue de notre constitution doit être encouragé.

L. L.

La Révolution nationale

par Oliviera SALAZAR

C'est en 1928 qu'un modeste professeur portugais, cédant à de fortes pressions, abandonnait sa solitude laborieuse et acceptait de prendre en main la restauration de son pays. L'année 1943 marquait par conséquent le quinzième anniversaire de cet important événement.

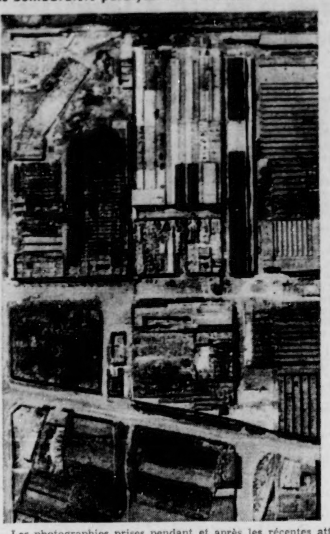
Quinze années, c'est peu dans la vie d'un peuple, mais, comme le faisait remarquer Salazar lui-même, ces années "peuvent alimenter tout un siècle et lui imposer leur marque par la vertu fécondante des principes et par la force créatrice des institutions". En fut-il ainsi des quinze premières années de la restauration portugaise, qu'on a appelée la révolution nationale?

Le président du Conseil de l'Etat portugais a voulu répondre à cette question par un mémorable discours qu'il prononçait le 27 avril 1943. Il nous y fait connaître les grandes lignes de la reconstruction entreprise et les résultats que cette oeuvre a donnés. L'Ecole Sociale Populaire vient de publier ce discours, dans la collection de l'Oeuvre des Tracts, en une brochure de 16 pages, illustrée d'une belle photographie de Salazar. Cette élégante plaquette se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4239, rue de Bordeaux, Montréal.

LES FEMMES FRANÇAISES SONT CONSCRITES

ALGER—La conscription des femmes françaises est entrée en vigueur la semaine dernière et une commission militaire a commencé à procéder à l'examen des candidates. On se propose pour le moment de lever 6,000 femmes —célibataires, divorcées ou veuves sans enfants — pour servir d'auxiliaires pour l'armée, la marine et l'aviation.

Les bombardiers paralysent les industries milanaises



Les photographies prises pendant et après les récentes attaques du Corps d'aviation royal sur Milan, montrent combien les industries de guerre de la ville italienne ont été gravement atteintes. Cette photographie aérienne de la fabrique de moteurs Alfa Romeo, prise pendant une reconnaissance de jour, révèle des dégâts considérables dans toutes les parties de l'usine.

Billet du mercredi

JEAN GIRAUDOUX

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Jean Giraudoux vient de mourir à Paris. Annoncée brièvement par Radio-Vichy et transmise par les agences d'information, la nouvelle prit le monde littéraire par surprise. Personne ne savait l'écrivain malade, mais l'on sait si peu de choses de France. Agé de 62 ans seulement, Giraudoux semblait destiné à une longue, paisible et philosophique vieillesse, agrémentée de stoïcisme élégant. Son oeuvre gardait un caractère de jeunesse qui trompait sur l'âge de l'auteur. Pour la majorité des lecteurs plus ou moins avertis, qui le subissaient autant qu'ils s'en disaient charmés, il appartenait encore à cette génération des moins de quarante ans qui intriguait si fort la critique, vers 1920. Même dans ses dernières oeuvres, Giraudoux reste jeune, et si l'annonce de sa mort étonne, le fait qu'il dépassait la soixantaine surprend également. Un de ses ouvrages, **Choix des élues**, qu'on appelle son meilleur roman, apparut l'automne dernier aux rayons des librairies, réimprimé par une maison canadienne d'édition (1). Plusieurs y découvrirent l'écrivain fantaisiste, plus essayiste que romancier, dilettante et sceptique, amateur d'images extravagantes, égotiste et irrévérencieux, non dénué de science ni d'humour, qui ne prend rien au sérieux, sinon peut-être lui-même et sa manière, et qui écrit comme peignent les impressionnistes, par touches juxtaposées qui s'étonneraient parfois de se trouver voisines, si elles pouvaient s'étonner.

★

On connaît le mot de Giraudoux: "Je n'apprécie à aucun degré la littérature réaliste." Autant dire qu'il ne goûte la vie, ni la vérité. Comme Paul Morand, celui-ci étant d'ailleurs disciple de celui-là, Giraudoux amuse et s'amuse, et s'amuse même de s'amuser. Quelqu'un le compara jadis à Jules Renard, et Frédéric Lefebvre lui demanda au cours d'un entretien s'il aimait Renard? Il répondit: "Je l'aime comme un alphabet, mais il n'a rien de commun avec moi; je ne l'ai lu que depuis qu'on a dit que je lui devais beaucoup." Choisie entre tant d'autres, dans ses conversations ou ses livres, cette phrase peint l'écrivain. Une seule idée, peu profonde: "il n'a rien de commun avec moi." Le reste est fumisterie. "Je l'aime comme un alphabet": image inattendue, rapport nouveau entre les choses. "Je ne l'ai lu que depuis qu'on a dit que je lui devais beaucoup": humour, propos qui déconcerne, besoin d'épater, de ne ressembler à personne. Dans ce besoin, cette fringale, cette hantise de ne ressembler à personne se trouve Giraudoux, tout Giraudoux. Sans doute le réalisme littéraire conduit à des abus, et Giraudoux a le droit de se méfier. Sans doute Giraudoux se préoccupe avec raison d'originalité, mais le souci même qu'il en a l'amène à l'exagération, à l'outré, à l'artificiel. Ce qui ne veut pas dire que l'écrivain compte pour zéro dans la galerie des contemporains. Si son charme et sa subtilité s'avèrent souvent authentiques, l'effort auquel il se livre pour éblouir gâte la joie du lecteur qui, comme le notait un critique, se sent bercé entre l'agacement et l'enchantement.

★

Giraudoux naît dans le Limousin à Bellac, en 1882. Fils d'un fonctionnaire de province, il fait de solides études, se classe partout premier. Il ne manque pas plus tard, à l'occasion, de s'en glorifier. Il voyage longuement, en Europe et en Amérique, ce qui explique la note d'exotisme qu'on trouve dans son oeuvre. A rappeler ici le jugement d'Emile Bouvier: " . . . le **Prikaz** d'André Salmon, les romans et poèmes de Valéry Larbaud, les poèmes et nouvelles de Paul Morand, les récits de Jean-Richard Bloch, ceux même de Giraudoux, attestent un immense désir de secouer les habitudes nationales, de goûter à des sources nouvelles." Et l'on se demande, naturellement, jusqu'à quel point cet écrivain français, comme tant d'autres de son temps, représente l'esprit français? La question peut paraître grave, mais elle se doit poser. Giraudoux, c'est peut-être un certain esprit parisien, ou l'esprit français de la dernière heure, mais qui ne s'apparente que de loin à celui de Molière et de La Fontaine ou, si l'on veut, d'Alphonse Daudet, de Barrès ou de Maurras. Quelques critiques de France, entre autres Lucien Dubech et Marcel Azaïs, se montrèrent fort sévères pour Giraudoux. Les précieux du dix-septième siècle, écrit Dubech, "raffinaient sur les sentiments, ce qui était une supériorité sur M. Giraudoux qui ne raffine que sur les mots et les images." Et il ajoutait: "La première qualité d'un classique et même d'un écrivain tout court est de voir le réel, idées, sentiments ou monde extérieur. M. Giraudoux a fait le contraire." Giraudoux se livre d'ailleurs lui-même, en quelques mots: " . . . je ne considère tout ce que j'ai fait que comme une espèce de divagation poétique." Il est surtout poète, et sa poésie relève d'une extrême fantaisie, où le culte des mots remplace trop souvent celui des idées. Il ne faut pas le croire plus sérieux qu'il ne se croyait lui-même.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Variétés, Montréal.

Découvertes dans le domaine de la radio

WASHINGTON — La commission des communications fédérales des Etats-Unis a signalé, dans son rapport annuel, que des "découvertes révolutionnaires" s'étaient produites, par suite des expériences de guerre, dans divers domaines de la radio.

La Commission a dit, toutefois, que les conclusions de son rapport ne peuvent être révélées au public en ce moment, à cause de l'état de guerre.

En marge d'un article de la Free Press

par Joseph VALOIS

Un rédacteur de la **Winnipeg Free Press** faisait récemment un raisonnement très sensé au sujet de l'unité canadienne. A son avis, le principal obstacle à l'unité canadienne est le fait incontestable que les Anglais ne connaissent pas le français. Pour effectuer un rapprochement, concluait-il, les Canadiens anglais doivent se mettre sérieusement à l'étude de la langue que parle un tiers de la population. "Les Canadiens français en général, ajoutait-il, possèdent beaucoup mieux notre langue que nous, la leur. Si nos ministres de l'Education établissaient des cours scolaires qui permettraient à tous les étudiants des écoles supérieures de converser facilement dans la langue du tiers de la population canadienne, ils feraient beaucoup pour affermir les assises futures du Canada. Car ils prépareraient l'heure où les Canadiens seraient partout chez eux dans tout le pays."

Cette suggestion n'est pas neuve. D'autres rédacteurs de journaux anglais, des personnalités en vue de l'élite anglaise ont déjà fait valoir cet argument. Mais la masse n'a pas semblé réagir et les ministères de l'Education dans les provinces mixtes n'ont rien fait de tangible pour favoriser ce perfectionnement linguistique chez les étudiants de la langue anglaise. Au lieu d'encourager l'étude du français, certains ministères ont tout fait pour décourager l'enseignement du français; ils ont même édicté des lois qui rendaient illégal cet enseignement. Nous en savons quelque chose en Saskatchewan.

Cette attitude est absolument contraire à l'esprit de la Constitution. Elle retarde d'autant l'heure d'une union plus intime entre les deux principaux groupes ethniques du pays. Les Anglais, qui ont étudié la situation sans parti pris, ne peuvent s'empêcher de conclure à la nécessité pour les Canadiens anglais d'apprendre le français. La **Gazette** de Montréal, édition du 29 avril 1927, disait à ce propos: "Le Canada est un pays bilingue. Le premier idiome de la civilisation en ce pays a été la langue française; la Constitution a reconnu ses droits et ce doit être l'un des objets de l'Education dans les diverses provinces de l'enseigner convenablement."

Or, le français ne s'enseigne pas d'une façon convenable dans les écoles supérieures de l'Ouest. Conséquemment les élèves qui sortent des High Schools et des Collegiates ne savent pas, ou à peu près pas, le français. S'ils ont étudié cette langue, ce n'est que d'une manière très superficielle. Bien souvent les professeurs eux-mêmes ne la savent pas suffisamment, étant la plupart du temps des personnes de langue anglaise, absolument étrangères au génie de la langue française.

Les ministères de l'Education devraient nommer comme professeurs des personnes qui possèdent à fond la culture française, s'ils veulent que les étudiants possèdent une connaissance plus étendue de l'histoire, de la langue et du génie français. Il est évident que les ministères ne se préoccupent guère d'améliorer cet enseignement. Ils ferment ainsi à la jeunesse anglaise de larges horizons littéraires et intellectuels et l'empêchent de prendre contact avec l'esprit français "qui a fait de la France le foyer de la culture en Europe"...

Avant la guerre, les Anglais d'Angleterre et bien d'autres Européens envoyaient leurs enfants étudier en France. Au Canada, les Anglo-Canadiens ont les mêmes avantages et n'en profitent pas. Ce qui fait l'étonnement des Européens qui viennent au Canada, disait le **Star** de Montréal, dans son édition du 30 juin 1937. Il recommandait éloquemment à la jeunesse anglaise d'étudier le français. "C'est une belle langue, claire, incisive, dont se servent depuis des siècles les hommes les plus célèbres du monde," écrivait-il. Il terminait en disant que la connaissance du français était nécessaire aux Anglais pour comprendre leurs concitoyens de langue française. Les résultats qu'elle (la culture française) donnera dépendront pour beaucoup des efforts que feront les Canadiens anglais pour comprendre la mentalité française... C'est ainsi qu'une parfaite compréhension mutuelle peut permettre la naissance d'une culture canadienne authentique, propre à faire envie au monde entier."

Dans son livre intitulé "The Pageant of Canadian History", Mme Anne Merriman Peck fait la réflexion suivante au sujet du bilinguisme au Canada: "Cela aiderait beaucoup à l'entente mutuelle si tous les Canadiens anglais prenaient la peine d'acquérir une connaissance courante de la langue de leurs concitoyens."

Nous sommes heureux de constater que des Anglais éminents au Canada comprennent l'importance du français. Leurs témoignages publics devraient convaincre tôt ou tard nos ministères d'Education et modifier leur attitude.

Tribune libre

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Quelques réflexions au sujet de l'article de M. Noël Bernier:

La thèse de Lord Halifax

Il est bien regrettable que M. Bernier n'ait pas commenté le discours de Lord Halifax en se plaçant au point de vue canadien. Un journaliste est censé donner des directives et des renseignements à ses lecteurs. M. Bernier sait fort bien que les empires se forment, s'enrichissent, se rendent puissants par la conquête et l'exploitation de pays plus petits, moins bien organisés, par l'exploitation des ressources humaines et naturelles de ces pays conquis, pour l'enrichissement et le développement de la puissance du pays conquérant. L'Angleterre, à son origine, ne fut qu'une petite nation insulaire, à l'ouest de l'Europe et, grâce à sa diplomatie secrète, à ses traités secrets, elle réussit, de 1785 à 1914, à se rendre l'Empire le plus riche, le plus puissant du monde, dominant le quart de la surface du globe et possédant également le quart de ses ressources naturelles, exposant au danger les ressources en hommes de ses colonies pour arriver à ses fins.

Maintenant que leur fardeau s'alourdit, les chefs de l'Empire cherchent à intensifier leur exploitation des ressources humaines de ces colonies; c'est pourquoi, en secret, ils devisent un moyen qui leur permettra de se jouer des coloniaux. Smuts, de l'Afrique du Sud, est le porte-parole choisi pour révéler le projet au public; puis, Lord Halifax est envoyé au Canada. Il ne tient aucunement compte du fait qu'il existe ici un gouvernement d'état souverain tout comme en Angleterre et il dit carrément au peuple canadien que les liens doivent être resserrés, que le Canada doit faire des sacrifices encore plus grands pour le bénéfice de ses maîtres. La façon de faire de Lord Halifax fut une insulte au peuple canadien et, en particulier, à son Premier Ministre et son Cabinet.

Il faut se souvenir que des vies canadiennes furent sacrifiées dans chacune des guerres de l'Angleterre depuis 1763, aux frais des contribuables canadiens. Du point de vue impérial, c'est à cela précisément que servent les colonies. Dans la présente révolution mondiale, le Canada envoya une armée en Europe sous le commandement d'officiers canadiens. Notre commandant en chef a été rappelé au pays, nos unités ont été dispersées et réparties parmi des troupes britanniques et elles combattent comme unités de cette armée.

Quand donc nos concitoyens canadiens se rendront-ils compte qu'ils doivent avoir d'autres ambitions pour leurs fils et leurs filles que celle de les jeter comme victimes dans l'enfer des batailles, dans n'importe quelle partie du monde, pour l'Angleterre, pour gagner des guerres dont ils ne sont nullement la cause et au sujet desquelles ils ne savent rien? Notre Premier Ministre, avec raison, remit Lord Halifax à sa place et lui rappela que les Canadiens ne sont pas des esclaves de l'Angleterre. Sir R. Cartwright avait dit un jour: "Tous les Canadiens ont contracté, à l'égard de l'Angleterre, une immense dette de pardon chrétien pour les injustices qu'elle leur fit subir quand ils étaient faibles et incapables de lui résister." C'est bien là aussi mon opinion et je regrette que mon bon ami, M. Noël Bernier, n'ait pas exposé ces faits plus clairement. Cependant, qu'ils nous plaisent ou non, nous devons les envisager froidement si nous voulons sauver le Canada pour les Canadiens.

Veuillez me croire, Monsieur le directeur,

Votre bien dévoué,
N. T. CAREY.

La Hollande serait noyée

STOCKHOLM — Les autorités allemandes d'occupation en Hollande, ont décidé de noyer les provinces côtières néerlandaises au cas d'une invasion alliée. Cette nouvelle est donnée par le journal néerlandais **Haagsche Post**.

De grandes parties des provinces de Friesland, de Zeeland, de la Hollande du nord et du sud seront noyées. Le journal ajoute qu'il n'y a nul doute que les Allemands se défendront par tous les moyens possibles.

Carême de guerre

La conflagration générale actuelle menace de réduire en cendres tous les trésors du passé, et notre civilisation moderne disparaît, enfouie sous un immense amas de ruines. Elle, si jalouse pourtant de ses libertés, la voilà en train de brûler ses valeurs et ses titres de gloire, comme si elle commençait à mettre en doute leur authenticité réelle.

Gloire éphémère, s'il en fut jamais! Preuve que le fondement sur lequel elle s'élevait était instable puisqu'elle s'écroule en si peu de temps. Les oeuvres de Dieu ont coutume d'être plus fermes. Le Psalmiste n'avait donc pas tort: "Si Dieu ne bâtit l'édifice, en vain travaillent ceux qui le construisent." (Ps. 126, 1) Preuve que l'homme a été inspiré par un mauvais génie, puisqu'il détruit ses propres oeuvres.

Quelle humiliation quand même! Mais aussi, quelle leçon de choses en ce Mercredi des Cendres! Des nations s'élèvent contre Dieu et méprisent ses lois saintes: de leurs oeuvres, il ne restera bientôt qu'un peu de cendres! Des fronts s'abaissent pour recevoir les cendres de la pénitence: la fumée de leur sacrifice s'élève vers Dieu comme un encens d'agréable odeur! Pourquoi l'humanité entière n'imiterait-elle pas en ce jour l'exemple de l'humble pénitent? Jésus, sensible à ses malheurs, peut encore l'absoudre de ses péchés. Il peut lui infuser un nouvel esprit. Son regard attristé l'enveloppe comme autrefois la multitude: "J'ai pitié de cette foule!" Que notre siècle courbe le front sous la main qui frappe, qu'il reconnaisse son péché, et de ses cendres il se relèvera purifié de ses souillures.

Souffrante, oui, elle souffre beaucoup l'humanité d'aujourd'hui. Pénitente, l'est-elle? C'est à cette condition pourtant que Dieu lui offre la paix. Qu'elle accepte ses souffrances en esprit de pénitence et un sang généreux circulera de nouveau dans ses veines, une énergie inconnue décuplera ses forces, une lumière étincelante éclairera ses voies. La croix du Christ: sa grâce! sa loi! Que l'humanité arbore l'étendard du Christ et elle vivra de sa grâce; qu'elle se mette à son école et ses pas se détourneront des sentiers de l'erreur.

Il en aura coûté bien des pleurs, des peines, du sang. Quand le Christ entreprit de régénérer le monde, il se fit pénitent et s'offrit en victime à son Père. La génération chrétienne des nations réclame aussi ses victimes, et c'est parmi les innocents que Dieu les prend. Non plus la douleur seule, mais la douleur unie à la réparation, tel est le "sacrifice d'un coeur contrit" que Dieu ne rejette jamais.

Le monde n'a jamais été témoin d'autant de souffrances et de privations: souffrances physiques, souffrances morales. Partout les clameurs d'une humanité en détresse; partout les gémissements d'un monde agonisant. Et cependant, notre siècle a mauvaise réputation. On l'accuse d'être sensuel, jouisseur. N'allons pas impunément jeter le blâme sur le voisin, mais sachons reconnaître notre part de responsabilité. Changeons de conduite, adoptons des moeurs plus sévères, modelons nos vies sur celle du Sauveur, soyons pénitents! Dès lors nos douleurs, nos travaux, nos privations, devenus autant d'expiations nous mériteront de satisfaire pour nos fautes personnelles et pour celles des nations.

"Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il vive!" Il ne désire pas non plus l'anéantissement des peuples, mais plutôt leur bonheur et leur prospérité.

Les clameurs de la guerre se mêleront encore cette année aux supplications plaintives de la liturgie quadragésimale. Que ces accents trouvent un écho dans nos âmes, et nos oeuvres ne resteront pas oeuvres mortes. Déjà les corps sont rationnés; à chacun de rationner son esprit, son coeur. Cela seul peut nous assurer une paix durable. "A moins que vous ne fassiez pénitence, vous périrez tous!" Ces paroles du divin Maître s'adressent aux nations comme aux individus.

Faisons nôtre cette prière de l'Eglise: "Seigneur, qui désirez non la mort des pécheurs, mais leur pénitence, regardez avec bonté la faiblesse de la nature humaine, et, dans votre miséricorde, daignez bénir cette cendre que nous nous proposons de répandre sur notre tête afin de nous humilier et de mériter le pardon; et puisque nous confessons que nous ne sommes que cendre, et que nous reconnaissons que, à cause des démérites de notre malice, nous devons tomber en poussière, faites, dans votre miséricorde, que nous obtenions le pardon de nos péchés et la récompense promise aux pénitents." (Mercredi des Cendres)

L. J., Lebret, Sask.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

La semaine dernière a eu lieu la journée sacerdotale mensuelle. Le conférencier fut le R. P. E. Bouvier, S.J., de l'Université de Montréal, qui traita du rôle social du prêtre, de la nécessité pour le prêtre de se renseigner sur les multiples aspects de la question sociale. Il a parlé des origines des grandes encycliques sur les questions ouvrières et montré comment l'Eglise s'était préoccupée de ces problèmes depuis près de 75 ans et surtout depuis Léon XIII.

Nouveau vicaire-forain

M. l'abbé Armand Moreau, curé de Pinewood, Ont., a été fait vicaire-forain du vicariat de cette partie ontarienne du diocèse. Il remplace le R. P. Paquette, O.M.I., autrefois curé de Fort Frances, et qui a maintenant charge de la paroisse de Ste-Rose du Lac.

Croix-Rouge

S. Exc. Mgr l'archevêque coadjuteur a vivement encouragé ses prêtres à aider à la campagne qui sera lancée par la Croix-Rouge d'ici quelques semaines.

On recommande d'offrir au Cercle Musical Lavallée les instruments usagés dont on pourrait disposer. Ces instruments pourront être utilisés en faveur de jeunes étudiants nécessiteux. On pourra les remettre au Secrétariat paroissial.

Retraites fermées

Du 21 a.m. au 24 vers 10 h. 30 a.m. — Hommes et jeunes gens. S. Exc. Mgr Cabana.

Du 24 au 28 février—Jeunes filles dont la plupart sont universitaires ou normaliennes. L. Blais, prêtre.

Du 28 au 3 mars—Jeunes filles dont la plupart seront recrutées par la J.A.C.F. de St-Jean-Baptiste. L. Blais, prêtre.

Notez bien

1.—Que la retraite du 21 février commence le lundi a.m. vers 10 h. 30 et se termine le jeudi 24, au matin.

2.—Les autres retraites commencent à 7 h. 30 du soir.

Le rapport des conférences prononcées par le R. P. Emile Bouvier, S.J., à l'occasion du cours de Sociologie qui se tint à l'Institut Collégial St-Joseph la semaine dernière, sera publié en détail dans le numéro de "La Liberté et le Patriote" du 25 février.

CONFERENCES DU R. P. E. BOUVIER, S.J.

Les Dames de l'Autel de la paroisse St-Eugène donneront un thé au presbytère St-Eugène, 1007 chemin Ste-Marie, le dimanche 27 février de 3 heures à 6 heures. Tous les profits seront versés à la paroisse.

Profession religieuse

Le mardi 15 février, S. Exc. Mgr Georges Cabana présidait, chez les Soeurs Grises de la Maison Provinciale, la cérémonie de profession religieuse de Sr Thérèse Lafrenière, de Gravelbourg, Sask., et de Sr Eva Lane, d'Abbéville, Man. Mgr l'archevêque-coadjuteur était assisté à l'autel de M. l'abbé L.-A. Fortin, aumônier, et du R. P. Panek, O.M.I.

Le R. P. Martial Caron, S.J., du Collège de St-Boniface, donna le sermon. Rappelant l'exemple de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui aima à se comparer à une rose, le prédicateur fit voir que toute âme consacrée à Dieu, peut accepter le symbolisme de la "petite rose blanche" dans son immolation au bon Sauveur. Mais comme la jeune Carmélite de Lisieux, il faut savoir accepter et porter la croix de la vie, en l'entourant de roses, par la fidélité généreuse dans la pratique des vertus chrétiennes que les voeux de religion aident à acquérir plus parfaitement. C'est précisément parce qu'ils sont excellents en eux-mêmes, tous ces biens dont on se détache, pour l'amour de Jésus, en acceptant la croix de la pauvreté, la croix de la chasteté, la croix de l'obéissance et la croix de la vie commune, que le sacrifice qui en est fait devient très agréable au bon Dieu et tout à fait méritoire pour les âmes qui l'accomplissent.

Assistaient au choeur: Mgr J.-A. Thériault, P.D., MM. les abbés Henri Bernard, Poulain, J.-C. Massicotte et L. Primeau, et les RR. PP. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats, A. Veilleux, O.M.I., supérieur du Juniorat, C. Kerbrat, O.M.I., Pierre, F.M., Cap., du Sacré-Coeur des Belges, et Ephrem, de la Trappe de St-Norbert.

Le même jour, à la maison-mère de Montréal, quatre manitobaines prononçaient leurs voeux de professes perpétuelles comme Soeurs Grises: Sr Annette Sicotte, de St-Pierre, Sr Rosie Cherlet, de Swan Lake, Sr Georgine Champagne, de Ste-Anne, et Sr Jeanne Valois, de St-Pierre.

(Communiqué)

ELECTIONS AU ROBIN ROOD ARCHERY CLUB

A une réunion qui s'est tenue récemment, le club Robin Hood Archery Club a élu ses officiers pour l'année. Ce sont:

Président honoraire: M. P. Brabandt.

Président: M. A. Vandaele.

Vice-président: M. J. Vannonacker

Secrétaire-trésorier: M. Jos. Wynant.

Les membres qui font partie de l'exécutif sont les suivants:

MM. L. Saurette, A. Vanelslander et George Desmet.

Les comités suivants ont également été formés:

Comité d'utilité: MM. Théo. Gelaude, A. Vandaele et P. Brabandt.

Comité d'amusement: MM. Jos. Wynant, L. Saurette et J. Granby.

Comité de publicité et de sports: MM. A. Vandaele, R. Pelletier et F. Feigel.

Immédiatement après l'élection, le secrétaire-trésorier fit la lecture des rapports financiers du club et demanda à tous les membres de coopérer afin d'assurer le succès de cette organisation.




PROMOTION



Mlle Ida Phaneuf, de St-Boniface, vient d'être promue au poste d'agent des voyageurs des lignes aériennes Trans-Canada, à Montréal.

Dons faits au Musée

Le R. P. de l'Etoile, C.SS.R., curé de Ste-Anne des Chênes, vient d'offrir plusieurs pièces de monnaie pour le Musée. M. J.-H. Daignault nous a donné quelques volumes précieux. M. l'abbé Paillé a arrangé le vieil harmonium dont se servait Mgr Provencher, et... lui à rendu la vie! Il pourra désormais jouer, car il a maintenant notes, soufflet et pédalier. Pour parvenir à ce beau résultat, M. Paillé a consacré de longues heures de travail. Ce premier instrument de musique de l'Ouest canadien est au Musée.

Nos sincères remerciements à tous nos généreux bienfaiteurs.

Activités de la Société d'Enseignement Postscolaire

Nos cours de sociologie ont remporté un tel succès que le résultat a dépassé nos prévisions les plus optimistes. Nous voulions offrir à notre population l'occasion de bénéficier pendant trois ou quatre semaines de l'année, des leçons sur les sujets les plus variés, et pour cela, de faire venir de l'extérieur des autorités compétentes. Le succès de notre entreprise nous prouve que cette dernière est excellente et qu'elle répond au besoin de notre population. On songe à avoir une semaine de ce genre au printemps.

Amicale photographique

Le lundi soir 14 février a eu lieu la réunion mensuelle des membres de l'Amicale. Des rapports intéressants y furent faits. M. le docteur Guyot a montré son film sur la Gaspésie, oeuvre de beauté et de bon goût.

Bibliothèque

Le R. P. Hardy, S.J., annonce que plusieurs centaines de nouveaux volumes sont arrivés. Les amateurs en seront avantagés s'ils veulent visiter le local.

Tissage

Le samedi 12 février a eu lieu la clôture des cours de tissage donnés à St-Laurent depuis janvier. M. l'abbé A. D'Eschambault et M. René Dussault ont assisté à la séance de clôture et ont porté la parole en présence d'un auditoire intéressé. 12 jeunes filles et dames ont pris part à ces leçons sur le tissage, et y ont trouvé profit et intérêt.

Le cours de tissage à St-Malo commencera dans la semaine du 20 février. Aux dernières nouvelles, il y avait plus de 30 inscriptions.

Soirées hebdomadaires à la Chapelle Ste-Marie

Nous invitons tous les amateurs du bon cinéma à se donner rendez-vous à la chapelle Ste-Marie, dimanche prochain, le 20 février, pour assister à une représentation cinématographique à 8 h. 30 précises. Cette représentation remplacera la partie de cartes du vendredi et sera donnée au profit de la chapelle. La contribution sera volontaire.

• • •

L'excellent travail fait par les organisatrices de la partie de cartes de la semaine dernière leur a valu le succès. Les joueurs étaient nombreux et un bel esprit régnait dans la salle. A l'issue de la soirée, un goûter fut servi.

Les prix, qui avaient été offerts par Mmes Croteau, O. Morier et par les organisatrices, ont été gagnés par Mmes Raimbault, Côté, Draho, Chénier, E. Rodrigue, Beattie, Lindsay, Fluet, Croteau, Rougeau, Collin, Mlles Lambert, D. Robitaille et T. Robitaille. Prix de présence, Mlle Gelley; pool: Mme Parenteau.

La soirée était sous la direction de M. l'abbé Robert et se termina par le chant de l'hymne national "O Canada".

• • •

Il y aura grand'messe samedi prochain, le 19 février, à l'heure habituelle, 8 h. 15.

La secrétaire du comité.

POUR LES MARINS DU H.M.C.S. ST. BONIFACE

Dans une lettre qu'il a adressée à Son Honneur le maire MacLean, le lieutenant-commandant J. J. Hodgkinson, du "H.M.C.S. St-Boniface", remerciait au nom de son équipage la ville de St-Boniface et l'oeuvre auxiliaire du "H.M.C.S. St-Boniface" pour les nécessaires de marin (ditty bags) qui leur avaient été expédiés à Noël. Il ajoutait que son vaisseau avait couvert un territoire assez étendu depuis septembre dernier et qu'il espérait avoir l'occasion d'engager le combat avec l'ennemi.

Comité des oeuvres paroissiales

Le district no 13 qui n'a pas été annoncé la semaine dernière a rapporté $122.60 avec la cotisation et la partie de cartes.

Mme E. Soulodre et ses aides: Mmes L. Gauthier, A. Rheault, E. Soulodre en furent les organisatrices dévouées. Pour mettre un peu de variété dans les parties de cartes, Mme E. Soulodre, organisa un petit programme récréatif qui fut intéressant. Ses fils, et son neveu, nous ont fait entendre quelques morceaux de guitare, violon, et piano qui furent appréciés de tous; aux musiciens et organisatrices, nos remerciements pour l'agréable soirée qu'ils nous ont fait passer. Les gagnants pour chaque cinq mains furent: Mme W. Cadoreth, A. Hince, N. Rousseau, Mlle I. Choquette. 1er prix du grand total: Mme E. Painchaud; 2e prix Mlle C. Courteau; "pool" Mme A. Vermette. Prix d'entrée, Mme D. Collin.

A notre assemblée du 8 février, Mmes C. Prud'homme, L. Aubin, G. Bibeau furent nommées pour organiser un programme récréatif à chacune de nos parties de cartes. Nous sommes certaines que ces dames sauront rendre nos soirées intéressantes. A cette assemblée les cartes pour le service bénévole furent distribuées par M. le curé, à chaque chef de district. Ces dames se présenteront à vos demeures avec le questionnaire afin de se rendre compte des besoins de chaque famille. Personne n'est tenu d'y répondre, mais on espère obtenir la coopération de tous afin de rendre le travail plus facile aux dames en charge de ce questionnaire.

Les cotisations fournies par le district no 4 seront publiées la semaine prochaine. Mme J. R. Stinson en fut l'organisatrice. Le 23 février (mercredi des cendres) le district no 8, comprenant la rue St-Jean-Baptiste, de la Morénie, de la rue Hamel à la rue Cathédrale, et la rue Hamel et la rue Cathédrale entre la rue St-Jean-Baptiste et de la Morénie, aura une partie de cartes avec programme récréatif, organisée par les dames déja mentionnées, à la salle du Cercle Ouvrier à 8 heures et demie. L'entrée est de 25 sous pour les non-résidents. Que chacun se donne rendez-vous à la partie de cartes après l'office à l'église.

Mme J. A. LANE.

Causerie du R. P. A. Champagne sur la paroisse de N.-D. de Lourdes

Le dimanche soir 13 février le R.P. A. Champagne, C.R.I.C., curé de Notre-Dame de Lourdes, a donné une causerie sous les auspices de la Société Historique de St-Boniface sur "les origines de Lourdes" et sur "Dom Benoit".

En parlant de Lourdes le conférencier nous montre d'abord les colons arrivant par groupes sous la conduite des Pères fondateurs: le premier, avec Dom Benoit en 1891; un autre avec le R.P. Straub également en 1891; puis quelques groupes sous la direction d'autres Pères en 1892, 1893 ainsi jusqu'en 1895. En 1900 il y avait 156 foyers à Lourdes et 708 habitants qui possédaient 29,760 acres de terre.

Le Père Champagne parle ensuite de la construction des premières routes. Le bureau de poste fut longtemps chez les Pères; le courrier fut d'abord distribué sur le perron de l'église.

Vie religieuse

Le conférencier parle ensuite de la vie religieuse. Il décrit comment elle s'organisa à Lourdes sous l'action de Dom Benoit; comment l'office divin s'y chanta en entier et comment certaines traditions — qui durent encore — se formèrent. Il décrit les épreuves par lesquelles passèrent les Pères et les colons, ainsi que les joies que la Providence ménagea à ces héroïques fondateurs. Il parle de la vie sociale, des rivalités qui existèrent au début entre divers groupes formés de races diverses, enfin de l'unité qui se créa peu à peu.

Dans la seconde partie de sa causerie, le R.P. Champagne parla de Dom Benoit. Il le décrivit au physique puis au moral, montrant son extraordinaire force de volonté et son admirable zèle.

Dom Benoit était né aux Nans (Jura) le 14 janvier 1850. Il fut ordonné prêtre à Rome en 1874. Il entra chez les Chanoines Réguliers en 1887 et vint au Canada une première fois en 1890 et définitivement en 1891.

Afin de donner une idée de la puissance physique et morale de cet éminent religieux, le conférencier nous décrivit une journée ordinaire de Dom Benoit. Il le montre divisant son temps avec une précision et un ordre admirable entre la prière et le travail intellectuel, l'administration de sa paroisse et de sa communauté, le travail physique et intellectuel. Il dévoile la vie mortifiée de cet homme. Il parle plus longuement de l'effort littéraire de Dom Benoit; c'est là toute une révélation pour les auditeurs, car l'oeuvre écrite de Dom Benoit fut très considérable, beaucoup plus qu'on ne le soupçonne généralement.

Le Père Champagne montre ensuite Dom Benoit luttant pour la justice dans la question des écoles, créant ainsi des ennemis mais aussi de bonnes et fidèles amitiés. Il fait voir les défauts de cette force extraordinaire et fait un éloge ému de ce héros auquel nous devons tant. Pour terminer, le conférencier décrit les derniers moments de Dom Benoit.

Les assistants ont bien joui de cette belle et instructive causerie. M. l'abbé d'Eschambault, président de la société, a remercié le Père Champagne et a dit tout le plaisir que les auditeurs avaient ressenti à suivre le conférencier dans son exposé si clair et si précis.

Communiqué.

Décès

Mme MARIE LAPOINTE

Le dimanche 13 février, Mme Marie Lapointe, de 106, rue Taché, est décédée à sa résidence, à l'âge de 85 ans.

Originaire de Ocomomowa, Wisconsin, la défunte résidait au Norwood depuis les 53 dernières années.

Lui survivent, un fils, Georges, de Norwood, et 2 filles: Mmes P.-E. De Gagné, de Montréal, et J. Walker, de Norwood. Son époux, M. Georges Lapointe, l'avait précédée dans la tombe il y a une vingtaine d'années.

Le service a été chanté en l'église de Holy Cross, le mercredi 16 février à 9 heures.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la cathédrale.

• • •

M. JEROME VAN BLEU

M. Jérôme Van Bleu est décédé le jeudi 10 février à sa résidence, à l'âge de 58 ans, après quelques semaines de maladie.

Originaire de Ypres, Belgique, le défunt vint résider au Manitoba il y a 32 ans, s'établissant d'abord à Ste-Rose du Lac, puis à St-Boniface où il demeurait depuis 31 ans. Il remplissait les fonctions de jardinier de l'Académie St-Joseph depuis 1914.

Lui survivent son épouse, Mme Léone Van Bleu et 4 filles: Mmes D. De Gagné et A. Nuytten, de St-Boniface et Mlles Marguerite et Béatrice Van Bleu à la maison.

Le service a été chanté en l'église de la paroisse belge, le samedi 12 février, à 10 heures, par le R.P. Chrysostome, O.M. cap.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse belge.

Petites Notes

On a appris récemment que le soldat Alexis Fortin était mort en service actif en Italie.

Le défunt est le fils de M. et Mme Ernest Fortin, de Clark Lake, Man., autrefois de St-Boniface, et le petit-fils de M. Mathias Fortin qui est décédé à l'Hospice Taché il y a quelques mois.

• • •

Le lieutenant Victor Rodrigue de la marine canadienne, stationné à Sydney, N.-E., passe un congé de 3 semaines avec son épouse à 156, rue Hill, Norwood.

M. Rodrigue est le fils de Mme Emma Rodrigue, 342, rue Dubuc.

Fiançailles

M. et Mme Ernest Lafrenière annoncent les fiançailles de leur fille, Cécile, avec M. Alfrance Harrison, fils de M. et Mme Elzéar Harrison, de Woodridge, Man.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de St-Boniface le samedi 19 février à 9 h. 45.

• • •

On a appris récemment que le sous-lieutenant de la marine, Paul-Joseph Bertrand, licencié en commerce de l'université de Montréal, est sur mer depuis le 20 janvier.

Le sous-lieutenant Bertrand est le fils de Mme Zotique Bertrand, 1425, rue Bernard, Montréal, autrefois de St-Boniface.

Mariage

ROGER-BOURBONNIERE

Le samedi 12 février, en la cathédrale de St-Boniface, à 8 heures, M. l'abbé A. D'Eschambault a béni le mariage de Mlle Thérèse Bourbonnière, fille de M. et Mme J.-O. Bourbonnière, avec M. André Roger, de Montréal.

Pendant la messe nuptiale, Mlle C. Le Nabat fit entendre plusieurs cantiques appropriés. Mme A. Bourbonnière touchait l'orgue.

La mariée était accompagnée de son frère, M. Adélard Bourbonnière, et M. Paul Robert servait de témoin au marié.

A l'issue de la cérémonie, le dîner fut servi chez M. et Mme A. Bourbonnière, frère de la mariée, et le souper chez les parents de la mariée, M. et Mme J.-O. Bourbonnière, suite 12½, bloc Taché.

M. et Mme André Roger demeurent sur la rue Enfield Crescent.

Tué



Le soldat René-Joseph Toupin, fils de M. et Mme E. Toupin, 526, rue de la Morénie, St-Boniface, Man., a été tué au combat. Son épouse qui demeure à 367, rue Stradbrooke, lui survit, ainsi que sa famille qui demeure à St-Boniface.

VANCOUVER — M. Arthur Herbert Evans, chef ouvrier bien connu, qui avait pris la tête, en 1935, de la "marche sur Ottawa" des grévistes des camps de secours directs de Colombie canadienne, est décédé lundi, d'un accident de la circulation survenu le 23 janvier dernier. Il était âgé de 56 ans.

Le pseudo-guérisseur J.-Anatole Desfossés

Le 20 avril 1939, Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a publié dans la "Semaine Religieuse" de Québec, le communiqué officiel suivant au sujet du pseudo-guérisseur, M. J.-Anatole Desfossés:

Le pseudo-guérisseur, J.-ANATOLE DESFOSSES, un septième, à ce qu'on rapporte, a prétendu à diverses reprises avoir Notre autorisation pour faire ses guérisons. Il l'a même insinué sans fondement dans la préface d'un ouvrage où il laisse aussi entendre avoir l'approbation de certains prêtres, qui n'ont fait que donner des certificats de pauvreté à des gens qui les demandaient avant d'aller se présenter au médecin. On peut juger par cela ce qu'il faut penser de la mission surnaturelle qui lui est attribuée. A ce sujet Nous rappelons aux fidèles qu'il y a faute grave en soi à participer aux pratiques d'allure superstitieuse et dénoncées par les autorités ecclésiastiques. Que les malades, toujours si désireux d'être soulagés dans leurs afflictions, se gardent d'une sotte crédulité et se rappellent qu'il n'est pas permis d'user de moyens superstitieux pour se guérir. Qu'ils pensent, au contraire, que les maladies sont souvent le moyen dont le Seigneur use pour purifier nos âmes et nous détacher de la terre.

La fille du général Giraud déportée en Allemagne

BERNE—Une nouvelle de Zurich nous apprend que la fille du général Henri-Honoré Giraud, commandant en chef des armées françaises, a été déportée en Allemagne après avoir été capturée par les Allemands en Tunisie.

L'on ne s'explique pas comment la fille du général Giraud ait pu se rendre en Tunisie. La dernière fois qu'on ait eu des nouvelles de Mme et de Mlle Giraud, c'était pour apprendre qu'elles étaient gardées par les Nazis comme otages après l'évasion de leur père.

M. Paul Prince prononce une causerie à St-Boniface

Le dimanche 13 février eut lieu dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph notre troisième assemblée de Crédit Social donnée sous les auspices du nouveau comité de langue française élu à St-Boniface.

A 8 h. 15, une foule de cent cinquante personnes envahissait la salle. M. F. Mahé présidait. Le premier orateur, M. Fred. Jodoin, traita de la question économique actuelle, nous décrivant ses injustices, ses méfaits, ainsi que le sort misérable imposé à ses nombreuses victimes pendant la période d'avant-guerre.

M. Paul Prince, le sympathique initiateur de notre mouvement de réformes, prit à son tour la parole. M. Prince venait de rencontrer dans Québec plusieurs personnalités, entre autres les chefs du Bloc Populaire qui l'ont prié d'assister à leur convention et l'ont invité à prendre la parole à la séance d'ouverture. Pendant les trois jours que dura cette convention, M. Prince constata que leur programme était conforme au nôtre au point de vue social, économique et familial, d'où promesse de coopération, sans aucune fusion, chacun travaillant dans sa sphère en mobilisant toutes les bonnes volontés.

M. Prince revint par Sudbury, Ont., où il était attendu. Ce centre désire ardemment de saines réformes, mais faute de saine direction, il penche vers la C.C.F. Le contact de M. Prince fut bienfaisant; à une conférence donnée devant deux cents personnes, il éclaira les esprits et s'assura une franche collaboration de ces gens de bonne volonté.

Naturellement la presse adverse, avide de sensation, a dénaturé les faits et gestes de M. Prince, inventant, brodant, mentant. Certain article du **Free Press** que l'orateur a lu et commenté à l'assemblée, contenait seulement deux lignes de vérité; tout le reste n'était que mensonges.

Revenons à St-Boniface pour constater que notre troisième conférence fut un vrai succès. M. Prince fut compris, apprécié et vigoureusement applaudi. Plusieurs personnes posèrent des questions auxquelles le conférencier répondit clairement; d'autres vinrent le féliciter et l'assurer de leur appui, tout en avouant qu'ils étaient auparavant indifférents ou hostiles.

LE SECRETAIRE.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Sainte-Agathe

Election de syndics

Le dimanche 30 janvier eut lieu l'élection des syndics dans notre paroisse, afin de choisir un remplaçant à M. Mathieu Lemoine qui finissait son terme. Trois candidats briguèrent les suffrages des paroissiens. Ce furent: MM. Amédée Alarie, Léo Lemoine et Donat Joyal, qui représentait les Chevaliers de Colomb. La victoire fut remportée par M. Amédée Alarie. Nous désirons féliciter sincèrement le nouvel élu et offrir nos remerciements à M. Mathieu Lemoine pour les bons services qu'il a rendus à la paroisse depuis 3 ans.

• • •

La patinoire

Nous avons ouvert notre patinoire depuis quelques jours et les jeunes gens s'en donnent à coeur joie, surtout ceux qui font partie de notre club de gouret. Ils ont eu dernièrement la visite des membres de deux clubs voisins dont la force athlétique était égale à la leur. Mais l'entraînement et l'endurance des nôtres a fait pencher la balance de notre côté. Ils ont gagné la 1ère partie avec un total de 3 à 2, et la 2ème, avec un résultat de 7 à 6.

St-Jean-Baptiste

Nos dames sont revenues enchantées des trois jours qu'elles ont passés dans la paix, à la Maison des Retraites de St-Boniface. Elles encouragement leurs amies à ne pas manquer d'y aller quand elles en auront l'occasion.

Départ

Une de nos amies, Carmelle Beaudette, nous a quittés pour entrer chez les RR. SS. Grises de St-Boniface. Sa belle gaieté et son dévouement nous manqueront, mais nous ne pouvons que la féliciter de son choix et lui offrir nos meilleurs voeux de bonheur.

En congé

Georges Dionne, soldat, est heureux de venir rendre visite à son épouse, à ses deux petits enfants, à ses parents et amis.

Partie de gouret

Les jeunes de Somerset ont battu nos jeunes le vendredi soir 4 février, à Somerset, par 9 à 7. Nos joueurs ont beaucoup apprécié la cordialité de leurs hôtes et désirent encore remercier M. et Mme Lucien Labelle pour leur amicale réception.

Remerciements

M. Edmond Plouffe et la famille Edgar Goddu désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathie soit par l'offrande de messes, prières, ou par l'assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Edmond Plouffe.

Ile-de-Chênes

La dernière partie de cartes, organisée par la famille Emile Petit, a été un véritable succès. Vers 8 h. 30, la salle était comble. De très beaux prix, offerts par M. Huot, de St-Boniface, et l'Hôtel Tourist, furent distribués aux gagnants. M. Jos. De Marcke et Mme Aimé Dumaine remportèrent les premiers prix, et M. Kalk et Mme Thomas Lacroix, les seconds. Les prix de consolation, don de l'organisateur, furent partagés entre M. Fernand Trudeau et Mme Alf. D'Auteuil. Outre ces jolis prix, de nombreux objets de valeur, donnés par divers établissements de commerce (où M. Petit fait affaire), furent tirés ou vendus à l'enchère.

Une demi tonne de charbon, don de la Compagnie Toupin, fut tirée par M. Jos. Cournoyer; une riche couverture de laine, donnée par la Compagnie Eaton, fut gagnée par le jeune Lucien Petit; une lampe à pétrole, don du St. Boniface Hardware, fut tirée par M. Prosper Petit; 50 livres de farine, données par Soo Line Mills, furent gagnées par M. Alf. D'Auteuil; une bouteille de "shampoo", donnée par M. Vandaele, barbier, fut gagnée par M. L. Carrière; une permanente de $5.00, offerte par le Salon Nu-Fashion, fut gagnée par Mlle Thérèse Menu; une caisse de liqueurs, don de M. Emile Petit, fut tirée par M. Rosaire Trudeau; un dollar, don de la Pharmacie Préfontaine, fut acquis par M. Luc Trudeau; trois livres de beurre, donnés par la Central Dairy, furent achetées par M. Adélard Carrière; cinq livres de poudre pour faire de la crème à la glace, données par la City Dairy, furent gagnées par M. F. Vandereale; deux dollars, don de la Modern Dairies, furent tirés par M. Antonio Brûlé; 1½ gallon de crème à la glace, donnée par la Co-Operative Dairy, fut vendue à l'enchère, ainsi qu'une boîte d'épiceries assorties données par "Western Grocers".

La soirée a rapporté la jolie somme de $108.54. Après un succulent goûter, suivi de quelques chansons exécutées par Mme I. Dufault, Mme Ben. Cyr et le jeune Léo Dufault, on entonna "O Canada".

Félicitations aux organisateurs et remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à l'encanteur, M. B. Cyr, qui a si bien contribué au succès de cette soirée.

Aubigny

Décès

Le lundi 7 février Mme Alphonse Hébert, née Hélène Maudron, est décédée à l'hôpital St-Boniface dans sa vingt-neuvième année.

Les funérailles eurent lieu dans l'église d'Aubigny le jeudi suivant. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents pour lui rendre un dernier hommage d'estime.

Les porteurs furent ses beaux-frères: MM. Aimé, Adélard et Louis Hébert, son frère Louis Maudron et MM. Romain Berthelette et Pierre Hébert. Le deuil était conduit par M. Ovide Mousseau.

Outre son époux, M. Alphonse Hébert, la défunte laisse dans le deuil ses deux frères, Louis Maudron de Ponteix, et Marcel Maudron, dans l'aviation.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière d'Aubigny.

Remerciements

La famille Hébert désire remercier bien sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie dans sa cruelle épreuve.

Saint-Labre

Le mardi 4 janvier M. l'abbé L.-J. Lafrenière, curé de Ste-Geneviève, était de passage dans la mission pour revoir ses anciennes connaissances.

• • •

M. Jean-Paul Laberge, Louis Yvon et Denis Comeault, soldats, vinrent aussi rendre visite à leurs familles, ainsi que Mme Antoine Gauthier, chez sa mère, Mme Louis Grenier.

• • •

Le 16, il y eut une soirée de cartes au profit de la mission qui rapporta le beau résultat de $43.29. Félicitations aux généreux organisateurs et assistants.

• • •

Le 17 eut lieu la célébration de la première messe dans la chapelle du couvent par M. le curé L. Joyal.

• • •

Ce même jour, M. et Mme Georges Nepper furent les heureux parents d'une fille, Anne-Marie-Blanche. Parrain et marraine, M. Alexis Gendron et Mlle Blanche Poiron, tante de l'enfant.

La Salle

Le sergent Isidore Girardin, de l'aviation canadienne, qui a gradué à Mont Joli, P.Q., est en visite chez ses parents, M. et Mme Arthur Girardin.

Ste-Rose-du-Lac

Visiteurs

Tout récemment, les Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital recevaient la visite de la Rév. Mère Provinciale.

De passage au presbytère, dernièrement, les RR.PP. Marie-Louis et Cassien, Cap. et le R.P. M. de Bretagne, O.M.I., ainsi que M. l'abbé Vachon, curé de Ste-Amélie.

Le soldat Maurice Bissonnette et l'aviatrice Marie-Louise Lebas sont venus passer quelques jours dans leur famille.

Notre Caisse Populaire

Notre caisse populaire va de l'avant.. 15 nouvelles parts ont été prises, dans l'espace d'une semaine. Plusieurs ont reconnu, déjà, le précieux avantage que leur procure la caisse.

Baptême

M. et Mme Maurice Bissonnette sont heureux d'annoncer à tous leurs amis, la naissance d'une petite fille, Raymonde-Marguerite-Marie, baptisée le 5 février. Parrain et marraine, M. A. Bissonnette et Mme Raymond Feyereisen, grands-parents de l'enfant.

• • •

Ecole St-Patrice: Catéchisme

Catéchisme:

Daniel Lussier, Hervé Lussier, Jean Ladéroute, Yve Ladéroute, Rita Normand, Cécile Normand, Anatole Ladéroute, Carmel McKarty, Joyce McKarty, Irène Pelletier, Charles Dupas, Lucile Dupas.

Ste-Geneviève

Décès

Les nombreux amis de la famille Benjamin Ledet apprendront avec peine que Mme Ledet (Adèle Barras), nous a quittés pour un monde meilleur. Prise soudain d'une maladie grave, elle fut conduite à l'hôpital le vendredi 28 janvier. Elle mourut le jeudi 3 février. Ses funérailles ont eu lieu le lundi 7 février. La paroisse entière n'a pas manqué d'assister à ses funérailles, rendant par là un dernier hommage à la défunte. La paroisse perd, en Mme Ledet, une personne dévouée, une organisatrice toujours prête à donner ses services sans compter.

A l'occasion de ce décès nous avons eu la visite de son fils, Louis Ledet, actuellement dans l'armée, dans l'Est. Aussi la visite de M. Auguste Perreault, après une très longue absence.

Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

• • •

M. Henri Richard retenu à l'hôpital à la suite d'un grave accident d'automobile, nous revint le dimanche 16 janvier, encore souffrant mais en voie de guérison.

Son fils, Henri Richard, dans l'armée, est en congé au milieu de nous pour plusieurs semaines.

• • •

M. Florent Gauthier, de Ross, enrôlé tout dernièrement, est déjà rendu dans l'Est du Canada.

Baptêmes

Le dimanche 16 janvier M. Allan Rivard a fait baptiser une nouvelle fille sous les noms de Marie-Diane-Louise-Denise.

Le 23 janvier, M. Claudius Lansard, une fille aussi, Léonie-Marie-Edna.

Le 30 janvier, M. René Bourgoin, un garçon, Marcel-André-Joseph.

Saint-Claude

Les gens de St-Claude, si généreux pour répondre aux appels faits pour les oeuvres de guerre, aimeraient sans doute savoir ce que le comité de la Croix-Rouge a accompli en 1943. Voici le résultat:

1er janvier, balance en main	$ 66.82
La campagne a rapporté	355.10
Collections faites aux cinémas et vente des matières grasses	43.34
Contribution de l'école Belle	11.00
Contribution de l'école Barron	50.00
Partie de cartes du 8 décembre	103.84
Total	$630.10
Nous avons envoyé un colis de 300 cigarettes à chacun de nos soldats qui sont outre-mer, ce qui a coûté .... $ 37.76	
Remis au quartier général 421.97	
	$459.73
Il nous reste une somme de	$170.37

Nous ajouterons cette balance aux revenus de la campagne qui va commencer le 28 de ce mois.

Nous espérons que vous serez aussi généreux que par le passé, car les besoins seront d'autant plus pressants que les désastres d'Europe deviennent plus grands.

Ceux qui aimeraient nous apporter eux-mêmes leur cotisation pourront la remettre à M. H.-C. Rosset ou à la secrétaire. Les percepteurs, comme par le passé, se rendront chez les autres qui désirent contribuer.

LE COMITE.

• • •

Le 2 février au soir eut lieu la partie de cartes du quartier sud du district. Les organisateurs s'étaient donné de la peine; un beau succès a couronné leurs efforts. Une belle assemblée joyeuse et généreuse répondit à leur appel. La somme de $206.00 net fut le résultat déclaré par le secrétaire de "France Combattante" de St-Claude. Un chèque de $225.00 a été envoyé sans retard au Comité Régional qui le retransmit immédiatement au commandant Bonneau à Ottawa. Au reçu de l'argent, le commandant s'abouchera de suite avec la section de la Croix-Rouge qui s'occupe de préparer et de transmettre à Genève les paquets pour les prisonniers. Il fera transmettre à des prisonniers français autant de colis que $225.00 peuvent en permettre. Le comité a demandé qu'une étiquette collée sur chaque paquet indique son origine: "Envoi des Français Combattants, St-Claude, Manitoba".

Le 22 février, jour du mardi gras, une autre partie de cartes organisée par le village, sera consacrée au même but: celui de l'envoi de colis aux prisonniers français aux mains des Allemands.

Au 31 mars 1943, le nombre total de bestiaux de tout genre en Australie, d'après le premier rapport annuel du recensement de la population animale, était de 141.700.962.

M. E. Préfontaine parle en français à la Chambre manitobaine

[Suite de la première page]

l'après-guerre dans leur propre sphère; par conséquent, de mettre ces principes à exécution.

Les écoles manitobaines

C'est alors que le député de Carillon déclara qu'il ne saurait y avoir de véritable démocratie, de liberté et de justice dans notre province tant que le problème des écoles manitobaines ne serait pas résolu. "La question des écoles du Manitoba ne sera pas réglée tant que les catholiques de Winnipeg et de Transcona devront payer, en plus de leurs taxes scolaires régulières, $250,000 chaque année pour faire instruire leurs enfants. La question des écoles du Manitoba ne sera pas réglée tant que les petits Canadiens français ne pourront ouvrir un livre français dans les grades inférieurs sans être accusés de transgresser la loi." M. Préfontaine ajouta que s'il soulevait cette question ce n'était pas dans l'intention d'être désagréable à qui que ce soit, mais plutôt dans le but de rappeler une vérité qui ne doit pas tomber dans l'oubli.

Représentation injuste

M. Préfontaine fait remarquer, qu'à son avis, les électeurs de la ville ne reçoivent pas un traitement équitable au point de vue représentation électorale. En effet, le vote d'un manitobain de la campagne vaut presque quatre fois plus que celui d'un manitobain de la ville.

Il souhaite que le vote simple transférable qui est actuellement en vigueur dans la province le soit également aux élections prochaines élections. Il demande à la Chambre de faire des représentations à Ottawa dans ce sens.

Le rationnement de la bière

Le rationnement de la bière semble tout à fait injustifiable au député de Carillon. M. King avait dit en effet qu'il fallait rationner la bière parce qu'il était impossible d'en produire en aussi grande quantité qu'autrefois à cause de la pénurie de main-d'oeuvre. Or, voilà qu'on apprend ces jours derniers que 2,300,000 gallons de bière ont été exportés aux Etats-Unis. "Si nous avons la main-d'oeuvre pour fabriquer la bière, pourquoi n'aurions-nous pas la permission de la boire? Pourquoi vouloir forcer les Canadiens à être tempérants au moyen de lois arbitraires? Une telle législation n'est pas nécessaire pour les adultes."

Autonomie provinciale

M. Préfontaine ajoute comme conclusion que si la province doit demander l'aide financière du Fédéral, elle doit ne céder aucun de ses droits.

Contract collectif

Il y eut entente parfaite à la Chambre la semaine dernière pour qu'un bill présenté par M. S. J. Farmer, chef de la C.C.F., en faveur des contrats collectifs obligatoires, soit retiré. M. Farmer a consenti de suspendre l'étude du bill qu'il voulait faire voter par la Chambre jusqu'à ce que le code national du travail que prépare le fédéral soit accepté par la Chambre. Si le parti de la C.C.F. n'est pas satisfait des mesures qui seront adoptées par le fédéral, ou encore si la Législature provinciale n'introduit pas sa propre législation, M. Farmer pourra présenter son bill une autre fois.

Réclamations de la C.C.F.

Répondant au discours du trône jeudi dernier, le chef provincial de la C.C.F., M. Farmer, dit que le fédéral et le provincial devraient poser comme bases de leur politique un programme de production maximum et de travail pour tous. Il prétendit que toutes les mesures de quelque valeur votées par la Chambré avaient d'abord été suggérées par la C.C.F. Il cita entre autres exemples ceux de l'assurance provinciale contre les incendies, les salaires des jeunes gens et la distribution gratuite des graines de semence aux fermiers qui sont dans le besoin. L'orateur C.C.F. critiqua la **Free Press** pour un article paru dans la page de rédaction de ce journal sous le titre de "Mr. Farmer and Protection".

Critique des théories socialistes

M. D. A. Best, d'Assiniboia, fit remarquer à ce sujet qu'il était difficile de savoir si M. Farmer était en faveur ou opposé à la protection, tant ses idées à ce sujet étaient obscures. A son avis, il croit que les ouvriers seraient beaucoup mieux représentés par des travailleurs plutôt que par des ministres, des avocats ou des comptables, qui ne connaissent rien dans le mouvement ouvrier.

Mécontent du discours du Trône

M. Berry Richards, jeune ingénieur minier, élu comme représentant du parti C.C.F. dans le district électoral de Le Pas aux élections complémentaires tenues en 1943, fit une critique sérieuse du discours du Trône. Il souligna que l'on retardait sans raison de préparer un programme clair et précis sur la politique d'après-guerre. "Qu'avons-nous fait pour organiser notre système économique de façon à éviter la misère de la période de 1930? Quel travail de recherche avons-nous entrepris pour faciliter le développement industriel du Manitoba? Quelles mesures ont été prises pour assurer un salaire raisonnable aux travailleurs?" M. Richards déclara qu'à son avis le gouvernement devrait voter un bill en faveur des contrats collectifs obligatoires immédiatement.

Représentation injuste

M. Lewis St. Georges Stubbs a fait un appel en faveur d'une redistribution plus équitable des sièges électoraux dans la province du Manitoba. Winnipeg n'a que 10 sièges sur 55, alors que la ville compte cependant plus d'un tiers de la population.

Le député de Winnipeg Centre fait remarquer qu'il ne fait pas partie de la Co-operative Commonwealth Federation bien qu'à la Chambre il soit assis du côté des membres de ce parti. "Je ne fais pas partie de la C.C.F. et je n'ai pas l'intention d'en faire partie. J'ai commis cette faute une fois. Je découvris que j'étais aussi bienvenu dans cette hiérarchie égoïste et 'fermée' qu'un prêtre catholique le serait dans une loge orangiste."

Les réfugiés

M. A. Gray, député israélite de Winnipeg et C.C.F., fit un long plaidoyer jeudi soir pour que la province du Manitoba admette un grand nombre de réfugiés.

Tuberculose

Le procureur général et ancien ministre de la Santé et du Bien-être, M. J. O. McLenaghen, expliqua à la Chambre un certain bill, et dit que s'il était accepté, il centraliserait sous le contrôle d'un comité de 15 personnes tous les organismes qui s'occupent du problème de la tuberculose. Evidemment il ne s'agirait que de directives générales; chaque institution demeurerait libre d'administrer son oeuvre comme elle l'entend.

Boissons et pension des vieillards

M. A. Lloyd Clark, de St-Boniface, critiqua le gouvernement provincial sur la façon avec laquelle les liqueurs sont vendues au Manitoba. Il parla aussi en faveur de l'augmentation de la pension des personnes âgées. "Les vieillards devraient recevoir un dollar par jour, quels que soient leurs autres revenus."

GOUVERNEMENT COMMUNISTE EN POLOGNE

LONDRES—Radio-Moscou a annoncé, la semaine dernière, que l'Union des patriotes polonais, groupement constitué avec l'appui de la Russie, a créé un conseil national à l'intérieur de la Pologne. Cette nouvelle suscite beaucoup d'intérêt chez ceux qui suivent les péripéties du conflit entre la Russie et le gouvernement polonais en exil à Londres.

L'annonce que l'Union des patriotes polonais, constituée à Moscou même, est désormais à l'oeuvre en Pologne, suit de près la publication d'un éditorial dans la gazette communiste "Pravda" où l'on s'attaquait de nouveau au gouvernement polonais actuellement à Londres.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg

Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 7 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mardi 8 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mercredi 9 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le jeudi 10 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½

Le vendredi 11 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½

Le samedi 12 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½

ORGE

Le lundi 7 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 8 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

Le mercredi 9 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 10 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 11 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 12 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 7 fév.—C.W. No 2 126¾, C.W. No 3 121¾, C.W. 2 rej. 115¼, C.W. No 4 113¼, Ergot 111¼, Sur voie net 127.

Le mardi 8 fév.—C.W. No 2 128⅛, C.W. No 3 121⅛, C.W. 2 rej. 114⅝, C.W. No 4 112⅝, Ergot 110⅝, Sur voie net 126⅜.

Le mercredi 9 fév.—C.W. No 2 126⅜, C.W. No 3 121⅜, C.W. 2 rej. 114⅞, C.W. No 4 112⅞, Ergot 110⅞, Sur voie net 126⅝.

Le jeudi 10 fév.—C.W. No 2 125⅞, C.W. No 3 120⅞, C.W. 2 rej. 114⅜, C.W. No 4 112⅜, Ergot 110⅜, Sur voie net 126⅛.

Le vendredi 11 fév.—C.W. No 2 125, C.W. No 3 120, C.W. 2 rej. 113½, C.W. No 4 111½, Ergot 109½, Sur voie net 125¼.

Le samedi 13 fév.—C.W. No 2 125⅜, C.W. No 3 120⅜, C.W. 2 rej. 113⅞, C.W. No 4 111⅞, Ergot 109⅞, Sur voie net 125⅝.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 7 fév.—Oct. 51½.
Le mardi 8 fév.—Oct. 51½.
Le mercredi 9 fév.—Oct. 51½.
Le jeudi 10 fév.—Oct. 51½.
Le vendredi 11 fév.—Oct. 51½.
Le samedi 12 fév.—Oct. 51½.

ORGE

Le lundi 7 fév.—Oct. 64¾.
Le mardi 8 fév.—Oct. 64¾.
Le mercredi 9 fév.—Oct. 64¾.
Le jeudi 10 fév.—Oct. 64¾.
Le vendredi 11 fév.—Oct. 64¾.
Le samedi 12 fév.—Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 7 fév.—Oct. 129¼, Déc. 127⅝, Mai 126.
Le mardi 8 fév.—Oct. 128⅝, Déc. 127, Mai 125½.
Le mercredi 9 fév.—Oct. 128⅞, Déc. 127¼, Mai 125¾.
Le jeudi 10 fév.—Oct. 128⅜, Déc. 126¾, Mai 125⅛.
Le vendredi 11 fév.—Oct. 127½, Déc. 125⅞, Mai 124⅜.
Le samedi 12 fév.—Oct. 127⅞, Déc. 126⅛, Mai 124⅝.

On procédera à un échange de prisonniers

NEW-YORK — Le vaisseau Gripsholm a de nouveau pris la mer mercredi. Cette fois-ci il vogue vers Lisbonne où 1,000 prisonniers de guerre axistes seront échangés pour un même nombre d'Etatsuniens.

Le navire contient des diplomates, des nationaux et des prisonniers de guerre allemands. Il est parti du port de New-York assuré d'un sauf-conduit de la part de tous les belligérants. L'on s'attend à ce qu'il arrive au Portugal vers le 24 février.

En annonçant cette nouvelle, le département d'Etat a dit que c'est la première fois que des Etatsuniens malades et blessés seront rapatriés.

Le Gripsholm apporte en même temps des médicaments et du courrier destinés aux deux côtés.

Un des nôtres à l'honneur

Il est toujours agréable de signaler à nos lecteurs qu'un de nos compatriotes a brillamment réussi dans la vie, mais ce plaisir se double d'une certaine fierté, quand cet homme est né chez nous, dans notre province. C'est le cas du Dr J.-N. Laporte qui vient d'accéder au poste de directeur-adjoint du Service de Santé de Montréal.

Fils de M. et Mme Z. Laporte, le Dr Laporte est né à St-Norbert, le 19 janvier 1894. Il fit ses études classiques au collège de St-Boniface et ses études médicales à l'Université de Montréal. De plus, il se qualifia en hygiène publique par des cours suivis aux universités de Harvard et de McGill.

Il pratiqua quelques années à St-Hilaire, P.Q., puis il alla s'établir à Montréal. En 1928, il entrait au Service de Santé de Montréal en qualité de médecin inspecteur des écoles. En 1938, il devenait surintendant de l'Hygiène de l'enfance, la division la plus importante du Service de Santé. A la tête de tout un bataillon de médecins et d'infirmières il contribua pour une grande part, sous les ordres de son directeur, le Dr Adélard Groulx, à faire donner tout son rendement à cette division.

Le Dr J.-N. Laporte est très populaire dans tous les milieux. Il a de solides qualités de chef de file: au tact, à la courtoisie et à la distinction qui le caractérisent, il a su ajouter un esprit de travail et d'organisation qui devaient l'orienter peu à peu vers le poste de directeur-adjoint qu'on vient de lui confier et qu'il partage avec son collègue et ami, le Dr Adrien Plouffe.

Jouissant de l'estime de ses chefs et de ses subordonnés, le Dr Laporte saura, nous n'en doutons point, se montrer digne de la confiance qu'on lui a témoignée.

Notre journal s'honore en félicitant ce compatriote, et nous croyons exprimer la pensée de notre population en disant à ses vénérables parents, M. et Mme Z. Laporte, de St-Norbert, toute l'admiration que nous avons pour leur fils.

Saint-Malo

Décès

Mme Edmond Malo (Valérie Bourgeois) est décédée le lundi 17 janvier, à l'âge de 72 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, 6 filles: Eva Malo, de St-Boniface, Mme Albini Morin (Florine); Mme Fred Rivard (Hermine); Mme Emile Péloquin (Rose); Mme Origène Lambert (Albina); Mme Raymond Péloquin (Olive); 3 fils: Emile, Delphis et Eugène Malo.

Mme Malo faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Le service et la sépulture eurent lieu à St-Malo.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saskatoon

Noces d'or

Le mardi 1er février, M. et Mme Emile Mayrand, 215, 5ème Avenue Nord, Saskatoon, célébraient leurs noces d'or. Le matin à 9 heures une grand'messe d'action de grâces fut chantée à la cathédrale St-Paul par le R.P. Kennedy. Le R.P. O'Leary, curé, assistait dans le sanctuaire. Mme E. Tripard, organiste de la cathédrale et fille ainée de M. et Mme Mayrand, touchait l'orgue. Elle chanta aussi "l'Ave Maria" de Schubert à l'Offertoire. M. et Mme E. G. Reinhart et Mme O. Hanson rendirent aussi des solos appropriés à l'occasion. Après la messe, un banquet fut servi à l'hôtel Bessborough, auquel les parents et amis intimes prirent part. La table était magnifiquement décorée d'un gâteau de noces à trois étages, ainsi que de roses et d'oeillets. Un bouquet de roses "talisman" fut présenté à Mme Mayrand par sa petite-fille, Muriel Mayrand, et une bourse substantielle, cadeau des enfants de M. et Mme Mayrand, fut présentée à M. Mayrand par son petit-fils, Louis Mayrand. Dans l'après-midi M. et Mme Mayrand recevaient leurs amis à leur demeure. Cette journée mémorable se termina par une soirée musicale à laquelle assistaient les parents et les amis les plus intimes des jubilaires. Un "toast" approprié fut proposé par les RR. PP. O'Leary et Kennedy, auquel M. Mayrand répondit. Durant la journée plusieurs messages et télégrammes de félicitations leur furent envoyés.

M. et Mme Mayrand ont sept enfants: L.-P. Mayrand, de Greenborough, North Carolina, E.-U., manufacturier de produits chimiques, Roland Mayrand, cultivateur, de Prud'homme, Sask., Mme E. Tripard, de Saskatoon, Mme H. J. Weber, de Banff, Alta, Mme O. Hanson, de Flin Flon, Man., Mlles Anita et Alix Mayrand, de New-York, E.-U. Ils ont sept petits-enfants.

Parmi les visiteurs du dehors l'on remarquait Mme O. Hanson, de Flin Flon, Man., M. Rodolphe Mayrand, de Gravelbourg, Sask., M. Henri Tourigny, de Wolseley, Sask., M. et Mme Roland Mayrand et leurs enfants, Louis et Muriel, M. et Mme Dollard Blain, tous de Prud'homme, Sask., M. L.-A. Blain, de Winnipeg, Man., et M. et Mme E. G. Reinhart, de Perdue, Sask.

M. et Mme Mayrand demeurent en Saskatchewan depuis 34 ans, dont 28 à Saskatoon.

Coderre

Mme Wilton est revenue de l'hôpital de Moose Jaw le dimanche 30 janvier après une absence de deux semaines.

• • •

M. E.-B. Coderre a passé quelques jours à Régina pour traitements.

• • •

Après un repos de deux semaines, Béatrice Gaucher fut conduite au docteur Soucy par son père, M. Armand Gaucher.

• • •

Dimanche dernier, 6 février, des parents se sont réunis chez M. Willie Desnoyers pour fêter l'anniversaire de naissance de leur fille, Hélène.

• • •

Le mercredi 9 février, Lambert Alix s'est rendu à Régina.

• • •

M. et Mme Emile Gaucher, Eveline et Claire sont allés à Gravelbourg le jeudi 3 février.

• • •

M. P. Desnoyers est arrivé la semaine dernière pour une courte visite chez ses parents.

• • •

Le vendredi 4 février, les élèves des grades X, XI et XII ont offert une heure littéraire à leurs parents. Il y eut lecture de compositions, discours, chants, musique et un débat sur "les services de la radio et de la presse". La victoire fut décernée à ceux qui ont traité de "la radio", et Mlles Jeanne Boisson, Lucille Coderre et Marguerite Gaucher prirent part à cette discussion. Les adversaires, sous la direction de James Casey, Hélène Desnoyers et Emma Gratton, firent honneur à leur sujet.

Etaient présents: Mmes E.-B. Coderre, A. Poisson, A. Elson, W. Cusick, J. Riley, A. Ferrara, E. Anderson, A. Gaucher, O. Desnoyers, J. Ghiglionne et David Corney. Mlle Jeanne Campagne et les élèves des grades VIII et IX étaient aussi présents.

Lebret

Le jeudi 6 janvier il eut une partie de gouret entre les élèves de l'école indienne et nos joueurs du village lesquels ont perdu par 3 à 2.

• • •

Il y eut une partie de "bingo" chez M. Gaspard Jeannotte dans le but de recueillir des fonds pour acheter des cigarettes pour nos soldats outre-mer.

• • •

Mlle Jeanne Paquin passe quelques jours à Régina.

• • •

Mme Albert Paquin rend visite actuellement à sa soeur qui réside à Esterhazy.

• • •

Mlle Marcelle Fitzpatrick passe la fin de la semaine chez ses parents.

Saint-Victor

Le premier dimanche du mois 6 février, il y eut cérémonie mensuelle en notre église pour nos jeunes. M. Laurent Bissonnette récitait le chapelet. En plus, avant la messe, se fit la bénédiction des cierges, et après la messe, la bénédiction des gorges.

• • •

La famille Bissonnette se rendit à l'hôpital de Willow-Bunch pour voir Gérard qui y est patient depuis une semaine.

• • •

M. Wilfrid Brunet est aussi patient à l'hôpital de Willow-Bunch.

Mariage

Le mardi 1er février, M. Adam Lavoie conduisait à l'autel Mlle Marguerite Dupuis. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux époux!

• • •

M. Abel Laberge, actuellement dans l'armée, est retourné à son poste, après un mois de vacances chez ses parents.

• • •

M. et Mme Conrad Sylvestre, et leurs six enfants, nous sont revenus d'Assiniboia pour demeurer dans leur ancienne maison.

• • •

Mlle Thérèse Loiselle, employée au bureau d'assurance, est en visite chez ses parents à Ponteix.

• • •

Mlle Thérèse Ducharme fait de l'enseignement à Willow-Bunch pour deux ou trois mois, remplaçant une religieuse malade.

• • •

M. J.-D. Lalonde se rendit à Régina et à Moose Jaw cette semaine, pour affaires.

Baptême

Une fille, née à M. et Mme Pascal Lalonde (Marie-Ange Charbonneau) a été baptisée sous les noms de Monique-France. Parrain et marraine, Marcel et France Charbonneau, remplacés par Simon et Jeannine Charbonneau.

• • •

Mme Dosithée Lalonde se rendit à Meyronne ces jours derniers pour assister aux funérailles de sa tante, Mme Bouvier.

Meyronne

Décès

De nouveau, les cloches de N.-D. de Lourdes de Meyronne ont sonné le glas funèbre, cette fois-ci, pour annoncer la mort d'une de ses plus anciennes et plus aimées paroissiennes, Mme Pierre-Hormisdas Bouvier, qui est décédée le mercredi 9 février après une courte maladie d'à peine un mois.

Faute de renseignements suffisants, il nous est impossible de donner ici une biographie de la défunte, cependant, il est à espérer qu'une plume plus autorisée que la mienne, se chargera de faire le récit de sa vie, qui peut être citée comme un modèle de vie foncièrement chrétienne.

Mme Bouvier a donné à son pays une postérité tellement nombreuse que Son Eminence le Cardinal Villeneuve, lors de son passage à Meyronne, il y a quelques années, voulut voir "la mère aux cent baptêmes" pour lui adresser quelques paroles bienveillantes de félicitations et d'encouragement.

Sa grande piété et son amour pour la Sainte Eucharistie furent tels qu'elle ne manqua jamais de s'approcher de la Sainte Table quelque tard que fût la messe le dimanche.

Elle était une ardente patriote, profondément attachée aux anciennes traditions de la province-mère; elle fut toujours active dans toutes les oeuvres paroissiales et, il nous souvient de l'avoir entendue, au cours de soirées de paroisse, répondre gracieusement à l'invitation de chanter quelque belle chanson du "bon vieux temps".

L'enterrement eut lieu en l'église paroissiale de Notre-Dame de Lourdes, qui avait été toute tendue de noir. Une parenté très nombreuse suivit la dépouille mortelle, depuis la résidence jusqu'à l'église où une foule nombreuse d'amis et de voisins avait déjà pris place.

L'assistance comprenait plusieurs amis et voisins d'autres religions, qui avaient tenu à rendre à la défunte ce témoignage de leur haute estime en assistant aux funérailles ou en offrant des couronnes et gerbes de fleurs.

La messe de requiem fut chantée par M. l'abbé A. Moquin, curé de la paroisse, ayant comme assistants MM. les abbés Morin, chancelier du diocèse, et L. Mondor, vicaire de Gravelbourg, tandis que le chant était sous la direction de son maitre-chantre habituel. Les 6 fils de la défunte portaient le cercueil.

A son époux, M. P.-H. Bouvier, à ses nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, les paroissiens de Meyronne expriment leurs plus sincères condoléances, et donnent l'assurance de leurs prières pour le repos de l'âme de Mme Bouvier.

• • •

Remerciements

La famille Bouvier remercie très sincèrement tous ceux et celles qui ont offert des condoléances, des bouquets spirituels et des fleurs à l'occasion du décès de Mme Pierre-Hormisdas Bouvier.

Indian Head

Le comité Français de Régina a reçu la somme de $17.00 souscrite par les Français du Lac Marguerite pour l'aide aux prisonniers de guerre Français. Merci aux généreux donateurs.

• • •

M. et Mme Français, de Sintaluta, ont rendu visite à leur fils, Jean, revenu de l'hôpital d'Indian Head. Il est en bonne voie de rétablissement.

Dollard

Mme Jos. Niquidet, une de nos anciennes paroissiennes, vient de mourir à William Lake, C.B., à l'âge de 91 ans. Elle laisse dans le deuil, outre ses deux fils, 2 petites-filles, 3 petits-fils dans l'armée outre-mer et 4 arrière-petits-enfants.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

Nous attendons cette semaine Mlle P. Fournier, de Ferland, pour l'ouverture de l'école Val-Boy. Mme Ace Livingstone est revenue prendre charge de l'école de Mine Valley.

• • •

Mlle Alice Moreau, de Davidson, R.C.A.F., est en vacance chez ses parents, M. et Mme Raoul Moreau.

• • •

Le comité du W.W. a élu comme présidente pour cette année Mme A. E. Weiss, et comme secrétaire-trésorière, Mme P. E. Smith.

Sont membres du comité: Mmes D. C. Johnston, H. W. Shirley, Wm. Past, R. E. Johnston, George Ennis et Ed. Kemp.

Au cours de l'année, ces dames firent 50 couvre-pieds, 67 pyjamas, 54 paires de chaussettes, 27 chemises d'enfants, 36 jupons d'enfants, 25 combinaisons pour enfants, 2 paires de mitaines, 47 bonnets, 8 gilets de laine, 3 paires de gants et 12 douzaines de mouchoirs.

• • •

M. Albert Pattyn est revenu chez lui après avoir subi une opération.

• • •

M. et Mme Léopold Poulin, et leur bébé, viennent de partir pour Vernon, C.B., où M. Poulin fut transféré. Avant son départ, il se rendit à Moose Jaw voir son père dont l'état s'améliore.

Ferland

M. Noé Chabot a été élu marguillier remplaçant M. Nap. Couture sortant de charge.

• • •

Mme Alphonse Dion est à l'hôpital à Régina.

En visite

Mme Omer L'Heureux, de Gravelbourg, en visite chez sa soeur, Mme Sylvio Clermont.

• • •

Mlle Berthe Lacasse, de Gouverneur, en visite chez ses nombreux parents.

• • •

Mlle Marguerite Dion, du couvent de Ponteix, chez sa mère, en fin de semaine.

Va-et-vient

M. et Mme Ed. Bisson, M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Régina cette semaine.

• • •

M. et Mme Avila Chabot se sont rendus à Swift Current pour affaires, la semaine dernière.

• • •

M. et Mme Sylvio Mirault sont allés passer une quinzaine de jours chez leur fille à Régina.

• • •

M. et Mme Charles Henri, Mme J.-L. Fournier et Mme Ephrem Bouffard sont allés à Ponteix chez le docteur et Mme Beaudoing.

• • •

M. et Mme Jos. Chabot, M. et Mme Alphonse Dion et Mme Louis Fournier étaient à Gravelbourg, dimanche dernier.

Funérailles

Un grand nombre de paroissiens se sont fait un devoir d'assister aux funérailles de Mme Pierre Bouvier, de Meyronne, samedi dernier. Mme Bouvier était la mère de Mmes Louis Fournier, Ephrem Bouffard et Adrien Brisbois de cette paroisse.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

• • •

M. et Mme Rosaire Chabot, M. Larose et ses fillettes, étaient en visite à Ponteix, chez M. Ernest Desautels.

Vonda

Remerciements

M. Antonio de Margerie, Mmes Félix de Montigny et Henri Sanche remercient les personnes qui leur ont offert des sympathies à l'occasion de la mort récente de leur mère.

Ponteix

Naissances

Joseph-Roland-André-René, né le 4 février et baptisé le 6, fils de M. et Mme Orian Tourigny. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Stringer.

Marie-Thérèse - Françoise, née le 6 février et baptisée le 7, fille de M. et Mme Antoine Côté, de Frenchville. Parrain et marraine, M. et Mme André Goddu.

Joseph-Donat-René - Roger, né le 13 février et baptisé le même jour, fils de M. et Mme René Desjardins. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Cloutier, grand-père et grand'mère de l'enfant.

Décès

Le 8 février, Mme Philogène Levasseur est décédée après deux longues années de maladie. Les funérailles eurent lieu le 11 février en présence d'un grand nombre de parents et d'amis qui tenaient à témoigner à la famille éprouvée leur sympathie. Mme Levasseur était avantageusement connue à Ponteix.

M. Ulric Provencher portait la croix. Les porteurs furent: MM. Louis Cyrenne, Joseph Cyrenne, Eudore Dureault, Henri Piché, Henri Stringer et Napoléon Bonneville. La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Horace Desautels et Henri Bonneville. Les rubans du cercueil étaient portés par Mmes Arthur Thibault, Horace Desautels, Eudore Dureault et Thomas Lachance. Entouraient la bannière: Lévi De Montigny, Ferdinand Savaria, Ernest Giroux, Victor Gauvin.

Tous les enfants de la défunte étaient présents, excepté Mme Léo Dureault, de Windsor, Ont., qui ne put se rendre aux funérailles de sa mère. Les enfants présents étaient: Donat, de Vancouver, Henri, de Coleman, Alta, Armand et Maurice, de Ponteix, Mme Alexandre Legault, de Ponteix. Ses 26 petits-enfants assistaient aux funérailles. On remarquait dans le cortège: M. et Mme Donat Levasseur, de Vancouver, M. et Mme Henri Levasseur, de Coleman, Alta, M. René Desjardins, de Coleman, Alta.

Election de l'A.C.F.C.

Dimanche dernier, à la demande de M. le curé, eut lieu une grande réunion dans la salle des Congrégations, dans le but d'élire un comité de l'A.C.F.C. L'assemblée s'ouvrit sous la présidence de M. le Dr J.-O.-K. Laflamme.

Voici le résultat de l'élection: Président, M. Gérard Tourigny; vice-président, M. Osman Bédard; secrétaire-trésorier, M. Roland Trudeau; conseillers: Mme Dr Léon Beaudoin, MM. Edouard Carignan, Edgar Bédard et Fernand Larochelle.

St-Hilaire-de-Cochery

Noces d'argent

A l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage M. et Mme W. Desrosiers furent l'objet d'une démonstration amicale de la part de leurs amis réunis le 31 janvier à l'école Cécilia.

Mme Paul Marien et M. E. L'Hoir avaient pour cette occasion organisé un joli programme. Les jubilaires étaient entourés de huit de leurs dix enfants. Théodore et Roland étant dans l'aviation canadienne, n'ont pu être présents.

On présenta des adresses aux jubilaires puis un goûter délicieux fut servi.

Réunion de l'A.C.F.C.

La dernière réunion de l'A.C.-F.C. eut lieu chez M. Hilaire de Moissac. Après la prière, on discuta la question du magasin coopératif qui vient d'être ouvert à Lydden, notre village. Toutes les discussions cessèrent au moment de l'Heure Dominicale que tous écoutèrent religieusement. Après le chant de "O Canada", Mme Hilaire de Moissac servit un bon goûter.

Nos malades

Mme P. Gamache vient de revenir chez elle après un long séjour à l'hôpital de Biggar.

• • •

Mlle Blanche Lortie se porte bien après avoir subi une légère opération.

• • •

Mme Léonie Tinant se remet lentement d'une chute qu'elle fit dernièrement.

• • •

A tous nos malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

T. Desrosiers, de l'aviation canadienne, est venu voir ses parents avant son transfert à Dafoe.

• • •

Jacqueline Desrosiers et Geneviève de Moissac, institutrices, ont repris charge de leurs écoles au commencement du mois.

• • •

M. T. Martin est allé à Storthoaks visiter sa famille.

• • •

MM. A. Martin, John de Moissac, P. Gamache se sont rendus à Saskatoon, la semaine dernière, pour affaires.

En ONTARIO

Rainy River

Election des commissaires

Ont été élus pour 2 ans: M. P. J. Byrnes, président, Mme A. Lahaie et Mme M. Flamand. Les autres membres de la Commission dont le terme n'est pas expiré sont M. le curé G. Couture, M. R. Millard et M. F. Sponarski.

Naissance

Sincères félicitations à M. et Mme P. J. Byrnes pour la naissance d'un fils le 31 janvier à l'hôpital de la Croix-Rouge et baptisé le dimanche 6 février sous les noms de Patrice-Jean. Parrain, G. Byrnes; marraine, Florence Thivierge, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Malades

Mme G. Byrnes, mère, est revenue de l'hôpital de St-Boniface où elle a subi une opération. Elle se remet chez elle et nous lui souhaitons un parfait et prompt rétablissement.

• • •

M. le curé est allé assister à la journée sacerdotale en compagnie du R.P. D. Audette, O.M.I., de Fort Frances, et de M. l'abbé Moreau, de Pinewood.

• • •

M. Stanley Fraser, de Letellier, est revenu avec M. le curé et est son hôte pour quelques jours.

• • •

M. le curé a donné le rapport financier à ses paroissiens le dernier dimanche de janvier. Il les a félicités de leur générosité en 1943. Les recettes ont augmenté de $1,000 sur 1942, quoique la paroisse ait perdu un bon nombre de familles depuis la guerre.

M. Albert V. Haley a été élu syndic pour 3 ans, en remplacement de M. Marquis qui sortait de charge.

En visite

M. et Mme C. Lambert ont passé un dimanche à Fort Frances dernièrement pour rendre visite à leur fils, Joseph, qui était patient à l'hôpital La Vérendrye.

Décès

La mort vient de nous ravir un paroissien dévoué dans la personne de M. Nelson Marquis décédé après quelques jours de maladie à l'hôpital La Vérendrye à Fort Frances, où il fut transporté du train le dimanche 6 février dernier alors qu'il se rendait à Fort William passer quelques jours de repos chez ses filles, Mmes Richardson et Haas. Il eut une hémorragie cérébrale qui le terrassa en 3 jours. Lundi matin il eut assez de lucidité pour faire sa confession et recevoir pieusement les sacrements et se préparer au grand voyage. La mort n'aura pas surpris ce bon et fidèle serviteur. Chrétien convaincu, il donnait partout l'exemple d'une foi vive et pratique. Sa dévotion au Très St-Sacrement était sincère. Tous les dimanches il était à la sainte Table et souvent la semaine lorsque ses occupations le lui permettaient.

Le dimanche après-midi il revenait à l'église pour y faire son Chemin de Croix. Il laisse à ses enfants et à toute la paroisse l'exemple du bon et fidèle serviteur dont parle l'Evangile, et Dieu s'est plu à le rappeler à Lui, pour lui donner la récompense due à ses bonnes oeuvres.

Son service eut lieu dans l'église paroissiale le samedi 12 février, 8 mois après la mort de son épouse. Il laisse dans le deuil, 7 enfants: Don, de Gravenhurst, Ont.; Alex, de Fort William; Nelson, de St-Hyacinthe, P.Q.; et Philippe, outre-mer; 3 filles: Mme Morrison, à la maison; Mme M. Richardson et Mme R. Haas, de Fort William. Tous étaient au chevet de leur père à la dernière heure, sauf celui qui sert son pays en Europe.

Les porteurs furent des Chevaliers de Colomb dont le défunt faisait partie: MM. Charlebois, Leblanc, Dandeneau, Boudreau, Whalen et Monahan.

Que son âme repose en paix, et que son exemple entraine à la pratique des vertus chrétiennes qui préparent le changement de cette vie périssable en la vie éternelle et glorieuse du Ciel.

Hudson

Soirée-surprise

A l'occasion du 55ème anniversaire de naissance de Mme P. Bonin les dames d'Hudson organisèrent une petite fête intime et amicale.

Il y eut environ une dizaine de dames. Mme J. Bernier présenta au nom de toutes à l'héroïne de la soirée une cafetière genre "Silex".

Mme Bonin les remercia chaleureusement.

Dryden

Ecole catholique

L'inspecteur des écoles séparées et bilingues, M. Arthur Godbout, de Sudbury, Ont., a visité notre école dernièrement. Il s'est dit enchanté, même surpris de l'excellent travail qui avait été fait. Il félicita M. le curé M. Dugal de sa belle initiative et de son bon travail. Il louangea aussi les commissaires de leur coopération.

Inspection

M. l'inspecteur visita les classes, interrogea les élèves et se montra satisfait du travail qu'accomplissaient les Révérendes Soeurs de St-Joseph de Crookston qui dirigent l'école depuis sa fondation en septembre dernier. Il encouragea maitresses et élèves à continuer à progresser dans la voie où les unes et les autres s'étaient engagées.

Musique

Plusieurs élèves de notre école et de l'école publique étudient le piano sous la direction de la Révérende Mère Supérieure. On y voit même de jeunes ouvrières protestantes qui suivent elles aussi les leçons. Nous souhaitons bon succès à tous ces musiciens et musiciennes.

Elections

A leur réunion annuelle, les dames de la paroisse ont élu Mme J. Ernewein comme présidente, Mme J. Wintersgill comme vice-présidente, et Mme I. Oliver comme secrétaire. Il a été décidé d'organiser une soirée récréative pour la Saint-Patrice.

Visiteurs

Etaient de passage au presbytère, la semaine dernière: M. l'abbé Léo Laliberté, curé de Keewatin, le R. P. A. Lacelle, missionnaire chez les Indiens, M. Arthur Godbout, de Sudbury, etc .

Médaille militaire à un Canadien français

QUEBEC, P.Q. — On annonce que la médaille militaire a été décernée au caporal-suppléant Jean-Baptiste Montigny, de St-Valier, P.Q., pour la bravoure, l'initiative et le courage qu'il a témoignés en face du danger. Le caporal, qui fait partie du 22ème régiment, mérita cette décoration pour la manière dont il a conduit l'attaque de sa section à Santa Maria, Sicile, le 27 juillet 1943.

Armé d'un fusil Bren et de munitions, le caporal fit avancer sa section et manoeuvra lui-même sur le flanc de deux emplacements de mitrailleuses. L'exactiture de son tir fit taire le feu des position ennemies en tuant les 6 hommes qui faisaient partie de cette équipe.

Rejoignant ensuite sa section qui ne pouvait avancer à cause du feu ennemi venant du sommet de la côte, le caporal lança lui-même une nouvelle attaque de flanc. Il mit ainsi en déroute l'ennemi qui avait retardé le progrès de tout un peloton.

Le soldat G.-M. Boivin à Vermillion, Alta

Le soldat Georgiana Mae Boivin, faisait partie d'un groupe de 21 membres de la section féminine de l'armée canadienne qui sont partis le mardi 8 février pour Vermillion, Alta, où ils subiront leur entrainement préparatoire. Elles reviendront ensuite à Winnipeg où elles seront envoyées à une des unités du district no 10.

Le soldat Boivin est la fille de M. et Mme Georges Boivin, de 49, rue St-Charles, St-Charles, Man. Elle s'est enrôlée dans la section féminine de l'armée canadienne le 26 janvier 1944.

Le caporal Van Humbeck transféré à Brandon

Les autorités militaires de Winnipeg ont annoncé que le caporal Solange F. Van Humbeck, du dépôt militaire no 10 avait été transféré à la section féminine de l'armée canadienne à Brandon, Man.

Le caporal-suppléant Van Humbeck est la fille de Mme Elisa Van Humbeck, de Laurier, Man. Elle s'enrôla dans la section féminine de l'armée canadienne en février 1943.

Nos Caisses Populaires au Manitoba

1943: Année de succès

Préparons notre indépendance économique et discutons ensemble nos problèmes.

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières": c'est l'idée qui se dégage du résultat de nos caisses populaires pour l'année 1943. En effet le total de l'actif de 25 caisses qui ont fait rapport, donne le chiffre imposant de $319,705 au 31 décembre, soit une augmentation de $71,700 sur l'an dernier.

Premier service de la caisse: l'épargne.

Il est donc vrai que nos caisses populaires suscitent l'épargne et deviennent le réservoir où s'accumulent nos capitaux de réserve. Il est également vrai qu'en amassant nos épargnes d'une façon méthodique notre groupe minoritaire prépare son indépendance économique dans le vrai sens du mot. Ainsi en 1943, nos 4,300 membres ont déposé en parts sociales au delà de $60,000.00, ce qui donne une moyenne de $14.00 par membre. Le premier service de la caisse populaire semble compris dans la majorité des cas. N'oublions pas que si chacun paie $5.00 cette année cela assurera dans l'actif de 1944 un total de $21,000.

Deuxième service: le crédit.

Mais nos caisses font plus. Si elles amassent ces poussières d'épargne de l'humble travailleur, c'est uniquement pour les faire servir en faveur du travailleur lui-même. Au delà de 900 prêts ont été consentis en 1943, au montant de $213,530.00, soit une augmentation de $96,500.00 sur l'année dernière. Tous ces prêts, au meilleur de notre connaissance, étaient en règle au 31 décembre. Comme éducation et discipline sociale, n'est-ce pas remarquable, je dirais pour nous surtout, Canadiens français! Ce seul point n'est-il déjà pas un grand succès qui justifie l'organisation et l'institution de nos caisses populaires? Qui faut-il féliciter davantage, ou les emprunteurs fidèles ou les commissaires de crédit qui se sont montrés d'habiles administrateurs? Au Manitoba comme ailleurs, se réalise la parole du fondateur, à savoir: "Par la caisse, les pauvres sont amenés graduellement à un niveau fort élevé de connaissances économiques." Nous avons pu remarquer plus d'une fois, le bon esprit des commissaires de crédit et le sérieux qui anime toutes leurs décisions. S'intéresser au bien des autres, c'est ça, messieurs, du "sens social"!

Le sens social, c'est une disposition qui nous porte à penser aux autres dans nos actes personnels. Il s'applique autant aux emprunteurs qu'aux officiers. C'est l'esprit qui vivifie toute chose et sans lequel il n'y a rien de durable. C'est l'esprit qui soutient le coopérateur devant l'appât "d'un sou de plus", lorsque le bien général en souffre. C'est l'esprit qui fait oublier les défauts de l'humanité lorsqu'il s'agit de sauver l'humanité. Il est donc le vrai remède aux maux actuels. Vouloir se déranger pour discuter ensemble nos propres problèmes, c'est le premier pas vers le sens social et le grand moyen pour développer l'esprit d'entr'aide, de justice et surtout de charité qui sont les vertus du sens social.

La caisse populaire par son but et son organisation, est magnifiquement constituée pour développer le sens social puisqu'elle en fait pratiquer tous les actes. Ainsi pour ne souligner qu'un exemple tiré de nos rapports, 3,400 personnes ont consenti à déposer en commun, en vue de s'entr'aider, la somme de $319,000.00. C'est l'entr'aide pour la vie au lieu de la lutte pour la vie. C'est ça, la Caisse Populaire.

En présentant ces rapports, nous félicitons gérants et officiers qui travaillent à donner l'indépendance économique à tous les nôtres.

Ad.-J. COUTURE,
Directeur d'A. C.

ST-MALO, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$14,123.42	Capital social	$20,744.03
Placements	20,500.00	Epargne	39,054.26
Prêts en cours	25,300.53	Bénéfices	2,381.33
Réserve	2,457.20	Taxe d'entrée	112.30
Inventaire	1,258.50	Fonds de réserve	2,457.20
Dépenses	1,109.47		
	$64,749.12		$64,749.12

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 5,821.54	$ 24,814.82
Epargne	173,788.29	502,114.25
Remises sur prêts	54,667.08	181,785.24
Remboursements	1,230.00	1,230.00
Emprunts	7,000.00	16,000.00
Taxe d'entrée	112.30	518.32
Bénéfices	2,381.33	11,327.83
Caisse	9,164.62	
	$254,165.16	$737,272.14

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 1,438.03	$ 4,070.79
Retrait sur épargne	155,288.84	463,089.99
Prêts consentis	51,123.20	207,055.77
Placements	16,500.00	21,200.00
Emprunts remboursés	7,000.00	16,000.00
Intérêts accrus	47.94	140.57
Réserve	1,457.20	2,457.20
Bonis		3,856.13
Dépenses	1,061.53	4,019.77
Inventaire	125.00	1,258.50
Caisse au 31 décembre 1943	14,123.42	14,123.42
	$254,165.16	$737,272.14

STATISTIQUES—Fondée le 1er mars 1937, la caisse compte actuellement 442 membres et a consenti 100 prêts en 1943.

Ed. BENOIT, gérant.

ST-PIERRE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$ 7,442.02	Capital social	$ 2,069.97
Placements	1,000.00	Epargne	10,574.96
Inventaire	150.67	Taxe d'entrée	26.27
Caisse	4,486.94	Amendes	7.34
		Bénéfices	1,054.24
	$13,079.67		
Dépenses	322.41		
Intérêts payés	164.48		
Bonis payés	166.26		
	$13,732.78		$13,732.78

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 691.69	$ 2,308.81
Epargne	14,649.89	31,360.09
Remises sur prêts	8,632.41	18,479.22
Bénéfices	340.80	1,087.67
Caisse	803.54	
	$25,118.33	$53,235.79

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 12.14	$ 238.84
Retrait sur épargne	6,576.95	20,785.13
Prêts consentis	13,860.00	26,821.25
Placement		100.00
Intérêts		164.20
Bonis		166.26
Dépenses	85.63	299.91
Inventaire	76.50	4,583.61
Caisse au 31 décembre 1943	4,583.61	4,583.61
	$25,118.33	$53,235.79

STATISTIQUES—Fondée le 11 mai 1938, cette caisse compte 212 membres pour une population de 223 familles. Elle a consenti 40 prêts en 1943.

Georges RITCHOT, sec.

LORETTE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 2,767.05	Capital social	$ 2,645.93
Prêts en cours	8,260.01	Epargne	9,029.99
Placements	1,000.00	Fonds de réserve	153.54
Mobilier	13.00	Fonds d'éducation	4.40
		Bénéfices	165.18
		Surplus	41.02
	$12,040.06		$12,040.06

MOUVEMENTS DES FONDS POUR 1943

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 656.03	Retraits sur capital	$ 85.08
Epargne	7,245.18	Retraits sur épargne	3,545.05
Remises sur prêts	6,149.40	Prêts consentis	10,746.00
Retraits sur placements	1,000.00	Bonis	81.02
Taxe d'entrée	14.20	Intérêts sur épargne	94.79
Bénéfices	385.98	Surplus	69.48
Caisse au début	1,937.48	Caisse à la fin du mois	2,767.05
	$17,388.27		$17,388.27

STATISTIQUES—Fondée en avril 1938, la caisse compte 156 membres, et a consenti 35 prêts durant l'année.

Auguste DANSEREAU, gérant.

LA BROQUERIE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 5,285.30	Capital social	$ 3,846.77
Prêts en cours	5,786.00	Epargne	7,037.58
Placements	300.00	Réserve	397.84
Mobilier	138.00	Mobilier capitalisé	80.00
		Fonds d'éducation	22.59
		Bénéfices	124.52
	$11,509.30		$11,509.30

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 904.63	Prêts consentis	$12,762.00
Epargnes	15,530.25	Retraits sur parts	122.02
Remises sur prêts	11,271.00	Retraits sur épargne	11,466.34
Bénéfices	477.59	Placement	100.00
Taxe d'entrée	20.00	Bonis	127.84
Caisse au 1er janv.	2,080.85	Intérêts	120.30
		Dépenses	225.52
		Mobilier	75.00
		Caisse au 31 déc. 1943	5,285.30
	$30,284.32		$30,284.32

STATISTIQUES—Fondée le 16 août 1938. Population du territoire: 210 familles; 232 membres; 55 prêts ont été consentis en 1943.

Noé NORMANDEAU, gérant.

ST-ALPHONSE DE KILDONAN, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 1,192.20	Capital social	$18,101.54
Placements	9,652.45	Epargne	4,546.62
Prêts en cours	14,783.27	Fonds de prévoyance	250.30
Inventaire et mobilier	881.87	Fonds de réserve	853.87
		Fonds d'éducation	29.42
		Emprunt	2,000.00
		Bénéfices	728.04
	$26,509.87		$26,509.79

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 5,887.07	Retrait sur capital	$ 1,938.44
Epargne	13,608.51	Retrait sur épargne	12,781.66
Remises sur prêts	14,164.90	Prêts consentis	16,618.11
Emprunt	2,000.00	Bonis payés	597.07
Taxe d'entrée	7.75	Intérêts	176.08
Amendes	16.40	Dépenses	391.13
Comptes recevables	21.00	Placements	8,562.50
Bénéfices	1,753.78	Fonds de réserve	370.10
Caisse	5,188.88	Comptes recevables	21.00
		Caisse au 31 déc. 1943	1,192.20
	$42,648.29		$42,648.29

STATISTIQUES—Fondée le 15 mai 1938. Membres actuels, 383; emprunteurs, 174.

Ch. H. VICKERS, gérant.

ST-JOSEPH, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$3,506.94	Capital social	$1,371.56
Prêts en cours	774.41	Epargne	3,797.95
Placements	1,000.00	Réserve	79.77
		Bénéfices non répartis	32.07
	$5,281.35		$5,281.35

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 573.72	$ 1,575.31
Epargne	15,239.54	26,625.07
Remises sur prêts	4,479.40	9,307.91
Taxe d'entrée	9.35	30.15
Bénéfices	157.41	390.76
Caisse	2,867.16	
	$23,326.58	$37,929.20

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 30.00	$ 203.75
Retrait sur épargne	14,420.69	22,827.12
Prêts consentis	5,208.81	11,082.32
Bonis	19.31	51.37
Intérêts	31.97	46.30
Dépenses	108.86	211.40
Caisse au 31 décembre 1943	3,506.94	3,506.94
	$23,326.58	$37,929.20

STATISTIQUES—Fondée le 13 septembre 1938, cette caisse compte 84 sociétaires; elle a consenti 16 prêts durant le présent exercice.

Léon MARION, gérant.

RICHER (Thibaultville), Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 592.10	Capital social	$ 594.38
Prêts en cours	795.00	Epargne	760.39
		Compte recevable	11.46
		Fonds de réserve	18.81
		Surplus	2.06
	$1,387.10		$1,387.10

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 614.63	Retraits sur capital	$ 20.25
Epargne	1,042.37	Retraits sur épargne	281.98
Remises sur prêts	65.00	Prêts consentis	860.00
Compte à payer	13.59	Dépenses	19 62
Taxe d'entrée	18.30	Caisse au 31 déc. 1943	592.10
Bénéfices	20.16		
	$1,773.95		$1,773.95

STATISTIQUES—Fondée le 15 mai 1943, cette caisse compte actuellement, avec les enfants, 148 sociétaires. Elle a consenti 5 prêts.

Mme L. AUSTIN, gérante.

ST-LEON, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$1,800.95	Capital social	$1,203.96
Prêts en cours	599.00	Epargne	1,128.50
Dépenses	289.51	Taxe d'entrée	32.90
		Bénéfices	324.10
	$2,689.46		$2,689.46

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 458.10	$ 1,501.96
Epargne	2,068.15	4,522.92
Remises sur prêts	3,517.00	9,225.00
Taxe d'entrée	9.90	
Bénéfices	106.33	357.00
Caisse	842.97	
	$7,002.45	$15,606.88

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 142.50	$ 298.00
Retrait sur épargne	1,647.20	3,394.42
Prêts consentis	3,275.00	9,824.00
Intérêts	20.29	29.44
Bonis	48.61	92.79
Dépenses	67.90	167.28
Caisse au 31 déc. 1943	1,800.95	1,800.95
	$7,002.45	$15,606.88

STATISTIQUES—Fondée le 4 janvier 1939, cette caisse compte actuellement 144 sociétaires et a consenti 47 prêts en 1943.

André COLBE, gérant.

STE-ANNE-DES-CHENES, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 9,997.80	Capital social	$ 3,479.95
Prêts en cours	3,658.20	Epargne	20,004.96
Placements	10,200.00	Réserve	322.48
Inventaire	102.86	Bénéfices non répartis	149.85
		Comptes recevables	1.12
	$23,958.36		$23,958.36

Le détail des mouvements s'élève pour l'année à $34,442.87, et depuis la fondation à $57,343.00. Le rapport ne donne pas les détails.

STATISTIQUES—Fondée le 19 août 1939, cette caisse compte actuellement 232 membres et a consenti 29 prêts en 1943.

Marius MAGNAN, gérant.

STE-ELISABETH, Man.

RAPPORT FINANCIER SE TERMINANT AU 1er OCTOBRE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$4,059.46	Capital social	$ 937.06
Prêts en cours	1,120.00	Epargne	$4,172.12
		Réserve	21.30
		Bénéfices non répartis	48.98
	$5,179.46		$5,179.46

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 475.28	$1,112.76
Epargne	5,283.22	6,629.34
Remises sur prêts	755.00	2,015.00
Taxe d'entrée	10.10	26.67
Intérêts	20.02	66.61
Divers		13.15
Caisse	1,003.91	
	$7,547.53	$9,863.53

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 98.00	$ 175.70
Retrait sur épargne	1,692.22	2,457.22
Prêts consentis	1,695.00	3,135.00
Dépenses diverses	2.85	36.15
Caisse au 30 sept. 1943	4,059.46	4,059.46
	$7,547.53	$9,863.53

STATISTIQUES—Fondée le 25 septembre 1939, cette caisse compte 87 membres et a consenti 12 prêts.

NOTRE-DAME DE LOURDES, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$10,314.14	Capital social	$ 2,703.47
Prêts en cours	3,206.88	Epargne	15,122.15
Placements	4,500.00	Fonds de réserve	123.67
		Prévoyance	25.99
		Bénéfices non répartis	45.74
	$18,021.02		$18,021.02

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 1,116.37	$ 2,975.66
Epargne	22,630.61	39,558.44
Remises sur prêts	4,043.12	5,258.12
Taxe d'entrée	26.20	66.30
Bénéfices	323.15	553.39
Caisse au début	6,102.06	
	$34,241.51	$48,411.91

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retraits sur capital	$ 115.73	$ 272.19
Retraits sur épargne	15,492.74	24,436.29
Prêts consentis	4,535.00	8,465.00
Placements	3,500.00	4,500.00
Bonis	25.50	36.16
Intérêts	121.71	142.66
Dépenses	136.61	245.47
Caisse	10,314.14	10,314.14
	$34 241.51	$48,411.91

STATISTIQUES—Fondée le 20 janvier 1941; population du territoire, 270 familles; 187 membres, 14 emprunteurs.

Alphonse COMTE, gérant.

ST-JEAN-BAPTISTE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse en main	$ 1,884.84	Capital social	$ 6,008.36
En banque	18,078.11	Epargne	22,951.57
Prêts en cours	9,448.00	Réserve	212.48
Ameublement	33.75	Bénéfices non répartis	272.29
	$29,444.70		$29,444.70

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 3,813.74	$ 6,183.91
Epargne	49,850.05	67,024.69
Remises sur prêts	9,799.02	13,633.02
Taxe d'entrée	77.90	127.40
Bénéfices	368.98	524.06
Caisse au début	7,256.11	
	$71,165.80	$87,493.08

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 38.40	$ 175.55
Retrait sur épargne	34,025.85	44,073.12
Prêts consentis	17,041.02	23,081.02
Ameublement		37.50
Dépenses	97.58	162.94
Caisse au 31 décembre 1943	19,962.95	19,962.95
	$71,165.80	$87,493.08

STATISTIQUES—Fondée le 29 janvier 1941, cette caisse compte déjà 292 membres et a consenti 74 prêts en 1943.

ST-ADOLPHE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Placements	$ 550.00	Capital social	$3,077.54
Prêts en cours	4,497.38	Epargne	4,971.47
Caisse	3,177.11	Taxe d'entrée	21.90
Dépenses	104.20	Fonds de réserve	81.55
Intérêts payés	51.80	Bénéfices	228.03
	$8,380.49		$8,380.49

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 1,334.01	$ 3,995.03
Epargne	6,018.20	11,191.08
Remises sur prêts	4,190.16	9,411.62
Taxe d'entrée	21.90	75.53
Bénéfices	202.80	512.44
Caisse	2,456.80	
	$14,223.87	$25,185.70

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 314.17	$ 917.49
Retrait sur épargne	3,368.21	6,219.61
Prêts consentis	6,604.00	13,909.00
Placements	550.00	550.00
Intérêts sur épargnes	51.80	86.04
Bonis	54.38	77.70
Dépenses	104.20	248.75
Caisse au 31 décembre 1943	3,177.11	3,177.11
	$14,223.87	$25,185.70

STATISTIQUES—Fondée le 28 février 1941, cette caisse compte 150 membres sur une population de 90 familles. Elle a consenti 27 prêts.

Norbert CHAPUT, gérant.

HAYWOOD, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 5,709.91	Capital social	$ 2,287.94
Prêts en cours	2,731.89	Epargne	14,084.27
Placements	8,050.00	Fonds de réserve	68.72
		Fonds de prévoyance	17.48
		Bonis	33.39
	$16,491.80		$16,491.80

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 1,746.76	$ 2,316.16
Epargne	16,010.51	18,736.61
Remise sur prêts	5,613.11	7,268.11
Taxe d'entrée	34.95	46.50
Bénéfices	161.65	243.88
Caisse au 1er janvier 1943	1,264.72	
	$24,868.90	$28,672.53

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 10.32	$ 28.22
Epargne	3,795.41	4,652.34
Prêts consentis	7,125.00	10,000.00
Placements	8,052.25	8,882.25
Intérêts sur épargne	110.00	110.00
Bonis	14.29	14.29
Dépenses	51.73	105.52
Caisse à la fin du mois	5,709.91	5,709.91
	$24,868.90	$28,672.53

STATISTIQUES—Fondée le 1er juin 1941. Population du territoire, 133 familles. Membres, 125. Emprunteurs, 11.

M. l'abbé J.-M. GAGNE, gérant.

LAURIER, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 6,792.47	Capital social	$ 4,344.11
Prêts en cours	5,391.99	Epargne	9,565.64
Placements	2,055.00	Fonds de réserve	50.10
		Bénéfices	279.61
	$14,239.46		$14,239.46

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 2,788.99	$ 4,572.71
Epargne	11,067.06	19,092.10
Prêts	6,495.01	11,018.41
Taxe	55.70	93.20
Intérêts, bénéfices	273.24	427.89
Caisse	4,145.44	
	$24,825.44	$35,204.40

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 150.00	$ 228.60
Epargne	6,676.58	9,526.52
Prêts	9,017.00	16,410.40
Intérêts	34.60	37.32
Bonis	34.30	34.30
Placements	2,055.00	2,055.00
Dépenses	65.49	199.79
Caisse au 31 décembre 1943	6,792.47	6,792.47
	$24,825.44	$35,204.40

STATISTIQUES—Fondée le 1er août 1941, cette caisse compte 151 membres et a consenti 15 prêts en 1943.

M. l'abbé M. PIERQUIN, gérant.

ST-LUPICIN, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$1,701.90	Capital social	$ 455.78
Placement	100.00	Epargne	1,336.97
Dépenses	3.20	Taxe d'entrée	7.30
		Bénéfices	5.05
	$1,805.10		$1,805.10

MOUVEMENTS DES FONDS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 456.48	Retraits sur capital	$ .70
Epargne	1,347.37	Retraits sur épargne	10.40
Remises sur prêts	425.00	Prêts consentis	425.00
Taxe d'entrée	7.30	Placements	100.00
Bénéfices	5.05	Dépenses	3.20
		Caisse à la fin du mois	1,701.90
	$2,241.20		$2,241.20

STATISTIQUES—Fondée le 17 mai 1943, cette caisse compte 61 membres pour une population de 60 familles. Elle a consenti 4 prêts en 1943.

DUNREA, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 6,562.17	Capital social	$ 1,931.20
Prêts en cours	3,475.00	Epargne	8,586.41
Placement	500.00	Bénéfices non répartis	19.56
	$10,537.17		$10,537.17

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 1,942.76	Retraits sur capital	$ 11.56
Epargne	10,446.47	Retraits sur épargne	1,860.06
Remises sur prêts	1,185.00	Prêts consentis	4,660.00
Taxe d'entrée	40.00	Dépenses	59.32
Bénéfices	38.88	Caisse au 31 déc. 1943	6,562.17
	$13,653.11		$13,653.11

STATISTIQUES—Fondée le 25 juillet 1943, cette caisse compte 101 membres pour une population de 75 familles. Elle a consenti 10 prêts en 1943.

Henri BOULET, gérant.

Nos Caisses Populaires au Manitoba

SAINT-BONIFACE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 1,959.82	Capital social	$ 5,898.05
Prêts en cours	6,077.78	Epargne	3,924.23
Placements	1,500.00	Comptes à payer	184.25
Comptes recevables	1,111.55	Fonds de réserve	575.43
Ameublement	87.54	Fonds d'éducation	10.18
		Bénéfices non répartis	144.54
	$10,736.69		$10,736.69

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 2,230.90	$12,003.49
Epargne	2,553.76	10,482.48
Remises sur prêts	4,063.20	24,314.65
Taxe d'entrée	15.00	165.00
Comptes recevables		1,015.99
Bénéfices	528.93	2,243.23
Caisse	2,683.93	
	$12,076.62	$50,224.84

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 904.25	$ 6,105.44
Retrait sur épargne	1,152.87	6,558.25
Prêts consentis	6,409.10	30,392.42
Placements	1,500.00	1,500.00
Ameublements		121.77
Comptes recevables		2,161.55
Bonis		506.16
Intérêts		81.45
Dépenses	150.58	837.97
Caisse au 31 décembre 1943	1,959.82	1,959.82
	$12,076.62	$50,224.84

STATISTIQUES—Fondée au mois de mai 1938, cette caisse compte 304 membres et a consenti 60 prêts en 1943.
Mathias GAGNON, gérant.

MARIAPOLIS, Man.

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$7,693.18	Capital social	$2,075.62
Prêts en cours	756.23	Epargne	6,249.77
Dépenses	60.20	Fonds de réserve	59.85
		Bénéfices	124.37
	$8,509.61		$8,509.61

MOUVEMENT GENERAL

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 1,315.50	$ 2,230.34
Epargne	6,902.03	8,512.74
Remises sur prêts	5,061.77	5,426.77
Bénéfices		188.64
Taxe d'entrée	26.90	42.00
Intérêts sur prêts	84.34	
Dépenses remboursées	.60	
Divers	52.40	
	$13,443.54	
Caisse au 1er janvier	2,404.25	
	$15,847.79	$16,400.49

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retraits sur capital	$ 270.91	$ 285.19
Retraits sur épargne	2,036.83	2,086.83
Prêts consentis	5,741.00	6,183.00
Intérêts sur épargne	21.30	21.30
Bonis payés	24.37	24.37
Dépenses	60.20	106.62
	$ 8,154.61	$ 8,707.31
Caisse au 31 décembre 1943	7,693.18	7,693.18
	$15,847.79	$16,400.49

STATISTIQUES—Fondée le 25 juillet 1942. 140 familles; 132 membres adultes; 51 membres de l'écoles; 27 nouveaux membres; 39 déposants; 35 prêts.
Jules DESCHENES, gérant.

STE-ROSE DU LAC, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$1,621.46	Capital social	$ 415.50
Prêts en cours	2,231.50	Epargne	3,431.55
Autre actif	5.00	Réserve	9.06
		Surplus	1.85
	$3,857.96		$3,857.96

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$ 156.50	$ 415.50
Epargne	4,116.15	4,151.55
Remises sur prêts	925.00	925.00
Taxe d'entrée	3.10	8.60
Bénéfices	17.88	17.88
Caisse	299.90	
	$5,518.53	$5,518.53

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retraits sur capital	$ 5.00	$ 5.00
Retraits sur épargne	720.00	720.00
Prêts consentis	3,156.50	3,156.50
Intérêts	12.57	12.57
Dépenses	3.00	3.00
Caisse au 31 décembre 1943	1,621.46	1,621.46
	$5,518.53	$5,518.53

STATISTIQUES—Fondée le 29 juillet 1942, cette caisse compte 80 sociétaires et a consenti 11 prêts.
J. DELVEAUX, gérant.

ELIE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$ 680.00	Capital social	$ 786.55
Caisse	3,725.97	Epargne	3,545.04
		Epargne à payer	19.47
		Fonds de réserve	27.51
		Prévoyance	3.42
		Surplus	23.98
	$4,405.97		$4,405.97

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital	$ 620.75	$ 826.20
Epargne	5,210.73	5,484.91
Remises sur prêts	2,050.00	2,350.00
Bénéfices	82.67	92.92
Caisse	213.09	
	$8,177.24	$8,754.03

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 39.65	$ 39.65
Retrait sur épargne	1,939.87	1,939.87
Prêts consentis	2,455.00	3,030.00
Intérêts		1.79
Dépenses	16.75	16.75
Caisse au 31 décembre 1943	3,725.97	3,725.97
	$8,177.24	$8,754.03

STATISTIQUES—Fondée le 19 mai 1942, cette caisse compte 100 membres sur une population de 121 familles. Elle a consenti 10 prêts au montant de $680.00 en 1943.
Oris AQUIN, gérant.

ST-NORBERT, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$2,173.56	Capital social	$3,461.47
Prêts en cours	910.00	Epargne	1,469.20
Placements	2,000.00	Taxe d'entrée	86.60
Dépenses	76.12	Bénéfices	142.41
	$5,159.68		$5,159.68

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$2,303.35	$4,283.85
Epargne	2,027.47	2,698.51
Remises sur prêts	975.00	975.00
Taxe d'entrée	48.30	86.60
Bénéfices	142.41	142.41
Caisse	2,577.03	
	$8,073.56	$8,186.37

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retraits sur capital	$ 822.38	$ 822.38
Retraits sur épargne	1,116.50	1,229.31
Prêts consentis	3,885.00	3,885.00
Dépenses	76.12	76.12
Caisse au 31 décembre 1943	2,173.56	2,173.56
	$8,073.56	$8,186.37

STATISTIQUES—Fondée le 21 septembre 1942, cette caisse compte actuellement 131 membres et a consenti 11 prêts en 1943.

ST-FRANCOIS-XAVIER, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR LES PREMIERS SIX MOIS DE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$1,228.94	Capital social	$2,432.19
Prêts en cours	1,268.83	Epargne	100.00
Placement	100.00	Fonds de réserve	36.55
Inventaire	25.62	Bénéfices non répartis	54.65
	$2,623.39		$2,623.39

DETAILS DES MOUVEMENTS

Recettes	1943	Depuis la fondation
Capital social	$1,555.49	$3,212.37
Epargne	603.00	603.00
Remise sur prêts	2,511.49	3,721.04
Taxe d'entrée	25.95	57.20
Bénéfices	123.56	176.50
	$4,819.49	$7,770.11

Déboursés	1943	Depuis la fondation
Retrait sur capital	$ 494.60	$ 554.60
Retrait sur épargne	100.00	100.00
Prêts consentis	2,915.50	4,806.50
Placement	100.00	100.00
Bonis	39.23	40.00
Inventaire		27.88
Dépenses	2.50	7.25
Caisse au 31 décembre 1943	1,167.66	2,133.65
	$4,819.49	$7,770.11

STATISTIQUES—Fondée le 13 avril 1942, cette caisse compte 157 sociétaires; elle a consenti 61 prêts en 1943.
M. l'abbé P.-E. HALDE, gérant.

STE-AGATHE, Man.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1943

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$ 4,199.61	Capital social	$ 1,915.00
Prêts en cours	5,850.00	Epargne	8,084.55
Ameublement	49.50	Réserve	49.00
Dépenses	19.12	Bénéfices non répartis	69.68
	$10,118.23		$10,118.23

DETAILS DES MOUVEMENTS

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 1,950.00	Retraits sur capital	$ 35.00
Epargne	10,067.55	Retraits sur épargne	1,983.00
Remises sur prêts	8,465.00	Prêts consentis	14,315.00
Taxe d'entrée	39.00	Ameublement	55.00
Bénéfices	166.65	Dépenses	100.59
		Caisse au 31 déc. 1943	4,199.61
	$20,688.20		$20,688.20

STATISTIQUES—Fondée le 24 novembre 1942. Membres actuels, 128; emprunteurs, 8.
Camille COURCELLES, gérant.

Appel de la France Combattante

(Suite de la douzième page)

et la certitude de nous assurer leur adhésion, leur aide et leur collaboration à notre mission patriotique.

Nous devons aider nos soldats, aviateurs et marins, en Afrique, sur tous les fronts et partout où ils se trouvent; nos blessés, nos hospitalisés, nos invalides, nos vétérans, nos réfugiés et nos prisonniers et nous préparer à aider de suite, demain et pour longtemps même nos compatriotes en France. C'est un programme ambitieux et une tâche formidable. Mais nous qui ne voyons pas l'impôt du sang, qui vivons ici à l'abri, protégés et dans l'aisance même, nous pouvons faire quelques sacrifices et montrer un peu d'abnégation. Notre devoir est tout tracé et nous devons le faire sans tarder et sans hésitation ou ostentation. Pour cela et pour bien commencer, que tous suivent ce programme:

1.—Vous Français de naissance ou de descendance française, ou sympathisants de la périphérie de St-Boniface, Winnipeg et d'ailleurs, si dans les environs de votre district il n'existe pas de sous-comité, joignez notre cercle. La cotisation est minime, $1.00 par an. Elle vous donne droit à l'abonnement gratis à la magnifique revue France-Canada, publiée par la délégation du Comité français de la Libération Nationale, à Ottawa, et créée pour cimenter les liens étroits d'amitié et d'affection entre ces deux grands pays et pour vous initier à nos activités et à nos besoins réciproques, matériels et moraux.

2.—Faites une bonne propagande autour de vous, surtout auprès des étrangers, pour maintenir et relever le prestige français, notre langue et notre foi. Nous ne faisons pas de politique, étant tous des véritables et des gens bien pensants, respectant les opinions de chacun.

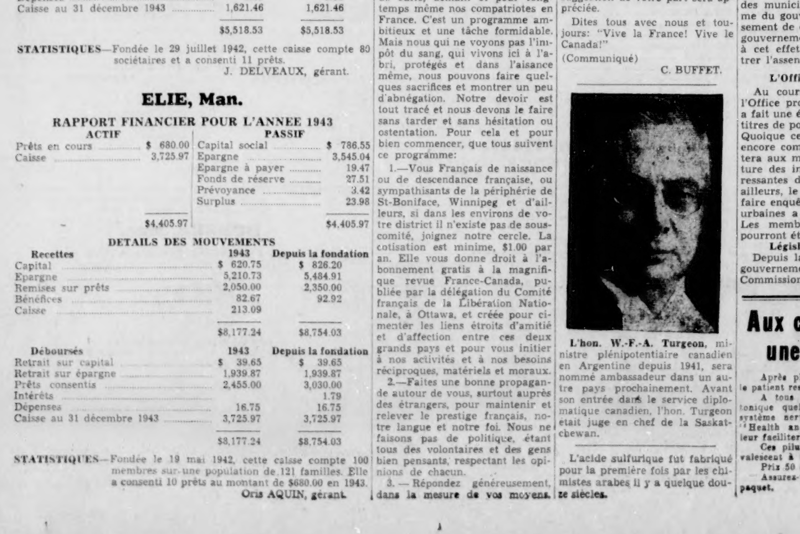
3. — Répondez généreusement, dans la mesure de vos moyens, aux appels pour dons en espèces ou en nature, destinés à nos oeuvres et récipiendaires.

4. — Epousez patriotiquement notre cause et aidez-la. Mettez-vous en communication avec notre secrétaire, M. Eugène Sourisseau, 154, rue de la Seine, St-Boniface, et, au besoin, pour faciliter nos contacts, téléphonez et appelez à votre convenance MM. P. Simonot (97 880), F. Thomas (204 582), C. Buffet (97 125). Nous savons être discrets mais n'avons pas besoin d'être anonymes. Tous renseignements utiles vous seront donnés et toute suggestion de votre part sera appréciée.

Dites tous avec nous et toujours: "Vive la France! Vive le Canada!"

(Communiqué)

C. BUFFET.



L'hon. W.-F.-A. Turgeon, ministre plénipotentiaire canadien en Argentine depuis 1941, sera nommé ambassadeur dans un autre pays prochainement. Avant son entrée dans le service diplomatique canadien, l'hon. Turgeon était juge en chef de la Saskatchewan.

L'acide sulfurique fut fabriqué pour la première fois par les chimistes arabes il y a quelque douze siècles.

La Législature actuelle tient probablement sa dernière session

[Suite de la première page]

semblée, que la situation militaire s'est améliorée beaucoup depuis un an, mais que la guerre n'est pas gagnée. Il demande donc de ne point ralentir l'effort de guerre. Il affirme que la principale préoccupation du gouvernement doit être l'obtention de la victoire. Il félicite les citoyens de la province pour la collaboration qu'ils ont apportée et il cite à l'appui de son témoignage le beau résultat obtenu en Saskatchewan, lors du dernier Emprunt de la Victoire.

Le Discours du trône cite à l'honneur les jeunes de la province qui font partie des armées de Sa Majesté et se sont distingués au combat. Il offre de sincères sympathies aux familles qui pleurent ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

Le Discours souligne le travail effectif accompli par les comités organisés dans les diverses municipalités de la province pour promouvoir la victoire et pour aider les administrations locales dans la production de la nourriture et l'organisation des programmes du travail. Le gouvernement est tellement satisfait de l'oeuvre accomplie par cet organisme qu'il se propose de le maintenir encore cette année.

Situation agricole

Le Discours fait une brève revue de la situation agricole. Durant l'année 1943, la moisson en général fut assez satisfaisante, quoique pauvre en certaines régions. Les fermiers de ces régions recevront une assistance substantielle de l'organisme institué par le fédéral pour venir en aide à l'agriculture dans la prairie. L'augmentation des prix des produits agricoles a certes amélioré la situation du fermier, plus peut-être qu'en aucune période depuis le début de la province. La nouvelle que le gouvernement fédéral assurera un prix raisonnable pour la farine contribuera efficacement à la stabilité de l'industrie agricole, surtout durant la période de l'après-guerre.

Conseil de réformes sociales

En conformité avec une loi adoptée à la dernière session, le gouvernement a institué un Conseil ou organisme, sous la présidence de M. F. C. Cronkite, pour accomplir la tâche qu'on lui a assignée, c'est-à-dire de faire une étude approfondie dans le domaine des réformes sociales. Cette organisation est maintenant ramifiée dans plusieurs localités. Son personnel a étudié sur place les divers besoins et les problèmes variés que représente la question sociale en rapport surtout avec l'après-guerre. L'organisme dont il est question présentera à l'étude de la Législature un rapport détaillé de son travail et de ses suggestions.

Relations entre la province et le Dominion

Le gouvernement considère qu'il ne peut, vu les restrictions imposées par la Constitution, assumer les lourdes charges exigées par les réformes urgentes de l'après-guerre. Voilà pourquoi il suggère la convocation d'une conférence du Dominion avec les provinces pour déterminer d'une façon claire et précise les relations qui doivent exister entre le gouvernement fédéral et ceux des diverses provinces et enlever certains obstacles qui paralysent l'action des gouvernements provinciaux.

Prêts pour les semailles

Au cours de l'année 1937, la Saskatchewan a eu une très maigre récolte. Alors le gouvernement provincial a dû aider les municipalités qui ont garanti de fortes sommes pour assurer le grain de semence aux fermiers, afin d'obtenir une récolte normale en 1938. Ces prêts constituent sans doute de fortes obligations pour municipalités et fermiers. L'Association provinciale des municipalités rurales réclame du gouvernement un redressement de cet état de choses. Le gouvernement a dressé un plan à cet effet qui devrait rencontrer l'assentiment des fermiers.

L'Office de médiation

Au cours des derniers mois, l'Office provincial de médiation a fait une étude des dettes et des titres de possession des fermiers. Quoique cette étude ne soit pas encore complète l'Office présentera aux membres de la législature des informations très intéressantes dans ce domaine. Par ailleurs, le Comité institué pour faire enquête sur les évaluations urbaines a terminé son travail. Les membres de la Chambre pourront étudier son rapport.

Législations ouvrières

Depuis la dernière session, le gouvernement a nommé une Commission pour faire enquête dans le domaine ouvrier. Sous la direction conjointe des juges W. M. Martin et H. Y. MacDonald, cet organisme a tenu des séances publiques et fait une étude sérieuse de la question qui a trait au droit des ouvriers de s'associer et au règlement des disputes par la conciliation et l'arbitrage. La Commission soumettra son rapport à l'Assemblée législative.

Comité de la sécurité sociale et de la santé publique

A la recommandation du Comité de la sécurité sociale et de la santé publique, le gouvernement a augmenté, le 1er mai 1943, la pension aux vieillards et aux aveugles. Subséquemment, de concert avec le gouvernement fédéral, l'administration provinciale a donné $5.00 d'augmentation par mois, à partir du 1er septembre 1943, aux aveugles et aux personnes âgées. Il a aussi augmenté l'allocation aux mères de familles. Le coût de l'entretien des aveugles et des vieillards est défrayé conjointement par le fédéral et le provincial, tandis que l'allocation aux mères est consentie par le gouvernement provincial seul. A dater du 1er mai 1944, le gouvernement provincial paiera toutes les dépenses de traitement et d'hospitalisation des cancéreux de la province.

Le gouvernement provincial est disposé, si l'opposition ne s'y objecte, à collaborer intimement avec le fédéral pour la mise en vigueur d'un vaste projet destiné à améliorer la santé de tous les citoyens du pays.

Le gouvernement désire que les soldats soient représentés à la Législature après la guerre. Il présentera une mesure à cet effet.

Nouveau ministère

Il est aussi question d'instituer un nouveau ministère, qui serait connu sous le nom de ministère de la réforme sociale, du travail et du bien-être public. Il aurait pour fonction de coordonner les activités de divers ministères, de favoriser une réalisation plus efficace du programme de restauration sociale, d'aider au rétablissement des soldats de retour du front, hommes et femmes, et d'assumer les fonctions des offices du travail, du bien-être public, de la protection de l'enfance et de la pension au vieil âge.

Dans le dernier paragraphe du Discours, le gouvernement annonce certaines modifications aux Statuts provinciaux.

Débat sur le Discours du trône

Actuellement, divers orateurs de la Chambre discutent le Discours du trône. Le capitaine Mildenberger, libéral de Maple Creek, en réponse au Discours du trône, a dit que la prospérité du Canada dépend des marchés extérieurs. Après la guerre, les pays producteurs de blé feront concurrence au Canada. Il faut donc que le prix de production de cette denrée diminue. Pour cela, il faut nécessairement que le prix des machines aratoires, des camions, etc., baisse en proportion. Mais est-ce que les manufacturiers canadiens consentiront pour un temps une diminution de leurs profits? Il dit que le gouvernement provincial devrait promouvoir les industries dans la province. Les mines, le minérai, le pétrole n'ont pas encore été exploités. Des fonds publics devraient être consacrés au développement des ressources naturelles en Saskatchewan.

J. H. Brocklebank, C.C.F. de Tisdale, chef de l'opposition, a vertement critiqué le gouvernement, parce qu'il n'a pas convoqué d'élection provinciale l'an dernier. Il accuse le gouvernement d'avoir manqué à ses promesses au sujet de l'agriculture, de l'éducation, de la santé publique, et des services d'ordre social. Le gouvernement " a promis toutes sortes de choses, excepté la restauration du peuple canadien de son droit naturel — la propriété des ressources naturelles et du mécanisme de production et distribution . . ."

Le premier ministre interjecta: "La propriété des ressources et du mécanisme de production! Mais c'est votre politique?"

"La politique de Winch est différente, ajoutèrent certains membres du gouvernement. Pourquoi les C.C.F. ne s'entendent-ils pas sur leur programme politique?"

Patterson

Le premier ministre a expliqué le projet du redressement des prêts aux fermiers pour grains de semence. Le gouvernement, en 1937, a acheté 7,000,000 de de boisseaux de blé à $1.41 le boisseau et 3,500,000 boisseaux de semence d'avoine et d'orge à 68 sous le boisseau. Les municipalités ont emprunté de l'argent des banques pour les fermiers, avec des garanties du gouvernement, et l'assurance que le gouvernement fédéral paierait en partie les prêts. Le montant total des prêts consentis aux fermiers représente la somme de $2,000,000. D'après le nouveau redressement en perspective, le prix des semences sera reduit de $1.41 à $1.00 pour le blé et de 68 à 50 sous pour l'avoine et l'orge. Si un fermier a déjà remboursé ses prêts au prix initial, le gouvernement lui remboursera après entente ce qui lui revient. Les municipalités n'auront pas à combler la différence. A propos des intérêts, les municipalités avaient l'autorisation de charger un intérêt de 6 pour-cent. A l'avenir selon la teneur du nouvel arrangement, elles ne pourront exiger que l'intérêt demandé par les banques, c'est-à-dire 3½ pour-cent. Les municipalités devront rembourser les excédents d'intérêts à ceux qui ont déjà payé leurs comptes.

Vient de paraître

LIVRE DU MOIS

Le "Livre du mois" choisi par l'Institut de la Nouvelle-France pour février 1944 est l'ouvrage de Louis Fréchette, "Originaux et détraqués", réédité récemment par Beauchemin.

Ces contes écrits avec verve par l'auteur de "La Légende d'un peuple" rappellent toute une époque de la vie québecoise. Oneille, Grelot, Drapeau, Chouinard, Cotton, Dupil, Grosperrin, Cardinal, Marcel Aubin, Dominique, Burns, Georges Lévesque, sont des personnages originaux que Fréchette nous rend sympathiques.

Louis Fréchette (1839-1908), surtout connu comme poète, a également laissé une réputation de conteur des plus enviables.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface — 15 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$ 9.75—$10.75
Ordinaires	$ 9.00—$ 9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$ 9.75—$10.75
Ordinaires	$ 9.00—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$10.75—$11.00
Bonnes	$ 9.75—$10.50
Moyennes	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 8.00—$ 8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.75
Vaches—	
Bonnes	$7.75—$8.50
Moyennes	$6.50—$7.50
Pour conserves	$4.00—$6.25
Taureaux—	
Bons	$7.50—$8.25
Moyens	$6.50—$7.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.00—$9.25
Ordinaires	$7.00—$7.75
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.00—$7.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.50—$15.50
Ordinaires et moyens	$ 7.50—$13.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête.	
B1—Apprêté	$15.75—$16.00
B2—Déduction par tête	$1.00
B3—Apprêté	$15.75—$16.00
C1—Déduction par tête	$ 1.50
C2—Déduction par tête	$1.50
C3—Déduction par tête	$2.00
D1—Déduction par tête	$2.00
D2—Déduction par tête	$2.00
Pesants—Déduction par tête	$3.00
Très pesants—Apprêté	$13.75
Truie—Apprêtée	100 liv.
Truie No 1—Apprêtée	$12.75
Truies No 2 Maigres—Apprêtée	$12.75
Légers—Déduction par tête	$1.50
A demi châtré—Déduction par tête	$5.00
Castré—Valeur du marché.	
E—Valeur du marché.	
Agneaux—	
Bons du printemps	$10.50—$11.25
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons—	
Pesants	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.50

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. Régina — 15 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.50
De choix	$11.25—$11.75
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$ 9.50—$10.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.25—$11.75
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.50
Génisses—	
De choix	$10.00—$10.50
Bonnes	$ 9.00—$ 9.50
Moyennes	$ 8.00—$ 8.50
Ordinaires	$ 7.00—$ 7.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.00—$11.50
Bons	$10.00—$10.50
Moyens	$ 9.00—$ 9.50
Vaches—	
Bonnes	$7.50—$8.00
Moyennes	$6.00—$7.00
Pour conserves	$3.50—$5.50
Taureaux—	
Bons	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.00—$8.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$7.00
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$5.75—$6.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$12.00—$13.00
Ordinaires et moyens	$10.00—$11.00
Nourris à l'herbe	$ 8.00—$ 9.50
Agneaux—	
Bons	$10.00—$10.50
Pesants	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$7.00—$ 8.00
Moutons—	
Pesants	$4.00—$5.00
Bons	$5.50—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de Crémerie frais no 1—	
F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.30
Grade A, moyen, la douz.	.28
Grade B, la douz.	.25
Grade C, la douz.	.22

VOLAILLES

Poules—	
5 liv. et plus, la liv.	.13
4 à 5 liv., la liv.	.13
Au-dessous de 4 liv., la liv.	[illegible]
Volaille à [illegible]	[illegible]
Vieux coqs, la liv.	[illegible]
Poulet, la liv.	[illegible]

LE PAPIER MINCE EST RECOMMANDE POUR LETTRES ADRESSEES OUTRE-MER

Des lettres adressées à près d'un million de Canadiens outremer sont jetées à la poste chaque jour. Sans compter le reste du courrier celles-ci remplissent des avions, des trains et des navires et représentent un poids énorme. Cependant, lorsque le papier mince, manufacturé spécialement pour l'envoi de lettres par avion est utilisé, le courrier requiert la moitié moins d'espace. Ce papier ne pèse que la moitié du papier ordinaire. Ce qui signifie que l'on peut envoyer plus de lettres à la fois et que le courrier est plus rapide.

En utilisant un papier léger pour toute correspondance, les Canadiens aideront à économiser le temps et le papier.

Les autorités postales demandent que tout courrier soit adressé d'une manière lisible et correctement. Colis et lettres mal adressés arrivent en retard ou ne se rendent pas. Le volume des envois a grandement augmenté et des centaines de commis postaux non entraînés ont remplacé les hommes d'expérience qui sont entrés dans les forces armées. On demande donc au public de collaborer en observant ces simples suggestions.

"Heureux ceux qui croient sans avoir vu". Les saints ne voient rien dans le ciel que ce qu'ils ont cru sur la terre. — Père NOUET, S.J.



Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Pour devenir Scout...

La semaine prochaine, c'est-à-dire du 20 au 26 février, on célèbrera la "Semaine des Scouts", afin de faire connaître au public ce qu'est le mouvement du Scoutisme et pourquoi il a été fondé.

Peut-être serait-il opportun de dire un mot ici de cette organisation. Elle n'est pas encore très répandue chez les nôtres; cependant elle est appelée à faire beaucoup de bien dans notre milieu.

Le scoutisme eut comme organisateur principal un général anglais du nom de Baden-Powell. Le but du mouvement qu'il lança est de contribuer à former le caractère, le sentiment de l'honneur, l'esprit d'initiative des jeunes gens en les groupant en troupes ou patrouilles soumises à une discipline librement acceptée.

L'ambition de tout Scout est d'obtenir l'insigne qui le fait "Scout du Roi", et qui consiste en une croix qu'il porte au bras gauche. Afin de se qualifier comme tel, le jeune garçon doit subir un entraînement sérieux et être soumis à une série d'épreuves assez sévères.

Voici en quoi ces dernières consistent: d'abord le jeune aspirant doit avoir servi un an dans le mouvement scout, savoir nager, avoir un compte d'épargnes, posséder quelques connaissances des "Premiers Soins" à donner en cas d'urgence. Le futur Scout doit: savoir faire cuire différents aliments, même du pain sur un feu de camp, pouvoir se guider sur une carte topographique, savoir calculer les distances. Comme dernière épreuve, le garçon doit avoir fait un trajet qui le qualifie à recevoir un brevet de première classe.

Ce trajet doit couvrir une distance de 14 milles à pied ou en bateau, aller et retour, ou de 30 milles en bicyclette. Il doit s'effectuer en 24 heures, au cours desquelles le candidat passe la nuit dans un camp. Il doit apporter tout son équipement pour camper, faire ses repas, rédiger un rapport et donner une description par écrit de tout son voyage.

Avant d'être reçu "Scout du Roi" il lui faut, de plus, posséder quatre autres insignes qui prouvent sa compétence: ce sont celles dites de l'Ambulance, de "Pathfinder", de "Cycliste" et de "Secoureur".

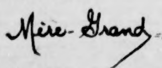
La première est semblable à celle que donne l'Ambulance de la St-Jean. La seconde, "Pathfinder", atteste que le jeune homme connaît parfaitement la ville ou le village où il réside. Il doit aussi connaître toutes les routes principales qui y conduisent, ainsi que toute la région circonvoisine à un rayon de 25 milles.

Afin de gagner l'insigne "Cycliste" le garçon doit d'abord posséder une bicyclette bien équipée. Il doit promettre de s'en servir lorsqu'on le lui demandera pour rendre service au public. Il doit en connaître le mécanisme parfaitement, et pouvoir défaire et remettre ensemble toutes les parties qui le composent.

Le dernier insigne est celui de "Secoureur". Pour l'acquérir, le Scout doit exécuter sous l'eau quatre méthodes de sauvetage. Il doit savoir plonger dans cinq pieds d'eau, et rapporter à la surface un objet d'un poids d'au moins cinq livres.

Lorsqu'il a accompli tout ceci avec succès, un garçon devient "Scout du Roi", c'est-à-dire un membre très utile à ses semblables.

Pour terminer, citons la formule d'engagement que le jeune homme prononce en entrant dans le mouvement du Scoutisme. "Sur mon honneur, je promets de faire de mon mieux pour accomplir parfaitement mon devoir envers Dieu et le Roi, pour aider mon prochain en toute occasion et pour me conformer aux règlements du Scoutisme."



Parlons bien!

Mon choix est final - - - - -	Mon choix est définitif.
Il a payé en monsieur - - - -	Il a payé généreusement.
Ce vin est extra - - - - - -	Ce vin est très bon (ou excellent).
C'est une côte à pic - - - - -	C'est une côte escarpée.
Notre set de salon est neu - -	Notre ameublement de salon est neuf.
Il va ressoudre lindi - - - -	Il va arriver lundi.
Notre moulin à laver marche pas ben - - - - - - -	Notre laveuse ne fonctionne pas bien.

Nadine n'a que 2 ans et demi. Elle a remarqué que son papa aimait bien la salade. Aussi, comme elle se promenait dans un parc au printemps, avisant les feuilles naissantes sur les arbres, elle s'écrie: "Oh! maman, papa va être content, regarde la salade sur les arbres!"

* * *

Mado revient du jardin de toute la vitesse de ses petites jambes; de gros nuages blancs courent dans le ciel bleu resserré dans un horizon étroit de montagnes:

— Maman! maman! Le ciel s'en va!...



Le terme exact? *Le voici!*

En ce temps de guerre, les termes propres à l'armée, à l'aviation et à la marine sont fréquemment usités. Bon nombre de nos Canadiens cependant ignorent que ces expressions existent en français aussi bien qu'en anglais. C'est pourquoi nous donnerons ici, chaque semaine, quelques-uns de ces termes dans les deux langues.

Apprenez bien l'expression française et servez-vous en dans vos conversations.

ARMEE

(Traduction officielle)

Regimental Sergeant-Major - -	Sergent-major régimentaire
Company Sergeant-Major - -	Sergent-major de compagnie
Quartermaster Sergeant - -	Sergent quartier-maître
Lance-Sergeant - - - - -	Sergent suppléant
Lance-Corporal - - - - -	Caporal suppléant
Lance-Bombardier - - - -	Bombardier suppléant

Le sais-tu?



Comment appelle-t-on une personne qui collectionne des timbres? de la vieille monnaie?
Un philatéliste: un numismate.

•

Où se trouve Mandalay? Madagascar?
En haute Birmanie, empire des Indes; c'est une île située dans la mer des Indes, à l'est de l'Afrique.

•

Comment s'appelle la partie de l'oeil qui est blanche?
La choroïde.

•

Nommez une ville qui se trouve dans les pays suivants: Suède, Norvège, Danemark.
Stockholm, Oslo, Copenhague.

•

Combien de langues sont parlées dans le monde aujourd'hui?
Environ 3,424.

•

Qui coupa la chevelure de Samson?
Dalila, son épouse.

UN PEU D'HYGIENE

La propreté

L'une des caractéristiques qui distingue les sauvages et les indigènes des peuples civilisés, est que ces derniers se maintiennent propres sur eux et dans leurs demeures. Cependant, nombre de nos petits Canadiens sont encore des "sauvages" à ce point de vue. L'eau leur fait horreur, et quand il s'agit de se laver, il semble qu'ils vont au supplice. Ne soyez pas de ceux-là!

Pour vous aider à observer une hygiène pratique, lisez chaque semaine l'histoire qui paraîtra sous cette rubrique: "Un peu d'hygiène".

La lettre

Un commerçant parisien attendait depuis plusieurs jours une lettre très importante. Appelé d'urgence à Marseille, il recommanda bien à sa femme, avant son départ, de lui faire suivre cette lettre dès qu'elle arriverait.

Le voici à Marseille. Les jours passent et la lettre n'arrive toujours pas. Le commerçant devant regagner la capitale prend soin d'envoyer un télégramme à sa femme pour s'assurer que la lettre n'est pas en route. "Pas encore reçu lettre attendue—Stop—Où est-elle?" Quelques heures plus tard, il reçoit de sa femme cette dépêche: "Tu as emporté clé boîte aux lettres..."

Le commerçant, furieux contre lui-même, s'empresse de réparer cette négligence. Il met la clé sous enveloppe et l'envoie à son épouse, en l'avertissant qu'il compte rester encore une huitaine de jours à Marseille et qu'il attendra la lettre.

Une semaine s'écoule et le commerçant ne reçoit toujours pas la lettre tant attendue ni de lettre de sa femme.

Que s'est-il donc passé?

(Voir réponse ailleurs dans cette page)

C.-M. LAURENT.

Correspondants

St - Laurent — Laura Bruce, Edouard Combot, Anna Lavallée, Germaine Boucher, Joséphine et Henriette Colliou, Jeanne et Thérèse Connelly, Jean et Jeannette Guiboche, Joseph Verrier, M.-Jeanne Kerbrat.

St-François-Xavier—Gisèle Régnier, Pauline et Gabriel Girard.

Elie—Maurice Sénécal.

Michel, 5 ans et demi, doit aller voir de faux nègres à une kermesse et voyant tomber la pluie avec tristesse, il dit à sa mère que les nègres vont déteindre et "être tachés" noir et blanc par les gouttes de pluie!

Nous te chantons, ô Canada!

Nous venons te chanter, admirable patrie,
Toi que nous chérissons jusqu'à l'idolâtrie!
Nous voulons célébrer tes beautés, tes grandeurs:
Or, daigne recevoir ce tribut de nos coeurs!

Honneur à ton passé! Nous prônons ton histoire,
Et tes touchants exploits, ton ineffable gloire,
Tes défenseurs vaillants, tes grands éducateurs,
Apôtres valeureux, intrépides lutteurs.

Nous chantons, Canada, tes cités et tes villes,
Tes villages, tes bois, tes rivières, tes îles;
Tes lacs, qui, du soleil, aspirant les rayons,
De leurs festons dorés, ornent champs et vallons;

Tes glèbes et tes cols, tes superbes montagnes,
Tes gorges et tes prés, tes plaines, tes campagnes;
Tes érables géants, tes immenses forêts,
Tes plantes et tes fleurs, tes fertiles guérets;

Tes jardins potagers, tes fruits inestimables,
Tes beaux panoramas, tes sites agréables;
Ton Saint-Laurent d'azur, tes imposants châteaux,
Tes luxueux manoirs, tes modestes hameaux! . . .

Nous chantons tes foyers, les nombreuses familles,
Où grandissent gaiement, forts garçons, douces filles,
Ces futurs citoyens, les continuateurs
De leurs fiers devanciers, ces édificateurs!

Juliana ROUSSEAU.

Un peu partout à travers le Canada, les Scouts ont entrepris la récupération d'articles divers et, depuis quelque temps, celle du papier. Ils se rendent compte que le papier est indispensable pour les forces armées et pour l'industrie de guerre. Plus de 700 articles divers sont enveloppés avec du papier, mis dans des boîtes de carton et expédiés aux armées.

L'écolier modèle

Depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier, jamais il ne manque l'école. Le matin il est toujours le premier rendu, même quand il fait mauvais temps.

Presque tous les matins il va à la messe et il communie pour demander la grâce d'être bon toute la journée. En classe, il prie comme un ange. C'est édifiant de le voir.

Aussi, ce n'est pas étonnant qu'il soit toujours le premier de son grade. Il ne lève jamais la tête quand il lit. Il est appliqué à son devoir et très ardent au travail.

Lorsque son maître donne des explications, il écoute avec attention et prend des notes sur ce qu'il a peur d'oublier.

Plein d'affection et de respect pour son maître, il lui obéit promptement et joyeusement, comme au représentant du bon Dieu.

Poli pour ses parents et pour ceux qui les remplacent à l'école, il ne leur dira jamais quelque chose qui leur fera de la peine. Il sait voir les services qu'il faut rendre, sans qu'on les lui demande. Le matin en arrivant à l'école il salue ses maîtres et aussi toutes les personnes qu'il rencontre sur le chemin. Il leur dit bonjour en souriant. En passant devant l'église ou devant une croix, il ôte sa casquette et fait un salut.

Il joue avec ses compagnons sans leur donner des coups de pied et des coups de poing. S'il y en a qui ne jouent pas il organise des jeux pour que tout le monde s'amuse. Ainsi il est aimé de tous.

Pour parfaire le portrait de l'écolier modèle, j'ajouterai qu'il est un membre fervent de la Croisade Eucharistique, ou d'un autre mouvement spécialisé, tant recommandé par le Saint-Père. Il fait aussi partie de la Croix-Rouge et de la Sainte-Enfance. Autant de sociétés qui lui aident à "vivre" et à "servir".

En retournant chez lui, après la classe, il ne s'amuse pas à jouer ni à rire des autres. Au contraire, il va tout droit chez lui, montre à sa maman qui en sera heureuse, les bonnes notes qu'il a eues.

Oh! que ce serait beau si tous les enfants étaient des écoliers modèles. De chacune de leur classe on pourrait dire, "Cette classe est une classe idéale."

Laurence **PAULHUS**,
Grade VII,
Couvent de Bellegarde, Sask.

L'étiquette à table




Comment mange-t-on les pommes de terre?

Les pommes de terre se mangent toujours avec la fourchette, évidemment, quelle que soit la manière dont elles sont apprêtées.

Lorsqu'elles sont servies rondes ou bouillies, il ne faut jamais les écraser avec sa fourchette pour en faire une purée dans son assiette. Si on veut les avoir de cette façon on les prépare ainsi d'avance, dans un plat, mais pas en compagnie, à table.

Les pommes de terre en robe de chambre, c'est-à-dire cuites au four avec la pelure, se mangent de la façon suivante: on coupe la pomme de terre en deux, on enlève la pelure, et on mange la pomme de terre comme un mets ordinaire. Dans ce cas, l'on met un peu de beurre soi-même sur la pomme de terre.





18 février
Cécile Grégoire, Lorette.
Rita Gaudry, St-Victor, Sask.
Marthe Morin, Laflèche, Sask.

19 février
Yves Sorin, Aubigny.
Philippe Saindon, Thibaultville.
Jean Calder, Letellier.
Marie-Anna Richard, St-Laurent.
Marcel Pattyn, Ste-Anne.
Percy Poirier, Maison St-Joseph, Otterburne.
Robert Lane, St-Boniface.
Paul Bouchard, St-J.-Baptiste.
Emile Gagnon, Laflèche, Sask.

20 février
Lorraine Morin, St-Malo.

21 février
Jeanne Middleton, St-Léon.
Adélard Smith, Cayer.
André Meyer, N.-D. de Lourdes.
Donat Tétreault, Thibaultville.
Henri Dooley, Grande-Clairière.
Bernard Pelletier, St-Boniface.
Georges Brais, St-Joseph.
Raymond Moquin, St-Joseph.
Thérèse Brunet, St-J.-Baptiste.
Solange Folliet, Duck Lake, Sask.
Conrad Lécuyer, Léoville, Sask.

22 février
Marcelle Jeanson, Lorette.
Dorothy Kemball, St-Georges.
Adèle Vincent, St-Georges.
Roméo St-Godard, St-J.-Baptiste.
Violette Monvoisin, Laflèche, Sask.

23 février
André Lussier, Mariapolis.
Julia Charles, Grande-Clairière.
Alice Leclair, Ste-Anne.
Robert Laliberté, Ste-Anne.
Florence Cloutier, Ste-Anne.
Jeannette Cloutier, Ste-Anne.
Lorraine Charpentier, Léoville, Sask.

24 février
Imelda Catellier, St-Malo.

Attrapé!

Il y a quelque temps, après un excellent déjeuner dans le meilleur restaurant d'une grande ville française, un commis-voyageur demande le compte.

A peine le garçon le lui a-t-il remis, qu'il réclame:

— Il y a une erreur... grave erreur.

Le patron lui-même vient s'enquérir.

— Oui, monsieur, une erreur considérable même. Vous avez oublié quelque chose...

— Cette caissière est d'une négligence! Voulez-vous avoir l'amabilité de me signaler cet oubli?

Le monsieur, jubilant de sa bonne farce, souligne du doigt, sur le carton:

"Veau aux **carotes**".

— Tenez, ici monsieur, on a oublié un "t"...

— Donnez, monsieur, je vais rectifier.

Et deux minutes après, il rapporte la note au mauvais plaisant, qui stupéfait, y constate cette inattendue adjonction: "Un thé, 10 sous."

— Ma tante, je voudrais bien jouer avec toi, mais j'ai peur de te casser.

— Pourquoi ça, mon petit?

— Papa dit toujours que tu es une vieille toupie.

LA LETTRE

L'enveloppe, contenant la lettre du commerçant à sa femme et la clé de la boîte aux lettres, a été déposée par le facteur dans la boîte aux lettres. L'épouse ne l'a donc pas reçue ne pouvant ouvrir la boîte.



St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Ça fait longtemps que je dois vous écrire. Ce soir ça y est, et si je suis fière, car j'ai bien des nouvelles à vous dire.

Depuis le mois d'octobre, mon petit frère Paul apprend le violon en ville et Gérald et moi apprenons le piano. J'aime beaucoup cela. Je sais déjà plusieurs petits morceaux. C'est Sr Ste-Sabine qui est ma maîtresse et je l'aime bien. Nous sommes trois filles dans le grade IV et nous apprenons toutes les trois le piano.

Gisèle REGNIER.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis content qu'il ait neigé maintenant pour jouer avec mon traîneau et glisser sur la côte avec la "toboggan". Allez-vous venir nous voir? J'ai bien hâte de vous connaître. Avez-vous eu la grippe cet hiver? J'espère que non. J'ai manqué une semaine de classe. Après les grandes vacances je ne serai plus pensionnaire. Maman a bien de la peine car je n'apprendrai plus le français, mais je vous promets de vous écrire quand même.

Je vous aime bien gros.

Gabriel GIRARD.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Enfin, c'est ce soir que je viens vous écrire. Je suis donc contente de venir vous dire toutes sortes de choses. Depuis notre dernière lettre, nous avons eu un concert qui a rapporté $18.50. Nous avons envoyé $12.00 à la Croix-Rouge et $5.00 pour le Sou de l'écolier. Une autre nouvelle, c'est que je veux écrire les examens du grade IV cette année. Il faut que je travaille fort. Tous les matins, à la messe, je demande au petit Jésus de m'aider. Le soir après la classe je vais aider à Soeur Georges, à la cuisine. J'aime ça parce qu'elle me montre à faire toutes sortes de choses.

Ma petite soeur a été malade un mois à l'hôpital. Elle est mieux maintenant.

Pauline GIRARD.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de vous écrire.

La semaine dernière il a plu et c'était très glissant. Notre bon Père Curé en allant à la salle paroissiale a glissé et s'est cassé la jambe à deux endroits. Presque immédiatement M. Georges Gratton l'a conduit à l'hôpital.

Les cours de tissage pour les jeunes filles de la paroisse ont commencé le 14 de ce mois. Il y a 10 filles qui prennent part à ces cours et il y a 11 métiers dans la salle.

Jean GUIBOCHE.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de venir causer avec vous quelques instants pour vous donner des nouvelles de St-Laurent.

Je suis dans le grade VII et j'ai 12 ans. Mon frère est dans le grade IX. J'ai deux frères et une soeur à la maison, et j'ai trois frères dans l'armée.

D'une petite amie,

Jeannette GUIBOCHE.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Ce n'est pas souvent que je vous écris, mais je vous assure que j'étais contente de venir vous donner de mes nouvelles.

Nous avons la Croisade tous les lundis. Je suis un chef et aussi la secrétaire.

Mon oncle est dans l'armée et il est maintenant en Italie.

J'ai 11 ans et je suis dans le grade VII.

Jeanne CONNELLY.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit.

J'ai un frère qui va au Juniorat de St-Boniface. Il est dans le grade IX et il a 13 ans. Il aime ça là-bas mais il s'est ennuyé les premiers jours. Il apprend la Syntaxe et il se rend au Collège de St-Boniface tous les matins. Il s'appelle Robert.

Thérèse CONNELLY.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris cette année.

Mes 2 frères sont venus nous voir pour les Fêtes: un est au collège et l'autre est dans l'armée.

Ces jours derniers, un autre de mes frères qui était aussi dans l'armée et qui était stationné à Kiska, est revenu.

Joséphine COLLIOU.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Plusieurs jeunes filles prennent un cours de tissage dans notre paroisse. Tous les jours 3 élèves de l'école vont leur aider. Il y a une jeune fille et une Soeur qui sont venues pour leur montrer comment tisser. Elles font de belles choses et elles aiment bien cela.

Dans notre école nous ramassons de l'argent pour la Sainte-Enfance, pour le Sou de l'Ecolier et pour la Croix-Rouge. Pour la Sainte-Enfance, si nous donnons 25 sous nous avons le droit de devenir le parrain ou la marraine d'un petit Chinois.

Quand notre inspecteur français est venu, il nous a donné des cartes pour marquer la somme d'argent que nous donnons pour le Sou de l'écolier. Nous donnons un sou par mois.

Je termine en vous disant bonjour.

Henriette COLLIOU.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis très contente de venir vous dire bonjour en vous donnant de mes nouvelles.

Je fais partie de la Croisade et j'aime beaucoup cela. Mon petit frère Brucy est aspirant croisé seulement; il le deviendra bientôt, j'espère.

Nous sommes 20 élèves dans notre classe. Nous avons une carte de la Sainte-Enfance dans notre classe et il y a 15 élèves qui ont donné 25 sous pour sauver un petit Chinois.

D'une petite croisée,

Laura BRUCE.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens vous donner des nouvelles de St-Laurent.

Pendant les récréations du midi nous allons patiner avec les Frères sur leur patinoire. Nous avons bien du plaisir, mais aujourd'hui nous n'avons pas pu jouer parce qu'hier soir il a neigé toute la nuit et il a fallu que nous aidions les Frères à enlever la neige sur la patinoire.

Votre petit garçon,

Edouard COMBOT.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de venir vous donner quelques nouvelles de St-Laurent.

Je suis une élève du IXe grade et j'ai 14 ans. Ma fête de naissance est le 31 juillet.

Mon grand frère est soldat; il est maintenant à Hong-Kong. Nous prions beaucoup pour lui car il y a déjà deux ans que nous n'avons pas reçu de ses nouvelles.

Nous avons des cours de tissage à St-Laurent donnés par Rév. Soeur Maximilla, qui vient pour quatre semaines.

Anna LAVALLEE.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis très heureuse de venir vous écrire encore une fois; j'espère que ce ne sera pas la dernière fois cette année.

Ma soeur Clotilde qui a fini ses études l'année dernière, est allée à Lebret chez une de mes soeurs pour passer une couple de mois.

Votre petite-fille,

Germaine BOUCHER.



St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi de venir vous donner de mes nouvelles.

J'ai 13 ans et je suis dans le grade VII. Je suis arrivée la première presque tous les mois, excepté une fois.

Le 8 décembre nous avons célébré le jubilé sacerdotal du R. P. Bellemare, O.M.I. Il a officié à la grand'messe ce jour-là. Les élèves du couvent lui ont organisé une petite séance qui a été bien réussie, sous la direction de nos bonnes religieuses.

Une élève qui pense à vous,

Marie-Jeanne KERBRAT.

* * *

St-Laurent, Man.

Chère Mère-Grand,

Comment allez-vous? Moi je suis bien! je suis dans le grade VII. L'année prochaine je veux aller au Collège.

J'aime beaucoup à aller patiner; les Frères nous laissent patiner le midi pendant la récréation.

Joseph VERRIER.

* * *

Elie, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris cette année.

J'ai 9 ans et je suis dans le grade III. Ma fête est le 8 juin. J'ai 4 soeurs: Doris, Gertrude, Jeannette, Irène, et un frère qui s'appelle Roger.

Il y a deux soeurs qui nous enseignent: Sr St-Alexis nous enseigne l'anglais et Sr Marie-René enseigne le français.

J'aime bien lire le "Coin des Jeunes", surtout ce que vous écrivez.

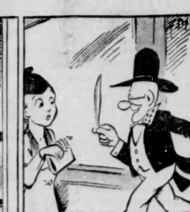
Maurice SENECAL.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.







Donoso Cortes

Un maitre de la politique et un prophète

(suite)

Cette école ne domine que lorsque la société se dissout, le moment de son règne est le moment transitoire et fugitif où le monde ne sait s'il choisira BARABBAS ou JESUS, et demeure en suspens entre une affirmation dogmatique et une négation suprême. La société, alors, se laisse volontiers gouverner par une école qui n'ose jamais dire: "j'affirme", mais qui n'ose pas dire non plus: "je nie". Pour éloigner le jour des affirmations et des négations, cette école recourt à la discussion infaillible, moyen de confondre toutes les notions et de propager le scepticisme. Mais, si longues que puissent paraître dans la vie des peuples les époques de transition où règne l'école dont je parle, ces époques sont toujours courtes. L'homme est né pour agir, et la discussion perpétuelle, incompatible avec l'action, est trop contraire à la nature humaine. Un jour arrive où le peuple, poussé par ses instincts, descend dans la rue et sur la place publique, demandant résolument Barabbas ou Jésus, en roulant dans la poussière la chaire des sophistes".

Et proclamant la fin de cette secte "placée dans la région vague du crépuscule, entre les ombres éternelles et les aurores divines" il ajoute: "Ses jours sont comptés. Aux deux points déposés de l'horizon, on voit déjà ici se lever l'astre qui annonce l'approche de Dieu, là se former le nuage précurseur des fureurs du peuple. Au jour terrible de la bataille, lorsque l'arène toute entière sera occupée par les phalanges catholiques et par les phalanges socialistes, personne ne saura plus trouver le libéralisme".

Et emporté par un violent sentiment de désespérance de la conversion sociale, Donoso écrit ces lignes pessimistes pour l'avenir: "Messieurs, la liberté est morte dans le monde. Elle ne ressuscitera ni le troisième jour, ni la troisième année... Ici, Messieurs, je vous prie de retenir mes paroles, car ce que je vais dire s'accomplira à la lettre, dans un avenir que j'ignore, mais qui ne saurait être loin. *Le monde marche à grands pas vers la constitution du despotisme le plus gigantesque et le plus destructeur que les hommes aient jamais vu... Tout est préparé pour cela*..... Remarquez-le bien: *il n'y a plus de résistance ni morale ni matérielle; les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont supprimé les distances. Il n'y a plus de résistance morale; tous les esprits sont divisés, c'est l'anarchie religieuse, morale et politique, les patriotismes sont morts.*

Une seule chose pourrait éviter la catastrophe, une seule; ce serait de travailler chacun selon ses forces, *à provoquer une salutaire réaction religieuse.* Cette réaction est-elle possible? Oui, mais est-elle probable? C'est avec une profonde tristesse que je le dis ici: je ne la crois pas probable. La société est blessée à mort. Elle mourra, parce qu'elle a cessé d'être catholique, et le catholicisme serait la vie".

On peut en appeler de ces condamnations. On peut objecter à Donoso les vers de Racine:

"Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous?" Regardez *nos soldats* qui, dans les trous de renards *à Guadalcanal et en Italie se tournent vers Dieu et prient, tandis qu'ici on s'amuse, souvent. "Il n'y a pas d'athées dans les airs, ni sous les mers, ni sur les champs de bataille"* nous écrivent nos braves soldats.

Braves jeunes qui doivent mourir pour expier les défaillances religieuses de leurs pères. Leur sacrifice ne sera pas en vain.

Je crois à la prière des chrétiens qui en Europe et ailleurs, souffrent un martyre ineffable et *offrent leurs souffrances pour le salut de l'humanité.*

Déjà les esprits divisés s'unissent. En Allemagne, les protestants et les catholiques s'unissent et, répondant à l'appel de Pie XI, offrent un front commun aux nouveaux barbares. En Russie soviétique même, les cloches de Noël ont encore fait entendre leurs joyeux carillons. Qui eut cru ceci possible il y a quelques mois à peine?

L'on prie par le monde comme depuis des siècles l'on n'avait jamais prié et Dieu entendra la voix de l'humanité qui pleure ses fautes et fait pénitence.

"More things are wrought by prayer" than are dreamed of in your philosophy. Oui, pauvres *faux prophètes, si vous n'avez su que démolir il y a encore sur terre des légions de bâtisseurs qui se fiant en Dieu* et suivant ses directives *commencent à rebâtir la Cité de Dieu.*

Une immense espérance a traversé la terre.

Magré nous, vers le Ciel il faut lever les yeux, *car l'homme s'agite et Dieu le mène, aujourd'hui comme toujours.*

CHRISTIANUS.

Quoiqu'on en dise, le bon Dieu parsème notre vie de pas mal de fleurs; sachons les voir et nous baisser pour les cueillir, et puis courons d'un coeur joyeux lui dire notre tendresse avec notre merci. Dieu le mérite bien.

Le Coin du Collège de Saint-Boniface

Notes de la semaine

Avec le Père E. Bouvier, S.J.

Poursuivant sans relâche son but qui est de former des hommes, le Collège a été heureux de pouvoir mettre les élèves en contact avec le Père Bouvier. Ce dernier, bien connu chez les économistes et les sociologues, donnait cette semaine une série de cours publics à l'Académie St-Joseph. Nos universitaires sont allés l'entendre. Ils ont admiré, chez le Père Bouvier, les mérites de notre culture canadienne-française et les fruits d'un travail organisé et constant. Dans une entrevue plus intime, à la salle de la bibliothèque du Collège, le conférencier a communiqué aux élèves son enthousiasme d'apôtre national. Les grands ont reconnu dans le programme d'étude qu'il leur proposait, la voie idéale où le Collège les invite à vivre. Et voilà les courages réchauffés pour quelque temps encore.

• • •

A l'hôpital

"Léopold Gagnon a quitté l'hôpital, aujourd'hui. Il prendra quelques semaines de repos encore et nous reviendra". La nouvelle répandue dans tout le Collège a été reçue avec joie.

James Stanners et René Dupuis ont pensé que St-Boniface et St-Jean-Baptiste pouvaient aussi faire leur part, et sont allés livrer leur appendice au chirurgien.

• • •

Sortie en groupe

La soirée des Cadets de l'Air a conduit nos élèves à l'Olympic. La première sortie en groupe de l'année! Un événement pour sûr! Même s'il fait 15 degrés sous zéro, même s'il faut marcher, attendre le tram et se relever le lendemain matin pour faire face à une version latine, le plaisir de la sortie l'emporte sur la peine, et tous sont sortis de coeur gai. Tous.... ou à peu près tous.... car quelques-uns ont bien voulu se sacrifier pour la cause des études et demeurer au collège... Mais il faut vivre ces situations une fois ou l'autre dans sa vie pour avoir été un vrai collégien.

LE CHRONIQUEUR.

Aux fileuses du Manitoba français

ROU-OU ET ROU DONDAINE

Encore un tour de rouet...
—BOTREL

Une visite au grenier

Papa et maman étaient à la ville depuis deux jours. Seul avec la bonne, je n'avais rien à faire. Tout à coup une idée enfantine me passa par la tête: aller visiter le grenier. Maman me le défendait toujours: "Tu vas tomber et tu te feras mal en montant l'échelle". Mais à dix ans, on a beaucoup d'audace et encore plus de curiosité. Et me voilà parti.

Ouais! L'échelle a perdu ses deux barreaux du bas! Je dois grimper sur une chaise. Encore dix degrés à escalader! je n'étais pas brave! Les barreaux craquaient sous mes soixante-quinze livres.

Monter était chose facile. Entrer au grenier, c'était là le problème! Je devais me tenir à l'échelle par une main et avec l'autre, en poussant de mon dos, lever une vieille porte où les années pesaient de tout leur poids. Tout craquait, mais rien ne venait. La trappe semblait collée au plafond. Enfin sous les coups répétés, elle céda doucement, en gémissant de se réveiller et de déranger ainsi les trésors cachés dans le musée de maman.

J'entrai. Il faisait sombre et l'air était pesant. J'ouvris une petite fenêtre percée juste au-dessus de la porte. Au milieu d'objets disparates, j'aperçus un petit banc curieux surmonté d'une grande roue en connection avec une pédale par un bras allongé. Une courroie en corde donnait à cette roue le commandement sur une espèce de fuseau muni d'ailettes à crochets. C'était le vieux rouet de grand'mère, je le reconnaissais d'après les détails de maman. La poussière de plusieurs années avait bruni son vieux squelette.

Je me penchai sur lui, dans l'ombre; je l'entendis me parler du passé. Il me rappella les beaux jours où son ronronnement accompagnait les chansons de grand'mère qui filait pour la maisonnée.

— Oui, j'étais bien d'aplomb sur mes pattes habilement ciselées. Et j'en ai tordu de la laine avec mes ailettes, pendant que mon fuseau avalait avec rapidité.

Parfois, grand'mère souriait en filant, parfois elle pleurait, d'autres fois elle priait. Pendant les fêtes de famille, grand'mère n'arrêtait pas de filer. Elle regardait ses garçons et ses petits neveux chanter et s'amuser. Cependant, son rouet murmurait une légère chanson.

Je sortis du grenier le coeur gros. Pourquoi avoir relégué le rouet dans la chambre à débarras?

Et je voyais à côté de la douce image de grand'mère le spectre effronté de ces jeunes filles qui ne savent que fumer, danser et boire dans les "party".

Jeunes Canadiens, saluons chapeau bas, nos soeurs qui n'ont pas peur de redonner au rouet de grand'mère sa chanson d'autrefois.

Laurent MARCOUX,
Méthode "A".

Nos oeuvres extérieures même les plus excellentes, doivent être précédées, accompagnées et sanctifiées par l'union avec Dieu, puisque, après tout, la vie intérieure est la seule chose vraiment nécessaire. — Mgr de SEGUR.

Tours de rouet

Les feuilles mortes tourbillonnent dans un grand vent. Les corneilles aux ailes funèbres voguent seules dans les airs. L'automne frappe à la porte et l'hiver ne tardera pas à venir. Voici le temps assigné pour filer. Nos mères n'ont plus le souci du potager et de la basse-cour.

Devant l'âtre où flamboie un grand feu, elle filera désormais en ses longs jours de l'hiver sans fin. Le matin, après la prière en famille, elle vaque aux soins du ménage. Avant de partir pour l'école, les enfants lui ont répété leurs leçons.

Restée seule, elle prépare son vieil ami, le rouet aux pattes bien ciselées et approche son panier de laine. Son mari au bois, le bébé qui sommeille, comme le temps est long!

Assise devant le foyer que décore la plus belle porcelaine de la maison, c'est là qu'elle file de son mieux. Près d'elle dans ce panier coiffé d'une douce mousse blanche, elle prend les cardées de laine. Ensuite elle les étire. A voir cette longue ficelle blanche s'enrouler autour du fuseau elle sourit. Les cardées se succèdent. La maison s'emplit d'un petit ronronnement sourd qui endort toujours bébé. Les ailettes continuent de tordre la laine, le fuseau gourmand avale sans répit.

Déjà onze heures et demie! Bonjour que le temps passe vite! Elle se lève et prépare le diner. Ce ne sera pas long! Quand on est seule comme un ermite, on se contente de pas grand'chose. A la vieille horloge sonnent misérablement les douze coups. Elle accroche le gobelet, dépose le chou sur le banc, se met à genoux et récite l'angélus.

Après le diner, elle est de nouveau à son rouet. Elle voit Ti-Paul, Joseph, Louise, Robert, Thérèse, avec leurs chaudes mitaines et leurs tuques bien serrées sur les oreilles, comme ils sont bien et comme elle les aime: elle avale une pauvre larme! Elle voit en esprit Joseph devant le maitre-autel à l'église paroissiale célébrer la messe dans une belle aube fleurie. Oh que son coeur est lourd de désirs! Son grand collégien lui a justement envoyé un très beau bulletin: il n'est pas le premier, mais il travaille comme sa mère. Elle élève un regard de prière vers le crucifix et répète des avé.

Le vent se lève et la neige frappe les vitres avec fureur. "Pauvre homme, dit-elle, en pensant à son mari qu'elle voit sur la grand'route poudreuse à côté d'une lourde charge de billots.

Cependant rien ne l'arrête et elle se met à chanter ses plus beaux cantiques. Le rou rou du rouet accompagne "Ca Bergers!" "O ma Reine, ô Vierge Marie!".

Quatre heures et demie ramènent les enfants de l'école. Les plus jeunes bondissent dans la maison; ils ont de jolies images à montrer à maman. De nouveau, la fileuse abandonne le rouet et prépare le souper.

Tout à coup, on entend à la porte un formidable "ouô! ô!" enguirlandé de notes claires. C'est le père! Les enfants courent dételer les deux grosses bêtes toutes couvertes de frimas. Et c'est le temps de souper.

La joie, l'appétit et l'amour encerclent la grande table de famille.

Robert NADEAU,
Méthode "A".

Notre rouet

Oh! les belles traditions qui se perdent à jamais!

Qu'y a-t-il de plus beau chez nous que les traditions de nos ancêtres?

Il est bien vide le patriotisme de ceux qui en font fi!

Le filage à la maison constitue une de nos plus bienfaisantes traditions. Le professeur resterait stupéfait s'il demandait à ses élèves si leur mère ou leur grand'mère ont conservé la coutume de filer. Qui pourrait l'affirmer? Peu, je crois. Eh bien! moi, je l'affirmerai sans gêne et sans honte. On rougit du mal, mais non du bien.

Qu'elles sont belles ces soirées où la mère file près du feu, entourée de sa famille cardant la laine!

Oh! que j'aimerais revivre le temps de mon enfance, où assis près du rouet avec mes petits frères, nous écoutions les belles histoires de maman!

Cette chère maman, qu'elle semblait heureuse et fière lorsqu'elle apercevait notre intérêt à la voir filer et qu'elle voyait Marguerite à l'ouvrage!

Oh! que de souvenirs me reviennent à la mémoire en songeant au rouet!

Quand le rouet sommeillait dans la maison, mon petit frère Paul et moi nous nous chargions de le réveiller. Et là encore il recommençait sa belle monodie du rou rou. Nous nous essayions même à filer. La discussion commençait pour savoir lequel filait le mieux. "Non, me disait Paul, tu ne files pas aussi bien que moi; regarde, ta laine est plus épaisse que la mienne". En le constatant, je devais m'avouer moins bon Canadien. "Et sais-tu pourquoi ta laine est moins fine?" me disait-il avec un oeil moqueur. Sans me donner le temps de répondre, il ajoutait: "Tout simplement parce que tu es un gros épais et que moi je suis fin."

J'acceptais ce compliment fraternel, sans y croire. J'y crois aujourd'hui quand je le vois marié à la meilleure fileuse de la paroisse.

Marcel REMILLARD,
Méthode "A".

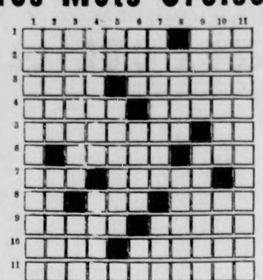
Un papa, un jour, arrive triomphalement dans la chambre de son fils Paul:

— Mon ami, lui dit-il, tu n'iras pas en classe aujourd'hui. Je ferai un mot à ton professeur. Tu as deux petites soeurs qui viennent de naitre.

Alors Paul se lève et, sur un ton suppliant:

— Oh! mon petit papa, s'il te plait, tu ne pourrais pas m'en mettre une de côté pour la semaine prochaine?

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Conforme à l'ordre de la nature — Adj. numéral (fém.)
2—Qui servent à élever des fardeaux.
3—Aveu arraché par la torture — Couvre d'un enduit.
4—Avais la hardiesse — Légumineuse cultivée comme fourrage.
5—Centième partie des francs (pl.) — Connaissance d'une chose.
6—Avoir à la main — Gelée des eaux.
7—Durée ordinaire de la vie — Eau congelée.
8—Féminin de ton — Pluriel de son, sa — Ancien Etat voisin de la Chaldée.
9—Grand fleuve du nord-ouest de l'Hindoustan — Imprègne d'alun.
10—Enlever — Triangle de bois pour hausser les lisses d'un métier à tisser.
11—Parlèrent avec le nez bouché.

VERTICALEMENT

1—L'art de mener à bonne fin les affaires.
2—Lien de jonc — Mit des gants à,
3—Dans le cours même de la séance — Article contracté (de les).
4—Inflammation de l'uvée — Devenu sûr.
5—Coups de baguettes sur un tambour — Mammifères de l'ordre des primates.
6—Saison — Masses de gymnastique — Symbole de l'aluminium.
7—Marchera le long de—Bière anglaise légère.
8—Quinzième jour du mois de mars, de mai — Cacher.
9—Bison d'Europe — Résultat de l'action des basses températures sur les tissus vivants.
10—Nom de deux rivières d'Allemagne — Le petit d'un âne.
11—Etat d'une personne vivant dans la solitude.

Solution du problème précédent

T	E	L	■	L	A	U	R	E	A	T
A	L	I	M	E	N	T	■	T	I	R
M	I	T	I	G	E	■	G	A	L	A
B	E	R	N	E	■	P	A	I	F	N
O	R	E	E	■	N	O	N	N	E	S
U	■	■	R	A	O	U	T	■	■	I
R	A	C	A	G	E	■	E	M	E	T
I	D	O	L	E	■	A	L	I	T	A
N	O	U	E	■	P	I	E	T	A	I
E	R	S	■	A	S	S	E	O	I	R
R	E	U	S	S	I	E	■	N	E	E

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat agricole d'Otterburne

Les gens absorbés par leurs plaisirs — peut-il encore s'en trouver à la surface de la terre — ou trop préoccupés de leurs affaires du jour, n'ont pas le temps de s'arrêter pour penser à leurs affaires éternelles. En admettent-ils seulement l'existence? La plupart de ceux qui estiment ne pouvoir suivre les exercices d'une retraite, fussent ces exercices réduits à la plus simple expression et placés aux heures les moins prises, la plupart de ces hommes (et de ces femmes aussi peut-être) qui n'ont jamais fait de retraite sont d'avis que "ça fait du bien une retraite". Quiconque s'est tant soit peu employé à recruter des retraitants se souvient d'avoir obtenu des succès en appliquant aux beaux parleurs les principes qu'ils posaient avec emphase en faveur de "toutes ces organisations catholiques qui imposent aux hommes l'obligation de savoir d'où sont-ils, où sont-ils présentement, où vont-ils et pourquoi?"

Aussi longtemps qu'il n'est question que de vivre pour soi et les siens (femme, enfants et parfois parents) la nature peut fournir assez de force et de constance pour que le devoir ne soit pas trop négligé. Et encore? et encore! car il reste toujours dix commandements de Dieu. Les commandements de Dieu, qu'on ne s'y méprenne pas, c'est la loi naturelle. Vivre selon la loi naturelle, c'est vivre sous le regard de Dieu avec l'obligation de lui rendre des comptes un jour. La nature ne va pas sans Dieu. Il faut beaucoup d'arguments philosophiques pour détrôner Dieu de son ciel et.... libérer les consciences de toutes inquiétudes.

La science ne renverse-t-elle pas ses propres données comme certaines, hier? Combien d'affirmations et de négations catégoques posées par des esprits émancipés du joug de la Révélation, et voyant clair parce que, disent-ils, ils considéraient les choses en elles-mêmes dans une lumière que la foi n'obscurcit pas, sont maintenant renversées par la science. La science? oui, la science et la vraie et la bonne. A preuve, s'est-on suffisamment et assez longtemps moqué de la Bible, et de Moïse et de son Pentateuque avec sa création, au commencement, d'un seul homme et d'une seule femme, parents de tous les humains sans distinction de races. On affirmait que les races étaient si profondément, radicalement différentes les unes des autres qu'il était impossible à une raison éclairée, indépendante, uniquement scientifique, d'admettre l'unité d'origine à des peuples aussi dissemblables par leurs couleurs, leurs moeurs, leurs langages, etc, etc. Or, la science démontre de façon irrécusable que tous les hommes diffèrent entre eux seulement par des qualités accidentelles. Les bases admises pour fonder de légitimes classements des êtres vivants sur la terre sont exactement les mêmes sur lesquelles s'établit la parenté de tous les humains et leur descendance à tous du même père et de la même mère. (Catholic Digest vol., 8 no, 4 fév. 1944).

Toutefois, sans négliger ces grandes et souverainement intéressantes questions, lorsque sous la direction du R.P. E. Charlebois, C.S.V., assistant-provincial de "Montréal", les Clercs de Saint-Viateur d'Otterburne entreront en retraite et que, pendant huit jours en silence continu, ils méditeront les vérités éternelles et renouvelleront le sacrifice d'eux-mêmes au service du prochain pour être plus certains d'appartenir au Bon Dieu, ils songeront d'abord et surtout à l'unique nécessaire: sauver son âme.

Sauver leurs âmes par la fidélité à leur vocation... mais la vocation n'est pas le fait unique des religieux et des prêtres. Tout le monde doit être fidèle à sa vocation. Tout le monde doit sauver son âme et Dieu ne peut dispenser personne de cette vocation: Je n'ai qu'une âme et je veux la sauver. Parce que je ne suis pas sûr de voir le jour de demain ici-bas, je veux prendre mes mesures pour voir le jour de là-haut quand le Maitre de la vie et de la mort fermera mes yeux à tout ce qui m'entoure.

Après les Clercs de Saint-Viateur, sous la direction du même prédicateur, les Petites Missionnaires de Saint Joseph affirmeront à leur tour les convictions surnaturelles qui expliquent et justifient leur vie en communauté religieuse dans le but de glorifier Saint Joseph.

Le 6 mars, nos élèves plus avancés et mieux préparés à tirer profit d'une récollection de trois jours, seront conduits à la Maison des Retraites fermées de St-Boniface. Comme l'an dernier, et mieux encore — c'est possible — ils communieront à l'âme apostolique de M. l'abbé Léo Blais.

A la famille royale de Naples, après un bon diner Don Bosco disait: Il faut penser à sauver son âme; les biens de ce monde, on peut les perdre aujourd'hui et les retrouver demain. Notre âme, si nous la perdons, c'en est fini pour jamais".

A trois ministres de la Révolution italienne venus le visiter et badinant sur leur propre salut éternel: "Pour porter un jugement sur vos âmes, leur réplique Don Bosco, il faudrait que ces messieurs vinssent passer ici, non pas une petite heure de causerie, mais une semaine de retraite, méditant sur la vanité des richesses de ce monde, la valeur des biens célestes, la rigueur du jugement de Dieu, l'éternité. Après quoi, ils feraient une bonne confession générale, puis, on pourrait se prononcer sur le salut de leurs âmes". (Vie de Don Bosco, Auffray).

● NOTRE FEUILLETON

MIEUX QUE LE MARIAGE

par PIERRE L'ERMITE

NUMERO 8

XVII

Quelques jours avant son ordination, tout au soir, Joël avait reçu un cadeau qui lui avait fait chaud au coeur. Mais il n'avait eu que tout juste le temps de l'entrevoir.

C'était un petit coffret précieux qui contenait un beau calice offert par ses parents, et avec lequel il devait dire sa première messe.

Rien ne peut faire plus plaisir à un jeune prêtre que de lui offrir le calice de sa première messe.

M. Mellerio, le grand joaillier de la rue de la Paix, l'avait bien terminé à temps, comme il s'y était engagé. Mais, au dernier moment, un membre de la famille était venu lui demander d'ajouter discrètement une très jolie perle à la bague de ce calice.

D'où le retard.

Or, avant de servir pour la messe, tout nouveau calice doit être consacré par l'évêque.

Dans la circonstance, il ne restait que le minimum de temps.

L'abbé Joël avait donc à peine regardé son calice dans la pénombre de la sacristie que, déjà, M. Mellerio le lui reprenait pour le faire consacrer.

Le calice revint seulement la veille de l'ordination, et fut porté directement à l'Institution dans laquelle Joël avait fait ses études, et entendu le premier appel de Dieu. C'est là où il devait célébrer sa première messe.

Son vieux directeur lui avait demandé de donner cette joie aux anciens élèves, aux professeurs et à lui-même. Et ajoutait-il, "j'y ai bien quelque droit"..?

Qui dira l'émotion d'une première messe, et surtout célébrée dans la chapelle où l'on fit sa première Communion... dans le cadre de son enfance... devant ses anciens camarades... assisté par le directeur qui lui avait posé, pour la première fois, la question, douce et terrible: "N'avez-vous jamais pensé à être prêtre?.."

Que de chemin parcouru depuis! Quelle montée pénible, où le coeur s'arrachait aux épines de la route, mais pour parvenir dans quelle lumière!

Pour la première fois de sa vie, Joël parla comme prêtre. Il laissa déborder son coeur: "Mes chers amis, si vous saviez le don de Dieu, et quel est Celui qui m'a dit un jour: "M'aimes-tu plus que les autres?" vous comprendriez le bonheur de monter à l'autel, et de sentir, pour la première fois, entre ses doigts, l'Hostie qu'on a consacrée soi-même."

Il développa cette pensée comme un frère qui parle à ses frères, avouant humblement que, tout d'abord, il n'avait pas répondu à l'appel..., que ce n'était pas lui qui avait choisi Dieu. Mais que c'était Dieu qui l'avait choisi. Et que toute sa vie ne suffirait pas pour Le remercier de l'avoir fait ainsi son prêtre, à l'époque où la France avait tant besoin de retrouver le Christ.

Il exprima ensuite sa reconnaissance à ses parents auxquels il devait l'irremplaçable bienfait d'une éducation chrétienne, terrain sur lequel avait pu fleurir sa vocation...

Et enfin, avec une effusion particulière, il dit sa profonde gratitude pour son vieux directeur, dont l'apostolique clairvoyance l'avait aiguillé vers le sacerdoce. Tous les jours de sa vie, il prononcerait son nom à la messe. Et il assura ses camarades de sa fervente prière pour que Dieu les guide dans l'orientation de leur vie.

Ses parents, les premiers, communièrent de sa main; puis beaucoup de ses camarades, car son souvenir était resté très sympathique au collège et dans l'Association des anciens élèves.

La chapelle étant très petite, il n'y eut, à cette messe, que les élèves et la stricte proche famille de Joël.

Pourtant, il y avait peut-être quelqu'un de plus.

Car, lorsque Joël revint à la sacristie, et que, pour la première fois, il examina de près le beau calice qui lui avait été offert, il remarqua à la bague, c'est-à-dire juste à cet endroit où les doigts consacrés du prêtre serrent le calice, une petite perle d'une rare beauté qu'il crut reconnaitre.

Mais les perles se ressemblent tellement!

XVIII

Après toutes ces émotions, Joël espérait avoir un bon mois de détente et de repos.

Mais, surtout à l'approche des vacances, le besoin de prêtres se fit sentir..., les demandes des pauvres curés de banlieue devinrent si pressantes autour des douze jeunes prêtres de la dernière ordination — tout petit contingent pour l'immense archidiocèse, — que Joël eut rapidement l'impression que ses vacances, à lui, ne seraient pas de longue durée.

En effet, le directeur du Séminaire l'appela, un matin, à son bureau, et, après l'avoir félicité de son dernier examen de théologie qui avait été brillant, il lui demanda quel genre de paroisse lui chanterait davantage?

— Notez, cher Monsieur l'abbé, s'empressa-t-il d'ajouter, que je vous dis cela à tout hasard, sans aucun engagement de notre part. Mais, autant que possible, nous désirons faire plaisir aux jeunes prêtres, et faciliter leur ministère en les mettant dans un cadre qui leur chante.

— Je n'ai aucun autre désir, répond Joël, que de faire la volonté de Dieu. Aussi, j'irai de tout mon coeur là où vous m'enverrez, avec la résolution d'y servir du mieux que je pourrai. Mais, puisque vous voulez bien me poser la question, j'ose vous dire que, mon père étant ingénieur, j'ai tellement entendu parler usines, fabriques, salaires, front populaire et poings tendus, que je redoute les milieux industriels... Je suis un timide, et j'ai le malheur d'être un peu artiste...

— Le malheur..? Ne dites pas cela!.. Quand un prêtre est artiste, à un titre quelconque, il est deux fois prêtre..., prêtre de Dieu, et prêtre de la Beauté. Or, la beauté est une grande voie d'accès vers les âmes. Vous remarquez, qu'à la messe, le prêtre dit: "J'ai aimé la beauté de votre demeure." Un prêtre artiste ne massacrera jamais la beauté de son église. Mais continuez votre confidence filiale. Vous m'intéressez beaucoup.

— Alors, j'aime la nature, les arbres, les fleurs, les champs, les bêtes... J'aime tout ce qui est beau... les belles figures, les yeux des enfants, la belle musique, les gens courtois, de bonne éducation. C'est pourquoi, humainement, je redoute le faubourg ouvrier. Je serais heureux d'être curé de campagne. Si c'est possible, envoyez-moi dans une banlieue paysanne, où il y a des arbres.

— Très bien!.. On vous enverra à Bobigny, où il y a beaucoup d'arbres, et encore plus de pommes de terre. Vous êtes un peu maigre... vous engraisserez...

Et, en riant, il reconduisit Joël à la double porte de cuir qui donnait sur le corridor.

Le mercredi suivant, l'abbé Joël reçut une lettre officielle de l'archevêché. Il était nommé vicaire de la paroisse Saint-Landry, faubourg de fabriques, d'usines, de fumées, de mâchefer, de communisme et de "gueules noires".

Pour quelqu'un qui aimait la nature, les arbres, les fleurs, l'air pur et la beauté, il était magnifiquement servi!

Sur la lettre de l'archevêché, il y avait, de la main de l'archidiacre, cette recommandation à l'encre rouge: *Mettez-vous en rapport avec votre curé le plus tôt possible.*

C'est pourquoi, le lendemain matin, Joël arpente le morne boulevard de la Révolution, croisant des groupes d'ouvriers, de femmes et de filles... les uns quelconques; les autres, qui le regardent sans aménité.

Il aurait rêvé la cordialité d'un bonjour... un salut de quelqu'un; car, enfin, il arrive, et il est nouveau vicaire... le messager de la bonne nouvelle.

Il n'y eut rien, pas même à l'église qui devenait son église.

Il y entra au milieu de l'indifférence la plus complète.

Un vague employé, qui décrassait une vieille souche pleine de cire, leva la tête vers ce jeune prêtre, sans penser, un instant, que c'était du renfort qui arrivait.

L'église était triste et usagée. Il y flottait cette atmosphère de pauvre, faite du relent des habits de misère, de la paresse d'ouvrir une fenêtre parce qu'il faudra la refermer... et de toutes les poussières de la rue, qu'il est inutile d'enlever parce qu'elles reviendront et que, après tout, on y est habitué, et que " cela va bien comme ça"!..

C'est sous cette impression, assez opprimante, que l'abbé Joël arriva devant son curé, un homme d'une soixantaine d'années... tête de Louis XIV, autoritaire, assez rude.

Son accueil fut bienveillant,, mais réservé.

Longuement, il regarda ce jeune vicaire, un peu pâle, qui lui présentait sa lettre d'introduction.

— Je vous avoue, lui dit-il enfin, que j'avais demandé à Monseigneur quelqu'un de plus... comment dirai-je..? oui... quelqu'un de plus rustique... J'aurais aimé un Breton solide... ou un Auvergnat, bien les deux pieds sur la terre. Vous me paraissez un peu frêle... un peu délicat pour le quartier. Ici, il ne faut pas d'arme de luxe, mais quelqu'un qui retrousse ses manches, et mette résolument la main à la pâte. Avez-vous une bonne santé, au moins?

— Je n'ai jamais été malade.

— C'est une réponse négative. Vous n'avez jamais été malade!.. Mais, peut-être, n'avez-vous jamais eu l'occasion de l'être?

... Je ne vous cache pas que le ministère de Saint-Landry est dur. Vous aurez à dire la première messe, quand vous ne serez ni de mariage ni de convoi. Vous aurez trois jours de garde, dont le vendredi, jour particulièrement difficile à cause des mariés qui, souvent, ne viennent à l'église qu'en rechignant.

... Vous serez chargé des catéchismes et du patronage des garçons. Mais, écoutez-moi bien: je tiens essentiellement à ce que vous soyez un *vrai vicaire de paroisse.*

— Qu'entendez-vous, Monsieur le curé, par un vrai vicaire de paroisse?

— J'entends un vicaire bien équilibré qui, sachant qu'il existe une hiérarchie en toutes choses, fait toujours passer *la paroisse d'abord... les oeuvres ensuite*..., un vicaire fidèle à ses jours de garde et à son confessionnal. Car c'est là où se fait le plus de bien. Le Curé d'Ars ne faisait même que cela: confesser!.. Un vicaire qui soigne son prône, ses instructions, son allocution de la prière du soir... Car je veux que le vicaire de garde dise un mot de piété, chaque jour, après la prière...; un vicaire qui tienne bien en règle ses fiches de catéchisme..., un vicaire qui suive, avec coeur, ses malades et ses pauvres... Vous serez enfin chargé de l'Association des Ames du purgatoire. A la fin de chaque mois, vous convoquez les familles qui ont eu un deuil, et vous leur parlez. C'est ainsi, comme partout ailleurs, un grand moyen d'atteindre les âmes.

— Mais, M. le curé, je compte bien faire tout cela, et même quelque chose en plus...

— J'entends bien... Je vous vois déjà venir!.. Vous faites allusion aux oeuvres... aux fameuses oeuvres de ces jeunes qui nous traitent de "vieux" parce qu'ils ont découvert l'apostolat et la Méditerranée. Au nom de ces oeuvres, on sous-estime assez souvent la paroisse...

... Or, Monsieur l'abbé, la paroisse est officielle.. canonique... C'est la plus ancienne, la plus vénérable, la plus "basique" organisation de l'Eglise. Elle est aux fidèles ce que la famille est à la société...

... Les oeuvres passent...

... La paroisse reste.

Et comme l'abbé Joël voulait prendre la parole, son curé le prévient:

— Sans doute, il faut des oeuvres qui s'adaptent aux besoins du temps présent. L'Eglise n'est pas une langue morte. Mais les oeuvres sont les feuilles, les branches... La paroisse, c'est le tronc et les racines.

— Je ne sais si je me trompe, M. le curé, mais vous paraissez un peu "monté" contre les oeuvres?

— Pas du tout! Je suis, sans doute, un curé très traditionaliste, mais aussi moderne. Il faut aller chercher les brebis là où elles se sont enfuies; mais ne pas oublier le bercail.

... Que voulez-vous? Ils comptent tout de même, les paroissiens! Et je suis dans mon rôle en les défendant. Il ne faut pas que le "mieux" devienne l'ennemi du "bien". *Ni plus ni moins!* C'était la devise de saint François de Sales. Il faut, certes, des oeuvres, mais greffées sur la paroisse, et subordonnées à elle. Et d'autant plus, qu'ici, nous ne sommes actuellement que trois et demi...

— Trois et demi..?

— Oui, parce que le prêtre auxiliaire, qui est Hollandais, un très brave homme d'ailleurs, parle plusieurs langues, mais pas le français. Alors, il ne peut ni prêcher, ni faire le catéchisme. Avec vous, cela fera quatre et demi.

— Je tâcherai que cela fasse cinq.

— Merci pour cette bonne parole.

Puis, revenant à son idée maîtresse, le curé conclut:

— Je vous fais observer, Monsieur l'abbé, que, dans une paroisse de ville ou de faubourg, la situation peut être très différente. Je ne juge aucun de mes confrères. Chacun entend sonner midi à sa porte; et il n'y a pas, dans le diocèse, deux paroisses qui se ressemblent. Mais, moi je prétends connaitre la mienne, et je la gouverne en conséquence.

— Enfin, Monsieur le curé, très docilement, je ferai ce que vous me direz de faire.

— Alors, cela ira très bien.

Et, devenant plus paternel, le curé frotta sa joue contre celle de Joël, en lui disant: *Dominus custodiat introitum tuum...* Ce qui veut dire: "Que le Seigneur bénisse ton arrivée ici."

— Ainsi soit-il!.. répondit Joël d'une voix un peu blanche.

XIX

Joël repartit vers la capitale, le coeur assez endolori. Affectueux et sensible comme il l'était, il avait rêvé un curé l'accueillant les bras ouverts, lui, et tout le printemps qui fleurissait dans son coeur.

Et puis, il s'était heurté à une autre nature.

Ce curé avait peut-être vu bien des choses... beaucoup de matins, où il avait fait beau de trop bonne heure?

Peut-être avait-il, lui aussi, souffert..? Avait-il été déçu..?

Peut-être, sur la sommation de certains paroissiens ou paroissiennes, avait-il lancé, trop vite, certaines oeuvres insuffisamment étudiées... Puis, on s'était évanoui... dérobé. Et il avait dû faire face tout seul, et encaisser le discrédit d'oeuvres mort-nées..?

Alors, il se réservait.

Mais surtout, il était "d'autrefois".

Aussi, fatalement, et quoi qu'il en dise, il jugeait les choses à l'ancienne manière.

Il est difficile d'être, et d'avoir été.

Lui, Joël, sortait du Séminaire, où bouillonnait, chez les jeunes, devant tant de misères nouvelles et diverses, tout un besoin d'apostolat adapté. Il était donc normal que les deux points de vue, assez différents, ne puissent se rencontrer sans s'affronter.

Enfin, on ne doit pas juger un homme sur une première impression.

Joël prit donc la résolution de se défier de sa trop grande sensibilité, et de se cuirasser le coeur.

(A suivre)

La Mode Pratique

Bib and Apron Set

2684
SIZES
1,2,3,& 4

Les fillettes ont le tablier en horreur. Mais si vous le confectionnez conformément au modèle démontré ci-dessus, elles n'éprouveront aucune répugnance à le porter.

Le style no 2684 demande 1 verge et ¼ de matériel de 35 pouces, ⅛ de verge d'étoffe contrastante et 3 verges et demie de garniture.

(Découpez ce coupon)

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Département des Patrons,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ____________

Grandeur ____________

NOM ____________

____

ADRESSE ____________

Autour de la Ferme

Production de graines de légumes

La première tentative de production de graines de légumes sur les Prairies indique qu'il y a certainement quelque chose à faire dans cette voie. La province de l'Alberta a pris les devants sous ce rapport. La production de graines de pois et de fèves a été un succès complet dans les régions irriguées, et celle de graines de carottes et de betteraves potagères a bien réussi également. Au Manitoba les tentatives se sont faites sur une échelle plus petite, mais on a réussi à produire de la graine d'oignons, d'épinards, de radis, de tomates, de courges et de melons. Ces renseignements sont donnés par M. Charles Walkof, Station expérimentale fédérale de Morden, Man.

La graine de légumes produite sur les Prairies est généralement grosse et d'un bon poids et sa germination est vigoureuse. On attribue ces qualités à la richesse du sol, aux longues heures de soleil, à la température fraiche de la nuit, au temps sec pendant la récolte et, dans certaines régions, à l'irrigation. Dans l'atmosphère sèche du sud de l'Alberta, les fèves de jardin cultivées pour la production de la semence sont rarement affectées par de graves maladies bactériennes.

Le rendement est la meilleure mesure du succès de la production des semences. Dans l'Alberta, les pois rapportent plus de 1,500 livres et les fèves 1,100 livres par acre sur des champs de 10 à 30 acres. La qualité des variétés y est pour beaucoup. Au Manitoba, la graine d'oignons a rapporté jusqu'à 400 livres par acre en 1943. La graine de radis cultivée en lignes espacées de 28 pouces a donné 840 livres à l'acre. La graine d'épinard a été spécialement productive et a rapporté 700 livres à l'acre. La graine de maïs sucré a rendu jusqu'à 1,800 livres à l'acre et l'on a même obtenu des productions encore plus fortes.

Il existe actuellement une grande demande de graine de légumes et beaucoup de gens se sont mis à cette culture dans les provinces des Prairies. On espère qu'une industrie locale de graines de légumes pourra être établie pendant la période d'après-guerre et l'on insiste fortement pour cela sur l'emploi de stocks de semence enregistrée de haute qualité.

Publié par la Division de presse et publicité, Bureau d'extension et de publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Faites votre commande d'appareils de tonte

La tonte des moutons se fait au printemps, après l'agnelage, quand le temps s'est radouci. Elle se fait vers la fin de mai dans l'Ouest du Canada et un peu plus tôt dans l'Est. On pourrait croire à première vue que ce serait un peu trop se dépêcher que de prendre des dispositions au milieu de l'hiver pour se procurer des appareils de tonte, mais il ne faut pas oublier qu'il y a grand manque de métal et d'appareils aujourd'hui, et les bergers feront bien de se préparer sans retard pour la tonte de 1944.

La Commission des prix de guerre annonce qu'il est nécessaire de se procurer un permis pour acheter de nouvelles machines ou de nouveaux appareils agricoles et les ciseaux ou machines à tondre sont compris dans cette ordonnance. On pourra se procurer des formules nécessaires pour faire la demande de ces permis en s'adressant aux sociétés locales ou directement aux bureaux de l'Association canadienne des producteurs de laine.

Les cultivateurs qui ont des outils de tonte feront bien de les examiner soigneusement et de les faire réparer s'il y a lieu. On aiguisera toutes les lames et on remplacera celles qui sont usées. Il faut prendre ces précautions tout de suite au lieu d'attendre jusqu'à la veille du jour où l'on doit tondre les moutons. Les cultivateurs qui n'ont pas de machines à tondre et qui désirent s'en procurer pour le printemps prochain devraient placer leurs commandes sans délai. Il n'y aura qu'un nombre limité de machines neuves et naturellement les commandes seront remplies dans l'ordre où elles sont reçues. Une machine peut servir plusieurs troupeaux et un certain nombre d'éleveurs de moutons dans un district devraient se mettre ensemble pour l'acheter et s'en servir. Ceux qui ont eu l'habitude jusqu'ici de faire tondre leurs moutons par un tondeur local feront bien de s'assurer que ce tondeur est toujours là et de l'engager immédiatement pour la tonte de la saison qui vient.

La désinfection est une nécessité

C'est par la bonne hygiène et la désinfection que l'on peut le mieux prévenir les parasites. Le plancher et les fondations du poulailler devraient être étanches, à l'épreuve des rats et de la vermine, et le poulailler lui-même doit recevoir beaucoup de lumière du soleil et d'air frais, par tous les temps. On nettoiera régulièrement les poulaillers, juchoirs, nids, mangeoires et abreuvoirs. On aura soin de choisir un désinfectant de la qualité recommandée par le vétérinaire, afin d'être sûr que la désinfection soit bien faite. Si, malgré des précautions, les volailles deviennent infestées de parasites, on consultera un vétérinaire pour connaitre le traitement à administrer.

La basse-cour doit également être tenue dans de bonnes conditions hygiéniques, sinon le sol se contaminera et les maladies et les parasites s'y maintiendront pendant des années. Pour cette raison, un grand nombre d'aviculteurs élèvent maintenant leurs volailles de façon à éviter le contact direct avec le sol; quelques-uns se servent de solariums avec plancher en grillage métallique et en lattes, ou de petites cours à surface de béton ou d'asphalte. On a obtenu de bons résultats également en changeant le parcours pour que les volailles soient sur le sol frais chaque nouvelle saison.

MAUVAISES HERBES

Les carex ou laiches sont principalement des mauvaises herbes de terre humide. Leur présence est généralement une indication que la terre à besoin d'être drainée. La laiche jaune ou souchet comestible est une mauvaise herbe très gênante dans les plantes sarclées ou dans le mil poussant sur terre humide. Elle se propage sous terre au moyen de tubercules en forme de petites noix et il est difficile de l'extirper. La laiche à queue de renard est une autre espèce nuisible sur terre basse. Sa graine se trouve parfois en grande quantité dans celle du mil.

Changements apportés à la vente des porcs

L'Hon. James G. Gardiner a annoncé qu'après étude de la question entre les Comités consultatifs sur le bacon et l'Agriculture, l'Office des viandes et l'Office agricole du ravitaillement, il a été décidé d'apporter un certain nombre de changements au système de vente des porcs.

L'ancien système comportait un prix de base pour les lards (porcs abattus ou carcasses) de la catégorie B1; une prime était accordée pour les lards catégorie A et des rabais étaient imposés aux autres catégories. A l'avenir les porcs seront achetés sur la base de la valeur du lard dans les différentes catégories, et le Gouvernement paiera une prime de $3.00 par tête sur les lards de la catégorie A et de $2.00 sur ceux de la catégorie B1. La prime de $1.00 qui avait été payée jusqu'ici par les saleurs sur les lards de la catégorie A sera payée sur la valeur de la catégorie du lard pour l'exportation.

Le nombre de catégories a été réduit par la consolidation de quelques-unes d'entre elles. Les catégories actuellement adoptées sont les suivantes: Catégorie A, Catégories B1, B2, B3, C et D. Toutes les catégories B se vendront au même prix du marché. La catégorie E est supprimée car elle ne représente qu'un nombre relativement faible de porcs qui comprennent ceux qui sont blessés ou condamnés, les monorchides et les verrats. Ils seront désignés par leurs noms respectifs. Les porcs lourds ou pesants comprendront ceux qui rendent de 186 à 195 livres de lard, les extra lourds, plus de 196 livres. La liste des poids et catégories est la suivante:

Catégorie A	— 140-170 livres
Catégorie B1	— 135-175 livres
Catégorie B2	— 125-134 livres
Catégorie B3	— 176-185 livres
Catégorie C	— 120-185 livres
Catégorie D	— 120-185 livres
Légers	— 119 et moins
Lourds	— 186-195 livres
Extra lourds	— 196 et plus

On prépare actuellement de nouvelles formules de règlements de compte pour la nouvelle classification; la nouvelle formule portera un certificat du Gouvernement que le producteur pourra toucher à sa banque. Il se passera quelque temps cependant avant que ce nouveau système de paiement et la nouvelle classification puissent être mis en pratique.

Publié par le Service de Presse et de publicité, Division de publicité et d'extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

De tous les animaux de la ferme, le porc est celui qui se développe le plus vite, qui a la période de gestation la plus courte et les portées les plus nombreuses.

La luzerne, source de protéine

En raison de bien des facteurs qu'il ne nous appartient pas d'énumérer ni d'analyser, la protéine du commerce se fait de plus en plus rare et est parfois de qualité variable. Dans le cas des tourteaux de lin, il est même impossible de s'en procurer depuis déjà assez longtemps. Quant aux suppléments protéiques, les observations et les analyses faites à la Station expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, démontrent que leur valeur laisse parfois à désirer; sans doute, parce que certains ingrédients essentiels sont rares et que de ce fait leur palatabilité en est quelque peu affectée.

Pour parer à une telle éventualité, dans une province comme la nôtre où l'agriculture est à base de productions animales diversifiées, il va nécessairement falloir recourir davantage aux protéines produites sur la ferme. Pour cela, les moyens à notre disposition sont assez nombreux. Mentionnons parmi les principaux, le lait écrémé, la graine de lin, la moulée de luzerne et dans certains cas les pois et les fèves Soja. Tous ces moyens sont bons et méritent d'être recommandés.

Cependant, pour obtenir un approvisionnement abondant et économique de protéine produite sur la ferme, rien ne peut se mesurer à un bon système d'herbage à base de luzerne. C'est du moins ce que l'on a constaté à la Station expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, où la luzerne, depuis de nombreuses années déjà, se cultive sur une très grande échelle et se consomme libéralement par tous les animaux de la ferme, depuis la poule jusqu'au cheval. A cette institution, la luzerne est servie sous plusieurs formes; comme herbe à pâturages, foin vert, foin desséché, ensilage, moulée, etc. De toutes façons, elle est riche en protéine et en matière minérale.

En général, avec le lait écrémé et un approvisionnement suffisant de luzerne pour en servir dans toutes les crèches et sous toutes les formes possibles, les exigences en protéine de nos animaux domestiques sont raisonnablement satisfaites sans avoir recours aux concentrés azotés d'autres sources. Pour acquérir l'indépendance à l'égard des protéines du commerce et réduire les frais d'alimentation en temps de guerre comme en temps de paix, les cultivateurs de la province de Québec, à l'exemple de leurs fermes expérimentales, devraient songer très sérieusement à la culture de la luzerne. Pour parvenir au succès, nous leur conseillons de suivre la méthode généralement préconisée aujourd'hui et d'en semer une quantité convenable dans tous les mélanges de graines à prairie. Les deuxième et troisième coupes de foins sur les prairies de deuxième et troisième années seront alors composées de luzerne pure; la mieux conservée pourra être ensuite convertie en moulée et servie en guise de supplément protéique.

La Ferme des Pins

(Harry Bernard) Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.



Madeleine se mit à marcher; Georges la suivit, heureux de sa hardiesse, honteux tout de même d'avoir surpris la jeune fille. Les jeunes gens s'acheminèrent vers la pointe de l'île, là où l'eau est moins profonde.



L'histoire de James Robertson était celle de plusieurs dans les Cantons de l'Est. Loyaliste anglais jusqu'à la moelle, il passa au Canada pour ne pas se rallier aux rebelles des Etats-Unis. Anglais il était, il voulait que ses descendants fussent anglais par l'esprit, par le coeur et par leur parler.

Le développement des Cantons de l'Est date de 1815. Longtemps ces terres appartinrent aux vétérans loyalistes de l'armée britannique, à qui l'Angleterre avait donné cette vaste étendue, située entre la Beauce et St-Hyacinthe. Les soldats manquaient des qualités nécessaires au colon. Vite fatigués, ils négligèrent le domaine qui leur était échu.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La Société St-Jean-Baptiste a remporté un très beau succès à sa partie de cartes de dimanche dernier. Elle avait été organisée surtout par M. J.-E. Frey, président, Mme Frey et leur fille, Thérèse. Ils ont certainement bien travaillé pour réaliser le succès que nous connaissons.

M. A. Rhéaume était maître des cérémonies. M. B. Léveillé annonçait le programme.

1er prix et "pool": M. E. Lalonde (162 points).

2ème prix: Mlle A. Patenaude (154 points).

Prix d'entrée: Mlle Cécile Lemoine.

Programme récréatif

Le programme récréatif fut particulièrement attrayant.

1.—Chansons par M. le dentiste P.-E. La Flèche; au piano, Mme G.-M. La Flèche.

2.—Dialogue entre M. A. Fowler, ventriloque, et son pupille, "Elmer".

3.—Danses Adagio (acrobatie) par Mlles Rose et Babe Darling. Au piano, Mme G.-M. La Flèche.

L'auditoire a manifesté sa satisfaction par de longs applaudissements et rappels tous les artistes de la soirée.

M. Camille Ste-Marie a eu l'obligeance d'organiser ce programme récréatif. Nous le félicitons du choix de ses artistes, de son bon goût et le remercions de son dévouement.

Nous remercions aussi tous ces artistes qui nous ont bien intéressés. Notre vive gratitude à notre cher président, M. J.-E. Frey, ainsi qu'à sa famille pour le grand dévouement dont ils ont encore fait preuve envers la paroisse. Nous les félicitons du beau résultat obtenu.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la soirée.

Les Croisés

Une touchante cérémonie eut lieu dimanche soir à l'occasion de la réception de nouveaux membres dans la Croisade Eucharistique.

Après le chapelet eut lieu une courte instruction suivie de l'acte de consécration des nouveaux Croisés, et de la réception proprement dite, présidée par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé. La bénédiction du Très Saint-Sacrement clôtura la cérémonie. La chorale de l'école fit les frais de chants appropriés.

Puisse Jésus-Hostie être toujours de plus en plus aimé de nos chers enfants et puisse-t-Il bénir notre école et nos familles du Sacré-Coeur.

Croisés—Edouard Allard, Clarence Bernier, Laurette Bertrand, Yvette Bouchard, Rita Boudreau, Louise Compain, Gérald Courchaine, Denise Fifi, Roger Fournier, Flora Gareau, Viviane Gaudreau, Fernande Gosselin, Ramona Grouette, Adélard Lamirande, Robert Latourelle, Thérèse Lavoie, Madeleine Malo, Ida Marcoux, Flora Morin, Rita Nolette, Janine Nolin, Paul Théroux, Denise Vandel, Arthur Vandel, Thérèse Verrier, Claudette Vien, Florence Watson.

Apôtres — Albert Bernardin, Roger Fournier, Lucille Grignard, Lina Marcoux, Lucille Pelland, Simone Champagne, Fernande Gosselin, Alice Kuze, Aline Morin, Arthur Vandel.

Porteur de la bannière—Albert Bernardin.

Apôtres déjà reçus — Thérèse Bernardin et Gloria Thibeault.

Petites Annonces

LONDRES — Les raids allemands sur le Royaume-Uni ont tué 107 personnes et blessé 270 en janvier. Dix personnes furent tuées en décembre tandis qu'en novembre les raids ont fait 119 morts et en ont blessé 238.

Soirée organisée par les enfants

Chers amis et bienfaiteurs du Sacré-Coeur, le 20 février prochain, nous comptons sur votre présence au milieu de nous, nous les enfants de l'école, les jeunes de demain et votre espoir pour l'avenir. Venez nous aider à faire de notre partie de cartes un réel succès financier, dépassant tout autre si possible. En retour nous avons l'intention de vous offrir comme programme les discours préparés pour le concours oratoire annuel organisé sous les auspices des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher de Winnipeg, sous la direction de M. J. E. Cass.

Cette année six ou sept candidats des grades VI, VII et VIII brigueront la faveur des juges en s'efforçant d'incarner de leur mieux des maîtres de l'éloquence tels que Henri Bourassa, Jacques Maritain, l'Hon. Cyrille Delâge et autres personnages éminents. Lequel de ces orateurs en herbe nous représentera ensuite au grand concours interparoissial contre les vainqueurs des autres écoles catholiques de Winnipeg?.. C'est ce que les juges décideront et que vous aurez l'occasion de voir en même temps qu'il vous sera donné l'occasion de juger des qualités de chefs et des talents oratoires de nos jeunes.

Et pendant que les juges pèseront cette grave question, il y aura chant, etc; on vous fera rire un peu... peut-être beaucoup. En tout cas, c'est compris, vous y serez?.. Oui, tous au Sacré-Coeur à 8 h. 30, dans la soirée de dimanche 20 février.

(Communiqué).

LA CROIX-ROUGE AU SACRE-COEUR

Les dames désirant entreprendre du travail pour la Croix-Rouge—section du Sacré-Coeur—voudront bien à partir de maintenant, s'adresser à 668, rue Simcoe, les 1er et 3ème jeudis de chaque mois.

PETITES NOTES

Fiançailles

M. et Mme E.-J.-R. Arpin annoncent les fiançailles de leur fille unique, Rachelle, avec M. Laurier Régnier, de l'aviation canadienne, fils de feu M. et Mme Wilfrid Régnier. Le mariage aura lieu à la fin de février en la cathédrale St-Jacques de Montréal.

Mme J.-A. Rhéaume et sa fille, Thérèse, ont reçu dimanche à l'heure du thé en l'honneur de Mlle Rachelle Arpin, dont le mariage avec M. Laurier Régnier aura lieu à Montréal à la fin de février. Des fleurs roses et blanches ornaient le centre de la table. Mme R. Arpin, mère de l'invitée d'honneur, Mmes A. Lacerte et A. Bénard versaient le thé assistées de Mmes A. Monnin, G. Léveillé, Mlles Irma Lacerte et Béatrice Lévesque. Un corsage et un joli cadeau furent présentés à Mlle Arpin.

Dans les forces armées

Joseph Ayotte, 202, avenue Provencher, St-Boniface. M. Ayotte est originaire de Letellier, Man. Son épouse, Mme Flora Ayotte, demeure à St-Boniface.

André Paquette, de Pinewood, Ont. M. Paquette naquit à Marcelin, Sask. Sa mère, Mme Esther Paquette, demeure à Pinewood, Ont.

Tué au combat



Le soldat Joseph-Edouard Gagnon, de East Kildonan, a été tué au cours de manoeuvres en Italie. Il est le fils de M. Charles Gagnon.

M. Pierre Escaravage promu officier-pilote

On a annoncé récemment que l'aviateur Pierre Escaravage vient d'être promu au rang d'officier-pilote dans l'aviation royale canadienne outre-mer. Il fait partie de la 434ème escadrille et pilote des bombardiers lourds Halifax. Son frère aîné, l'officier-pilote André Escaravage, après avoir complété deux ans de service de patrouille aux défenses côtières de l'Atlantique, a été transféré dans le Transport Command, R.A.F.T.C.

Les officiers-pilotes Escaravage sont les fils de M. et Mme J. Escaravage, de Winnipeg. André est âgé de 24 ans et Pierre a eu 21 ans il y a quelque temps.

La paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg est justement fière de ces deux paroissiens qui lui font honneur.

Décès

M. VICTOR ST-GERMAIN

M. Victor St-Germain, de 241, rue Austin, est décédé le mardi 8 février, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 58 ans, après quelques mois de maladie. Le défunt était originaire de St-Norbert, Man., et avait toujours vécu au Manitoba.

Lui survivent, outre son épouse, Mme Rose-Anna St-Germain, 4 filles: Mmes A. Levine, de Winnipeg, E. D. Pollon, de Minnedosa, Man., Rose et Pearl, à la maison; 4 fils: Frank, du régiment des Royal Winnipeg Rifles, Pierre, de l'armée canadienne outre-mer, Léonard, de Toronto, et Thomas, à la maison; une soeur, Mme J. Vandall, de Woodridge, Man.

Le service a été chanté en l'église de l'Immaculée Conception, le jeudi 10 février, à 9 heures, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière Assiniboine Memorial Park.

• • •

M. EDMOND CUCHET

M. Edmond Cuchet, de 123, rue Donald, est décédé le mardi 8 février à l'hôpital King Edward, à l'âge de 53 ans.

Originaire de la Suisse, M. Cuchet demeurait au Canada depuis 32 ans. Il était un vétéran de la grande guerre et ne laisse aucun parent au pays.

Le service a été chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le samedi 12 février à 9 heures, par le R.P. I. Desautels, O.M.I.

L'inhumation eut lieu dans le lot militaire du cimetière Assiniboine Park.

PARACHUTISTES CAN.-FRANCAIS

Trois Canadiens français faisaient partie de la classe de soldats canadiens qui ont reçu leurs ailes de parachutistes au camp Shilo, le jeudi 3 février.

Ce sont: le lieutenant J.-M.-G.-A. Lamarre, 2645, rue Beaubien, Montréal; le soldat A.-A. Bouchard, 7409, Angus Drive, Vancouver, C.B.; le soldat J.-O. Doucette, R. R. No 1, New Westminster, C.B.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Pour des raisons majeures nous nous voyons forcés de remettre l'initiation au 5 mars prochain. C'est avec regret que nous prenons cette décision, mais nos membres savent à quoi s'en tenir s'ils ont lu attentivement la lettre mensuelle du Grand Chevalier. L'assemblée spéciale convoquée pour le 17 février ayant été cancellée, il ne reste que l'assemblée régulière du 24 prochain pour tout régler avant l'initiation du 5 mars. Veuillez y assister en bon nombre pour nous soumettre vos applications. L'assemblée d'affaires sera courte ce soir-là car nous aurons en outre notre soirée récréative.

Lorsque vous lirez ces lignes, la soirée de famille des Chevaliers à l'hôtel Marlborough sera chose du passé. Nous espérons que vous vous y serez bien amusés et à ce sujet nous croyons vous devoir une explication. A cause d'un regrettable malentendu, cette soirée vous avait été annoncée comme étant un banquet. La plupart ont dû comprendre en voyant l'heure tardive de cette réunion qu'il ne s'agissait pas d'un banquet. Toutes nos excuses à ceux qui auraient pu croire autrement.

• • •

Nos sympathies les plus sincères à plusieurs de nos membres récemment éprouvés par un deuil dans leur famille.

• • •

Nous prions nos différents présidents de comités de s'aboucher avec le président du comité de presse quand ils auront quelque chose à faire publier. Le frère Mercier verra à l'impression exacte de vos communiqués et cela évitera toute confusion.

• • •

Nous sommes lus par quelques-uns, nous osons l'espérer, mais pas par tous, hein, Paul-Emile?

BISTOURI.

Causerie de M. F. Brunet sur le Mexique

S'il vous arrive de voyager au Mexique, ne demandez jamais au chauffeur de taxi: "C'est combien?" (*quanto*), car vous courez le risque de vous faire exploiter.

En plus, il est bon de savoir que l'on connaît le caractère d'un mexicain par la manière dont il porte son chapeau (*sombrero*). Telles sont quelques-unes des remarques que nous a faites François Brunet, professeur de français à Raven's Court College, au cours d'une causerie sur le "Mexique" donnée devant le Club de professeurs des écoles de Winnipeg le mardi 8 février.

Le conférencier sut vivement intéresser ses auditeurs en parlant du paysage de cette contrée ainsi que les moeurs des gens qui habitent ce pays.

M. Godias Brunet présenta son neveu à l'auditoire. Mlle L. McKnight fit les remerciements d'usage.

Communiqué.

Réunion des jeunes libéraux

Une grande assemblée de jeunes libéraux aura lieu à Winnipeg d'ici le premier juin, a-t-on annoncé à la réunion de la fédération libérale nationale. On croit que 500 délégués assisteront à cette convention.

Le comité des jeunes de la fédération a pris cette décision et lors de la réunion à Winnipeg on jettera les bases d'une organisation de jeunesse pour remplacer le club libéral du 20ème siècle qui a fonctionné de 1932 à 1939 comme la voix de la jeunesse libérale.

Le nom de la nouvelle organisation et la limite d'âge pour en faire partie seront fixés à cette convention. Chaque circonscription électorale enverra au moins deux représentants, un homme et une femme, et on pourra même en envoyer plus encore. Un comité sera établi à Ottawa en fin de semaine pour s'occuper de la grande réunion de Winnipeg et on pourra se renseigner au quartier général de la fédération.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Around the World	I
Man from Music Mountain	I
The Deerslayer	I
The Falcon and the Coeds	II
The Ghost Ship	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Appel de la France Combattante

Le Cercle St-Boniface-Winnipeg étant l'organe actif du Comité régional dans la périphérie de la capitale manitobaine, il fait un appel à tous les Français, descendants de Français, personnes de langue française, sympathisantes à sa cause,—qui est celle de tous les peuples opprimés, de la justice et du droit,—pour se joindre à ses activités et venir grossir ses rangs et son enrôlement. L'union fait la force; aujourd'hui plus que jamais cet axiome s'impose. La délivrance et la réhabilitation de la France, tant désirées par chacun, nous imposent à tous un devoir de conscience et une obligation de venir en aide à son peuple ravagé par de longues souffrances et privations. Depuis son invasion par un ennemi séculaire et cruel la France a compté sur nous et elle nous attend. Il est impossible d'ignorer cette vision de mains de femmes et d'enfants, affamés et implorant l'aide divine et humaine et de ne pas entendre l'appel angoissant de leurs yeux depuis longtemps taris de larmes. Beaucoup a été fait jusqu'ici, mais trop peu encore, il faut l'avouer, pour satisfaire les besoins immenses de son peuple. Plusieurs associations et agences nationales et autres se sont formées et dévouées à cet effet et elles ont droit à notre gratitude, à notre encouragement et à notre considération.

Il en est une, cependant, entre toutes, qui, conçue dans un élan de juste révolte contre l'adversité et de fervent patriotisme, s'est faite le champion universel de la cause de la France et en réponse spontanée à l'appel immortel d'un de ses fils valeureux, qui du début a voulu au moins sauver l'honneur et a depuis relevé son prestige mondial et a su la faire respecter davantage dans son malheur sans implorer la pitié. France Quand Même, France Libre et avec la marche cadencée des événements fondant dans un même esprit le combat de nos légions de volontaires courant à l'ennemi au dehors et la lutte et résistance de son peuple à l'intérieur, la France Combattante a obtenu de ces titres symboliques la preuve que l'armée française et la France toute entière n'ont pas cessé le combat et donné aussi l'indice du progrès constant du mouvement initial. Aujourd'hui, il existe au-dessus de 825 comités de la France Combattante en tous pays. Au Canada seul on en compte 85, y compris les sous-comités. Au Manitoba, l'an dernier, on comptait 21 sous-comités, dont le nôtre, avec un enrôlement de près de 1,200. Bien que ce soit magnifique, pas un seul Français de naissance ou de descendance française n'aurait dû manquer à l'appel. Il est plausible que certains ne l'aient pas entendu, c'est pourquoi nous le renouvelons aujourd'hui et nous désirons rejoindre chacun et tous avec l'espoir

[Suite à la huitième page]

Le capitaine A. Primeau à Brockville, Ont.

Le capitaine Arthur-J. Primeau, 453, rue des Meurons, faisait partie d'un groupe de dix officiers du centre d'entraînement de Shilo qui ont été envoyés à l'Ecole d'entraînement de Brockville, Ont.

Originaire de Norwood, le capitaine Primeau qui est âgé de 30 ans, était agent avant son enrôlement dans l'armée en juillet 1941. Son épouse, Mme Lydia Primeau, demeure à 453, rue des Meurons.

TORONTO — Le nombre des permis de liqueur a augmenté de 400 pour-cent en Ontario. De 250,000, il a atteint le chiffre de 1,250,000 depuis la mise en vigueur du rationnement, l'an dernier.